

Mercure galant

I Mercure galant. 1682-11.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

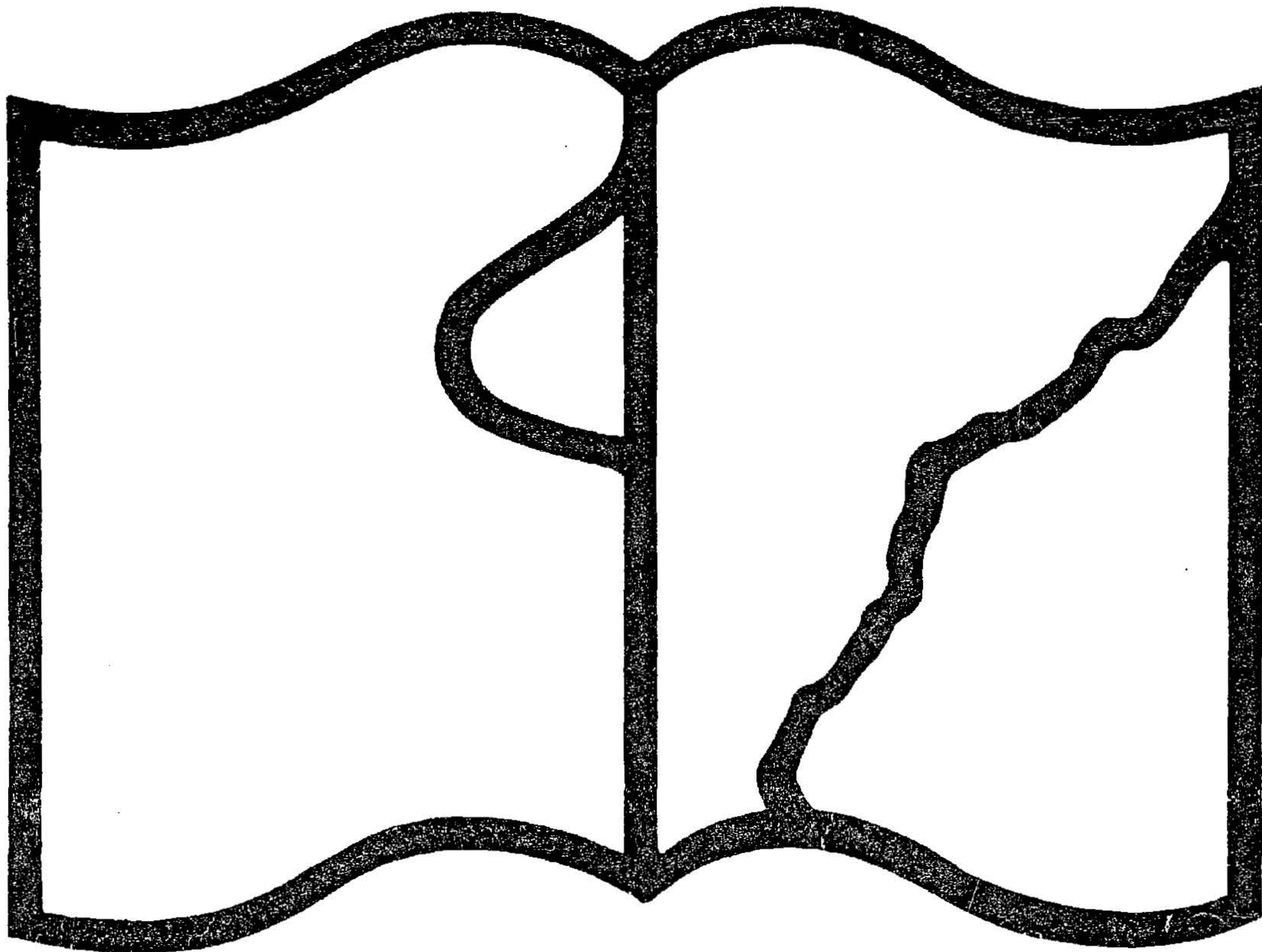
- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

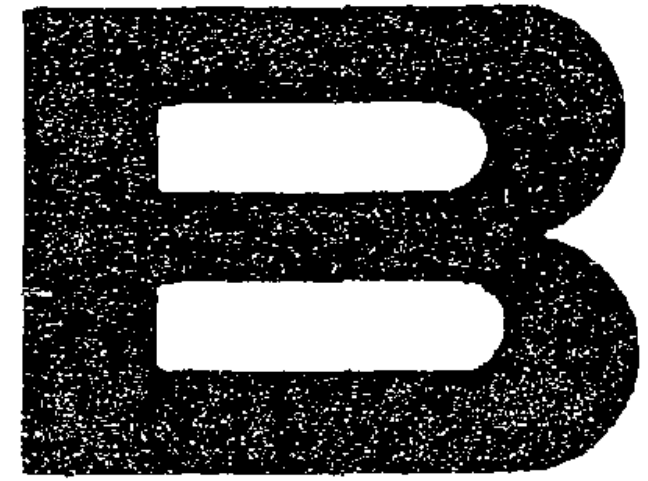
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.



Texte détérioré — reliure défectueuse

NF Z 43-120-11

A large, bold, black letter 'A' is centered on a white background with a dense, regular pattern of small black dots. The letter has a slightly irregular, hand-drawn appearance.A large, bold, black letter 'B' is centered on a plain white background. The letter has a slightly irregular, hand-drawn appearance.

Contraste insuffisant

NF Z 43-120-14

120. 55.

(19)

1916

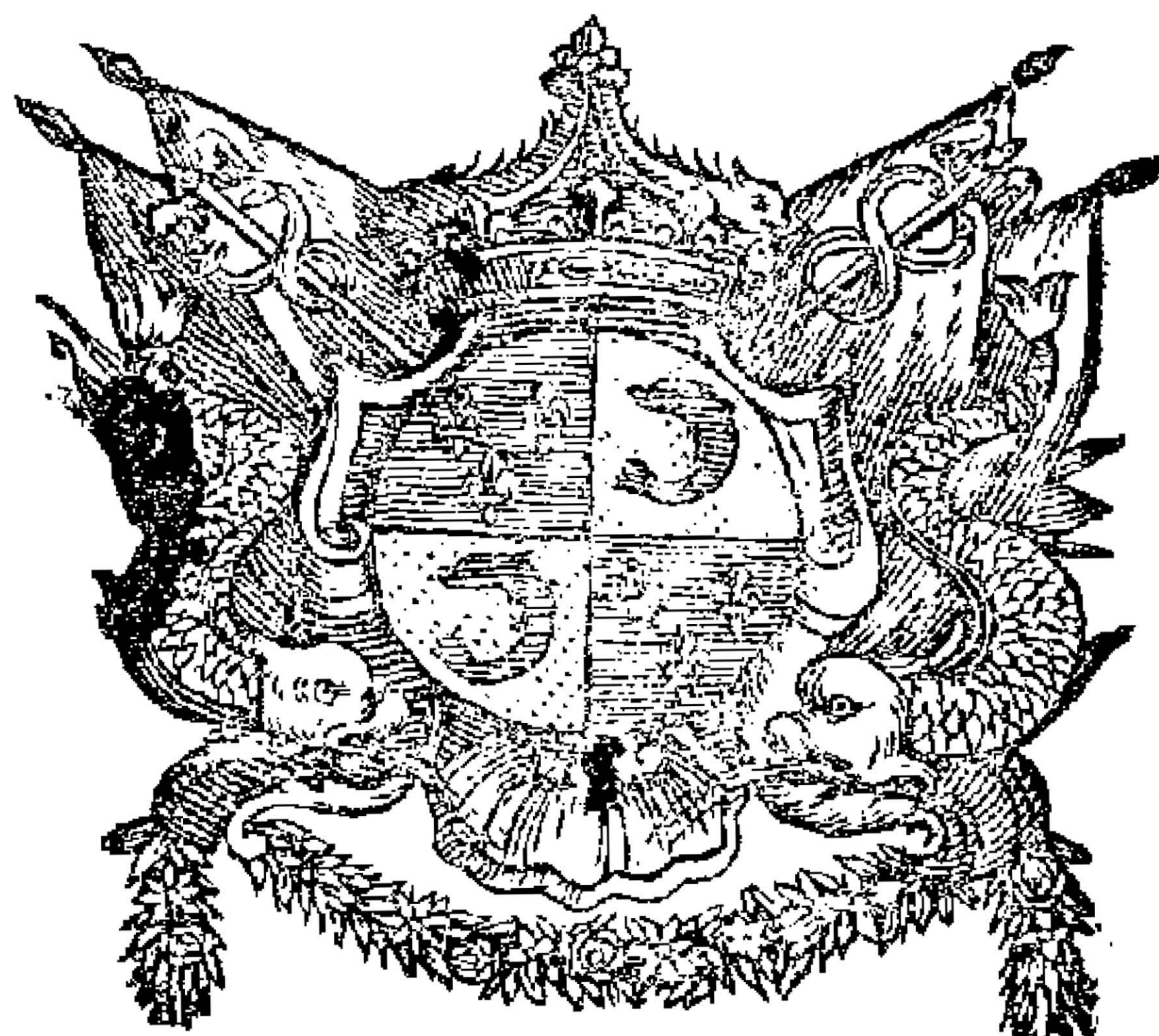
MERCURE

GALLANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

NOVEMBRE 1682.



G. 1563. A PARIS,
99- AV PALAIS.



ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on
le vendra, aussi-bien que l'Extraor-
dinaire, Trente sols relié en Veau,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A P A R I S,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.

Chez C. BLAGEART, Rue S. Jacques,
à l'entrée de la Rue du Plâtre,
Et en la Boutique Court-Neuve du Palais,
AU DAUPHIN.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.

M. D C. LXXII.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

*Le XX. Extraordinaire du Quartier
d'Octobre 1682. se distribuera le 25.
Janvier 1683.*



MÉMOIRE
CALANT

NOVEMBRE 1682.

S I je ne commence
point aujourd'huy
ma Lettre par un
Eloge du Roy, je croy, Mada-
me, que vous serez aisément
persuadée que ce n'est point
la matiere qui me manque.

Novembre 1682.

A

2. MERCURE

Je ne vous écris que tous les mois; & ce que ce grand Monarque fait chaque jour, donne de nouveaux sujets de le louer; mais le moyen d'oser l'entreprendre, quand on a l'esprit rempli du Sonnet que vous allez lire? Il est de M^r Magnin, Conseiller au Bailliage & Siege Présidial de Mâcon.

SONNET

Sur ce qu'on ne peut louer
dignement le Roy.

Pour chanter dignement le plus
grand des Humains,
Cessez d'importuner les Filles de
Mémoire.

GALANT. 3

*Beaux & rares Esprits, tous vos
efforts sont vains,
Vous n'arriverez point à ce degré
de gloire.*

SC

*Brûlez sur ses Autels l'Encens à plei-
nes mains,
Assemblez tous les traits les plus
beaux de l'Histoire,
Epuisez les trésors des Grecs & des
Romains,
Mais avec ces secours ne chantez pas
Victoire.*

SC

*Vous n'éleverez point vos regards
ébloüis
Jusques à la hauteur du Trône de
LOUIS,
Le Soleil son symbole est moins inac-
cessible.*

A ij

4 MERCOURE S2

*Tout élevé qu'il est, on le sçait me-
surer;*

*Mais pres de ce Héros c'est tenter
l'impossible,*

*Il faut, sans oser plus, voir, se taire,
admirer.*

M^r Diérville du Pontle-
vesque, animé du même
zele, a fait cet autre Sonnet.

I*L me faudroit la voix de toutes les
Neuf Sœurs,*

*Pour chanter de LOVIS la valeur
sans seconde.*

*Une si belle Vie en prodiges fé-
conde,*

*Epuise les esprits des plus fameux
Auteurs.*

SE

Après s'estre fait voir le plus grand
des Vainqueurs,
Triomphant tour-à-tour sur la terre
Et sur l'onde,
Il fait changer la Guerre en une Paix
profonde,
Dont le vaste Univers respire les
douceurs.

SE

Quel Siccle fut jamais plus heureux
que le nostre?
Du sang de ce Héros le Ciel en forme
un autre
Dont le brillant éclat ébloût en nais-
sant.

SE

Tremblez, fier Ottoman, craignez
vos destinées;
C'est luy que nous verrons dans ses
belles années,
D'un seul de ses regards obscurcir
le Croissant.

6 MERCURE

La gloire du Roy n'a besoin ny de Panégyriques, ny de Vers, pour estre connuë. Il ne faut que raconter les choses les plus remarquables qui se passent d'as son Royaume. Comme elles sont presque toutes des effets de sa magnificence, de sa bonté pour ses Sujets, ou du pieux zele dont il a toujours donné des marques, elles font son éloge beaucoup mieux que ne le feroit le plus grand amas de paroles recherchées. Vous sçavez combien l'Etablissement de l'Académie

Royale de Peinture & de Sculpture est utile pour l'avancement & la perfection des beaux Arts. On n'oublie rien pour la mettre dans tout l'éclat qu'elle peut avoir ; & le Samedi 10. du dernier mois , M^r Colbert fit l'honneur à cette Compagnie, dont il est le Protecteur, de venir y présider pour la distribution des quatre Prix que Sa Majesté accorde tous les ans à ceux d'entre les jeunes Etudians qui ont le plus profité dans l'étude du *Modelle* , & sur les Leçons du

8 MÉRCHURE

*Dessein , Géométrie , Perspé-
ctive , & Anatomie , qui se
donnent tous les jours dans
cette Académie , & dont les
Ouvrages qu'on leur fait
faire pour ce sujet sont esti-
mez les plus beaux. Le Chan-
celier & les Officiers en exer-
cice , accompagnés des au-
tres Officiers & Académi-
ciens, vinrent le recevoir au
bas de l'Escalier , & le con-
duisirent en suite dans tous
les Appartemens qu'il voulut
bien se donner la peine de
voir. Il entra d'abord dans
la Salle destinée pour les Le-*

çons d'Anatomie, Geométrie, & Perspective, & pour l'étude de ceux qui commencent à dessiner d'après les Dessains des Professeurs, Rondes-bosses, & Bas-reliefs antiques qui y sont exposez. Cette Salle, ainsi que tous les Passages, estoit remplie des Tableaux de ceux qui ont déjà remporté des Prix. Il vint de là dans la Salle où sont rangez par ordre les Portraits des Officiers décedez, qui se sont acquitez dignement de leurs Emplois, & les Tableaux des Peintres

qui ont des talens particuliers, c'est à dire, qui ne professent pas la Peinture dans toutes les parties. Il passa de cette Salle dans une autre, où il trouva les deux Modelles en attitude , & formant une Groupe, & tous les Etudiens plus avancez & capables de cette étude, qui designoient sous la conduite du Professeur. Cette Salle estoit pleine des Dessesins & Bas-reliefs que font les Professeurs dans le temps de leur exercice, pour servir d'Exemples à la Jeunesse. En suite ce

Ministre entra dans la grande Salle des Assemblées, ornée des Tableaux, Bustes, & Bas-reliefs de marbre, que font les Peintres & les Sculpteurs à leur reception en l'Académie, pour donner des preuves de leur capacité. La plupart de ces Tableaux représentent les Actions héroïques de Sa Majesté sous des Figures allégoriques; & comme l'Académie en a un tres-grand nombre, tout en estoit rempli depuis le haut jusqu'au bas, ce qui faisoit une agreable variété

de diférens Ouvrages , & de diférentes manieres. Auffi-toft que M^r Colbert fut entré dans cette Salle , il examina les Tableaux & Bas-reliefs des Concurrrens pour les Prix. En fuite s'eftant mis dans le Fauteüil qu'on luy avoit préparé , le Chancelier de l'Académie à fa droite , & le Recteur & Professeur en exercice à fa gauche , & tous les Officiers & Académiciens ayant pris leurs places felon leurs rangs , il écouta la lecture d'une Differtation que l'Historiographe de l'Aca-

démie avoit tirée d'une Conférence tenue sur un Discours prononcé autrefois par un des Professeurs, touchant un excellent Tableau de M^r Pouffin. Le sujet du Tableau & du Discours avoit esté pris de l'Histoire de Rébecca, & du Serviteur d'Abraham, rapportée dans le 24. Chap. de la Génése. L'Historiographe marqua d'abord que l'Académie voulant reconnoître selon ses forces les bienfaits qu'elle a reçeus du Roy depuis le temps qu'il l'a fondée, & se conformant aux



intentions de M^r Colbert, alloit s'appliquer avec une nouvelle ardeur aux Conférences & aux Dissertations qui ont esté interrompuës. Il rapporta diverses raisons de cette discontinuation, & dit qu'elle venoit particulièrement de ce que les Académiciens avoient fait plusieurs Discours de vive voix, qui n'ont esté ny recueillis, ny examinez, & qu'on s'estoit contenté de faire sur les autres des Questions indéçises, & des Réflexions générales sans aucun Résultat; mais il

adjoûta qu'à l'avenir les Conférences auroient un grand avantage sur celles qui avoient esté déjà faites , parce que l'Académie prétendoit tirer de chaque Matière qui y seroit agitée, des Préceptes positifs, & des Maximes essentielles pour l'instruction & la conduite de ses Ecoliers. Comme ce nouveau travail ne pouvoit jamais estre commencé sous de plus heureux auspices qu'en la présence de M^r Colbert, l'on n'eut pas si-tost achevé la lecture du Discours & de la Dissertation

16 MERCURE

faite sur le Tableau de Rebecca, que l'Académie agita une Question tirée essentiellement de cette Matière. Elle mit donc en délibération, *Si un Peintre peut supprimer dans les Sujets qu'il traite, les circonstances bizarres & embarrassantes, que l'Histoire ou la Fable lui fournissent, en sorte toutefois qu'en retranchant ces circonstances, la Matière principale ne perde rien de sa force & de ses agrémens, & ne soit pas moins intelligible.* Après cette Critique, sur laquelle M^r Colbert voulut bien dire son senti-

ment, le Secretaire de l'Académie luy exposa ceux de la Compagnie pour le jugement des Prix. Il le trouva juste, & en fit en suite la distribution aux Etudians qui les avoient mérités. Avant que de sortir, il exhorta les Académiciens à continuer leurs soins pour la perfection de leurs Ouvrages, afin de les rendre dignes de célébrer la grandeur du Roy, & la splendeur de la France. Les Prix consistoient en quatre Médailles d'or, deux pour la Peinture, & deux pour la

Novembre 1682.

B

18 MÉROURE

Sculpture ; mais ces Médailles ne font pas le seul avantage que remportent ceux qui ont le mieux réüßy. Sa Majesté leur fait encor la grace de les envoyer à Rome dans l'Académie qu'Elle y a établie pour l'avancement des jeunes Gens sur l'étude de l'Antique. Cette Académie de Rome est régie par un des Officiers de celle de France, choisy pour cela, & à qui le Roy donne une Pension considérable, aussi-bien qu'aux Etudians, qui en ont une pour leur entretien, ou-

tre leur nourriture pendant deux ou trois années, & leurs voyages payez pour aller & revenir.

Rien n'est sans-doute si avantageux à la France, & si glorieux pour nostre auguste Monarque, que le soin qu'il prend de faire fleurir les beaux Arts. C'est ce qui a rendu autrefois l'Italie si célèbre, & ce sont les Ouvrages qui luy restent des grands Hommes qu'elle a possédez, qui excitent encore aujourd'huy la curiosité des Voyageurs de toutes les Nations.

20 MERCURE

& qui font une partie de la
richesse de ce beau Païs.
Vous ne doutez pas, Ma-
dame, que les louanges de
Sa Majesté n'y retentissent
par l'Etablissement qu'Elle a
fait de l'Académie de Rome.
Il faut encor vous les faire
entendre ailleurs. La Suisse
m'en fournit l'occasion. L'es-
prit y regne aussi-bien que
la valeur, & je puis dire que
M^r l'Avoyer Wagner est un
de ceux qui a le mieux fait
l'Eloge du Roy. Vous le pou-
vez voir dans le détail des
Réjouissances faites à So-

leurre pour la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, que je vous envoie, & dont je ne pûs vous faire part le mois passé, parce que le temps & la place me manquoient. Vous trouverez dans cette Relation beaucoup de choses particulieres, qui ne sont point dans celles qui ont couru de cette grande Feste.

M^r de Gravel, Ambassadeur de France auprès des Cantons Suisses, ayant marqué autant de joye pour le nouveau bonheur du Roy,

& d'habileté à bien conduire une Feste, qu'il marque depuis cinq ou six ans d'intelligence & de zele dans son Ambassade, j'ay crû vous devoir faire part de ce qui suit. Vous sçavez, Madame, quelle est l'importance de l'Employ de cet Ambassadeur. Quoy que les Treize Cantons s'appellent le Corps Helvétique, il y a pourtant dans chaque Canton des Regles & des Maximes particulieres, qui rendent les Affaires plus difficiles à traiter. C'est en quoy paroist plus avantageusement

le génie qu'a M^r de Gravel pour les grandes Négotiations. Si-tost qu'il sceut la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, il en donna avis aux Magnifiques Seigneurs des Cantons; mais comme il fait son sejour ordinaire à Soleurre, il comença par celuy qui porte le nom de cette Ville. Le 29. Aoust, vers le soir, Soleurre fit tirer plusieurs volées de tout son Canon pour le prélude de la Feste. Le lendemain 30. à huit heures du matin, Leurs Excellences de

24 MERCURE

Soleurre députerent à M^r l'Ambassadeur deux des principaux Conseillers d'Etat, pour sçavoir de luy l'heure où il voudroit recevoir une Audience de cérémonie. Il leur répondit, qu'il estoit prest de se rendre à la Maison de Ville, si-tost qu'on l'avertiroit; & sur cette réponse, Leurs Excellences luy députerent une seconde fois les Seigneurs Banneret & Bourfier, & six autres du Conseil d'Etat, pour le venir prendre dans son Hostel, & pour l'accompagner dans la
Maison

Maison de Ville, où il fut reçu dans la Chambre des Audiences par M^r l'Avoyer Wagner, accompagné de tous les autres Seigneurs. M^r de Gravel ayant pris la place accoutumée sur un Fauteuil, dit, *Que quoy qu'en suivant les ordres exprés du Roy son Maistre, il eust déjà donné avis par ses Lettres au Loüable Corps Helvétique de l'heureuse Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, & que mesme il eust esté prévenu par la voix publique, qui avoit répandu cette grande & importante Nouvelle, avant*
Novembre 1682. C

que la Dépesche du Roy luy eust esté apportée, Sa Majesté luy avoit encore envoyé des ordres précis d'en donner part de vive voix aux Magnifiques Seigneurs de Soleurre, comme à ses meilleurs Amis, Voisins, & Alliez; ne doutant pas qu'ils ne mêlassent leur joye avec celle qu'on faisoit paroistre dans toute la France par des Réjoüissances extraordinaires; Qu'il pouvoit les assurer que Sa Majesté auroit grand soin de faire élever ce Prince dans les mesmes sentimens d'affection & de bienveillance qu'Elle avoit témoigné jusqu'alors pour les

Loisables Cantons, afin de maintenir la bonne intelligence qui dure depuis si longtemps entre la Couronne de France & le Corps Helvétique : Que pour luy, il seroit toujours tres-aise de profiter des occasions de leur rendre ses services à tous en général, & à chacun en particulier. M^r de Gravel s'estant levé, ajouta, Qu'il les assureroit plutôt en Army qu'en Ministre, que leur Canon feroit tant d'effet, que le bruit en iroit jusqu'aux oreilles du Roy, qui l'entendrait avec plaisir. Ce Discours finy, M^r l'A-
vocat Wagner alla recon-

28 MÉRURE

duire M^r de Gravel jusques à la Porte du Conseil; & M^{rs} les Huit Députés le reconduisirent jusque dans la grãde Salle de son Hostel, où M^r l'Ambassadeur les ayant remerciez de leur civilité, ils retournerent à la Maison de Ville.

Quelque temps apres, M^{re} du Conseil Privé, l'Avoyer en teste, précedez des Tambours & des Trompetes, vinrent prendre M^r de Gravel pour l'accompagner à l'Eglise Cathédrale. Lors qu'ils furent entrez dans la Salle, M^r Wagner le complimenta, & dit,

Que tout le monde estoit suffisamment informé des benédiction qu'il avoit plu à Dieu de verser sur Sa Majesté Tres-Chrestienne de France & de Navarre LOUIS XIV. de ce nom, leur Allié & Confédéré, depuis le commencement de son Regne, par les Victoires continues remportées sur ses Ennemis, lesquelles avoient poussé sa renommée non seulement dans toute l'Europe, mais jusqu'aux Pais les plus éloignez, & dans les autres Parties du Monde, par l'augmentation considérable de son Royaume & de ses Etats.

par la gloire qu'il avoit eue dans la derniere Guerre d'obliger ses Ennemis d'accepter les conditions qu'il leur avoit prescrites à son bon plaisir, & d'estre l'Arbitre de la Paix, & enfin par l'heureux Accouchement de Madame la Dauphine, en donnant à la France un Duc de Bourgogne, dont ses Seigneurs & Supérieurs avoient une tres-grande joye, luy souhaitant de tres-bon cœur une parfaite & longue santé, & toutes sortes de prospérité, espérant que ce Prince suivroit les traces de ses glorieux Ancestres, qu'il hériteroit de la grandeur de

Henry IV. son Trisayeul, de la justice de Loüis XIII. son Bisayeul, de la valeur victorieuse & invincible de Loüis XIV. son Ayeul, & de la félicité de Monseigneur le Dauphin son Pere; Qu'ils remercioient Son Excellence de la peine qu'elle avoit voulu prendre d'aller dans leur Conseil, pour leur donner part de vive voix de cette grande Nouvelle, la suppliant de vouloir les recommander de plus en plus à la bienveillance de Sa Majesté, & de l'assurer en leur nom de la constante observation de leurs obligations confédérées:

Qu'ils remercioient aussi Son Excellence de l'affection qu'elle leur avoit toujours témoignée, & qu'ils luy en demandoient la continuation. M^r l'Avoyer finit, en disant, Que M^{rs} les Conseillers présens, & luy, estoient venus pour avoir l'honneur de l'accompagner à l'Eglise. Sur quoy M^r de Gravel répondit, Qu'il les remercioit des nouvelles marques de leur affection, leur estant obligé de la civilité qu'ils luy rendoient; Qu'au reste il les assurait qu'il informeroit tres-fidèlement le Roy des démonstrations de joye publique qu'ils faisoient

paroistre dans cette rencontre, ce qui seroit agreablement receu de Sa Majesté. Le Discours que venoit de faire M^r l'Avoyer, répondoit à l'opinion que l'on a de sa capacité, & c'est dire beaucoup; car il faut que vous sçachiez, Madame, que M Wagner est un des Hommes de la République qui s'est attiré le plus de considération par son mérite. De la Charge de Secretaire d'Etat, il monta d'abord à celle de Bourfier, qui est la troisiéme de Soleurre; & de là on l'a élevé à celle d'A-

34 MERCURE

voyer, qui est la premiere. M^r son Fils, qui luy a succedé dans la Charge de Secretaire d'Etat, donne beaucoup de sujet d'espérer, qu'en montant par les mesmes degrez, il arrivera au mesme point de gloire. M^r l'Ambassadeur, & M^r l'Avoyer, ayant pris le chemin de la grande Eglise, accompagnez des Seigneurs du Conseil, & suivis d'un tres-grand nombre de Personnes cónsiderables, trouverent les Ruës bordées d'habitans de Soleurre sous les armes. M^r Sury, autrefois Ca-

pitaine aux Gardes Suisses, à présent Conseiller d'Etat, & Major à Soleurre, à la teste de sa Milice, salua de la Pique M^r l'Ambassadeur; & M^r son Frere le salua du Drapeau, ayant bien voulu en cette Solemnité faire la fonction d'Enseigne, quoy qu'il se soit fort bien acquité en France de celle de Lieutenant. La Maison de Sury est une des plus considérables du Canton de Soleurre. En approchant de l'Eglise, M^r l'Ambassadeur s'arresta un moment pour jeter la veuë

sur des Inscriptions & des Devises Latines, que M^r Gochart Chanoine, sçavant & habile Prédicateur, avoit faites pour le Roy, pour la Maison Royale, & même pour M^r de Gravel. M^r le Prevost, à la teste de M^{ss} les Chanoines, reçut cet Ambassadeur à la Porte de l'Eglise. On chanta un *Te Deum* & une Messe solennelle, où il y eut de tres-beaux Motets en Musique, de la composition de M^r Michel, Chantre à Sœurre. Apres que M^r l'Ambassadeur fut retourné à son

Hostel, M^{rs} du Chapitre y allerent en Corps le complimenter par la bouche de M^r le Prevost. Entre beaucoup de choses fort justes & toutes pleines de zele pour le Roy, il dit, *Que ceux de son Chapitre, & luy, adresseroient tant de vœux à Dieu pour Sa Majesté, qu'ils mériteroient de passer pour estre ses Chapelains.* M^r de Gravel pria tous ces Messieurs d'un grand Repas qu'il donnoit dans l'Hostel de Ville à M^{rs}, du Grand & du Petit Conseil, & il demanda à M^r Go-

chart en particulier ses Vers & ses Devises, pour les envoyer à la Cour, & félicita M^r Michel sur la beauté de sa Musique. Les mesmes Seigneurs du Conseil d'Etat qui avoient conduit M^r l'Ambassadeur à l'Audience, l'allerent prendre pour l'accompagner à la Maison de Ville. Rien ne peut estre ny plus magnifique, ny plus propre que le fut ce Dîné. Il y avoit mesme des Vins de S. Laurens & de Grèce, qu'on ne voit presque jamais en Suisse. Le Lundy 31. on traita tous

les Officiers & Valets de Ville, à la Confrérie des Arquebustiers. Peut-être, Madame, ne sera-t-il pas inutile de vous dire ce que c'est qu'une Confrérie chez les Suisses. Comme leur Gouvernement est purement Populaire, chaque Corps d'Artisans a dans toutes les Villes Capitales des Cantons, une Maison commune, où l'on s'assemble pour traiter des Affaires, ce qui ne se fait jamais sans de grands Repas. Ces Maisons s'appellent dans quelques Villes, Abbayes, & dans

d'autres, Confréries, & l'on ne peut arriver à aucune Charge de l'Etat, qu'on ne soit auparavant reçu dans quelqu'une ou de ces Confréries, ou de ces Abbayes. Le premier de Septembre, M^r de Gravel alla chez Madame la Colonelle de Roll, dont il avoit emprunté la Maison, parce qu'estant située dans une grande Place où il y avoit une belle Fontaine, elle estoit propre aux desseins qu'il vouloit exécuter. Madame de Roll est venue d'un Homme qui s'es-

GALANT. 41

roit acquis beaucoup d'esti-
 me & de considération dans
 la Charge de Colonel en
 France. Elle a deux Fils tres-
 recommandables par leur
 mérite & par leurs emplois.
 L'un est M^r de Roll, qui est
 un des principaux Conseil-
 lers d'Etat de Soleurre; l'aut-
 re, M^r le Chevalier de Roll,
 de l'Ordre de Malte, Com-
 mandeur de Basse & de
 Reinfelden. Ces deux Mes-
 sieurs aiderent à Madame
 leur Mere à faire les hon-
 neurs de sa Maison. Il s'y
 trouva les plus considéra-

Novembre 1682.

D

bles Personnes de la Ville, M^r l'Avoyer Wagner, M^r le Banneret Besenval, qui occupe si dignement une des premieres Charges de l'Etat, & M^r le Bourfier Sury, qu'on a si souvent député à des Ambassades importantes, & dont le nom est si connu à la Cour par luy-mesme, & par M^r son Frere, qui estant Capitaine aux Gardes, fut tué à Doësbourg pour le service du Roy. Dès que M^r l'Ambassadeur fut entré chez Madame la Colonelle, cette Fontaine qui est dans la Pla-

ce, commença à jeter du Vin blanc & rouge. Elle avoit changé de figure par les soins & les ordres de M^r de Gravel. C'estoient deux Dauphins, au dessus desquels on voyoit un Soleil & une Couronne fermée. Le Vin coula en abondance depuis une heure apres midy, jusqu'à dix heures du soir. M^r l'Avoyer parut à la Fenestre, bûvant dans un grand Verre fort profond à la santé du Roy, & la portant au Peuple, & aussitost il y eut presse à qui luy en feroit mieux rai-

fon. Cependant M^r l'Ambassadeur fit diversion à l'empressement que le Peuple avoit de boire, lors qu'il jetta, & pria M^{rs} l'Avoyer & Bourfier, & les Dames, de jeter aussi-bien que luy, quantité de Médailles d'or & d'argent d'un bon poids. Elles représentoient des Dauphins, avec ces mots, *Hoc sidere firmant.* On lisoit sur le Revers, *Lud. Mag. glor: Proli, Duci Burg. 1682.* & autour du même Revers, *Sparsa publice P. D. R. de Gravel. p. t. Leg. Solod.* Concevez bien, Ma

dame, quelle fut la joye de Madame de Roll, en voyant M^r de Gravel faire pour la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne ces libéralitez au Peuple de Soleurre, du mesme lieu & des mesmes Fenestres d'où M^r de la Barde alors Ambassadeur en Suisse, en avoit fait aussi pour la Naissance de Monseigneur le Dauphin. Avant que M^r l'Ambassadeur se retirast, Madame la Colonelle luy présenta un Ambigu fort proprement servy. Les Dames qui furent

de cette Feste, regréterent fort Madame l'Ambassadrice, que son indisposition en avoit éloignée. Ce fut à cause de sa maladie que M^r de Gravelne donna pas chez luy ce Repas qu'il donna dans l'Hostel de Ville. Il fit encore ce mesme soir, au sortir de chez Madame Roll, un grand Régale au Jeu de l'Arquebuse; & sur les huit heures, au signal de deux coups de Canon, il fit tirer deux Feux d'artifice, que M^r le Capitaine Villading de Berne, avoit composez. Ils

estoyent placez aux deux bords de la Riviere d'Are, qui baigne une partie des Murailles de la Ville; & quoy qu'elle soit aussi large que la Seine l'est à Paris, on lisoit facilement d'un bord à l'autre les Devises dont les Feux estoient embellis. Comme des Réjouïssances si magnifiques avoient attiré à Soleurre un grand nombre d'Etrangers, Leurs Excellences de Soleurre les régalerent le 2. de Septembre à trois grandes Tables, où parut toute l'abondance & toute

la délicatesse possible. Le 3.
M^r l'Ambassadeur fit publier
par toute la Ville que tous
les Bourgeois allaissent se ré-
jouir dans leurs Confréries,
& qu'ils ne se missent pas en
peine de la dépense. L'ordre
fut suivi avec joye. Ces Bour-
geois n'ayant pas de Canon,
ils tirèrent en bûvant les San-
tez du Roy & de la Maison
Royale, quantité de coups
de gros Mousquets, qui ne
faisoient guère moins de bruit
que des Pieces de Campa-
gne; & M^r de Gravel crût ne
pouvoir mieux finir ses Ré-
jouissances

joüissances que par ce Festin
qu'il fit à tout Soleurre.

Des deux Sonnets que
j'adjoute à cette Relation,
M^r Vignier de Richelieu a
fait le second sur des Bouts-
rimez qu'on luy donna si-
tost qu'on sceut que Ma-
dame la Dauphine estoit ac-
couchée d'un Prince.



Novembre 1682.

E

50 MÉROURE

SUR LA LUMIERE QUI
parut en l'air la nuit que Mon-
seigneur le Duc de Bourgogne
vint au monde.

SONNET.

Quand le Ciel veut donner un
Héros à la Terre,
Souvent il le prédit par des Signes
divers.

Alcide fut conçu dans le bruit du
Tonnerre,
Et le Juste (1) naquit au milieu des
Eclairs.

SE

Nostre auguste Monarque entrât dans
l'Univers,
Y vint parmi les feux (2) & le bruit
de la Guerre;

*Et ce Thébain (3) qui mit ses Tyrans
dans les fers,
Apporta sur sa cuisse un brillant
Cimeterre.*



*Quand Tullus (4) vint au monde,
un Prodige fameux
Présagea sa grandeur par les celestes
feux
Dont sa teste en naissant parut envi-
ronnée;*



*Et si l'on voit au Ciel briller un feu
nouveau
Au moment que ce Prince entre dans
le Berceau,
Ce feu marque déjà sa grande des-
tinée.*

1. Louïs le Juste. 2. Tout estoit alors
en guerre. 3. Pelopidas. 4. Servius.

52 MERCOURE

HOROSCOPE DE MONSEIGNEUR le Duc de Bourgogne.

Tu seras plus aimé que l'on
n'aima Titus,
Tes vertus prévaudront sur celles de
Socrate;
Tu convaincras l'Erreur comme fit
Avitus,
Et seras plus heureux cent fois que
Policrate.

52
Nul ne craindra chez toy le destin
de Clitus,
Tu feras mieux des Vers que le Poète
Epicrate;
Plus vaillant que César, Alexandre,
Aratus,
Ton sçavoir confondra l'éloquent
Isocrate.

SS

*Dieu le Pere, le Fils, & Sanctus
Spiritus,*

*Seront tes Conseillers jusqu'à ton
Obitus;*

*Tu les consulteras tous les jours à
la Messe.*

SZ

*Peuples, Princes, & Roys, en dépit
du Démon,*

*Venant pour admirer ta profonde
Sagesse,*

*Prendront tes Jugemens pour ceux
de Salomon.*

Chacun tâche d'épurer son
stile, & d'élever ses pensées,
en parlant du Roy & de la
Maison Royale. Cependant
il y a des manieres de louer

§4 MERCURE

en langage du Pais , qui ne manquent pas de graces, & on trouve quelquefois autant d'agrément à ce stile naturel, qu'aux expressions les plus relevées. Voicy un Dialogue Périgordin, qui a donné beaucoup de plaisir à une fort grande Compagnie. Il fut recité dans la Tragédie que les Ecoliers du College des Jesuites de Périgueux représenterent dans le temps qu'on y célébra la Naissance du jeune Prince.

56 MERCOURE

*Granda charza toujour donen peno
d'avey.*

FRONTOU.

*Eou n'ey plo quaquaré d'aquo qué tu
dizey;*

*Tou crezy quaqu'ey vray, pey que di
lou Riaumé,*

*Tou tan gran qué peti, sey jaurvissen,
Guillaumé.*

*Sabey-tu coumo qué appellen quel
Efan?*

GUILLAUME.

*Tou ley avay nomma Monsieur... non...
ma perian*

*Tou m'en souvené avro, aqu'ey Dio
de Bourgoiigno.*

FRONTOU.

*Aquo sero donqua un Gran-taillo-
bezoiigno,*

*Sembaro son Gran-Pay, ou you serey
trompa;*

GALANT. 57

*De la Guerre ou la Pax sero Meytre
achaba,*

*Auro quan sero gran, & Tambour, &
Trompette,*

*Et joussi sou sougiés seran toujours à
Fête.*

GUILLAUME.

*Tou crezi coumo tu que coumo ser
Grand-Pay,*

*Quan cou sero monta dessus son Cha-
vaubay,*

*Eou faro bien deo bru quan cou faro
la guerre;*

*Eou n'iauro de Monsieur, ny de Rey
sou Vezis,*

*Qu'cou nou bato toujours, si né ser
sou Amis.*

FRONTOU.

*Tou pregi Dieus, Efan, que nou zous
pechan veyré,*

*Guillamé, mon amy, nou zous deven
plo creirés*

58 MERCOURE

*T dizen que déija ey tan bravé &
plazen,*

*De ma Frondo à nau cro l'y voudrioy
fa prezen,*

*Mo Baleyto en son tra ly serio ple
dourado.*

GUILLAUME.

Ma Banduso ey tabé facho au tour
& courdado, * Toupie.*

*E, ma Dessubré tou, so que yaimé lou
may,*

*Ey mon bravé Fleijeou, que toûjour
tamay vay,*

*Me ser per fa dansa la Filla deou
Villagé,*

Et las accoutuma à noyé badinagé.

FRONTOU.

*Li dario per mingea deou Perou Jar-
gouneou,*

*La Pruna seconder, & de si Eyssar-
neou ;*

GALANT. 59

*Ma si di notro Vigno cou yavio de la
Douffo,
Aubé deon Sauvignou madur, pren-
drioy la courso
Per lou vité pourta à daqueon bravé
Efan.*

GUILLAUME.

*You n'aubludario pa de notré grand
Châtan,
De notré Camberou la meillour Cam-
berouna,
Un plé Sa de bon cor, touta fina &
bouna,
De la Figea tabé de notre bon Figié,
Et d'aqui gro Praucé qué son di lou
Fergié.*

FRONTOU.

*Ha si ma May auzavo, à la Dam^e
A couchado,
Elle ly pourtario notro Poulo tuffado,
En parey de Pouley, & dedi un
Panié*

60 MÉRQUE

*Dougé Fromagey gras quello garda
au Granié.*

FRANCEY. Il fort le
dernier.

*Guillaumé, & tu Fronton, vautre
m'arvé lo mino*

*De parla del Efan de lo Dame Dau-
firo.*

*Hier mon Pay quan vengué qu'ero
tar d'au Marcha,*

*Ter'ana achata de Sam un ple Bissa,
Dissé qué di lou Bourg coumenaver
grand-joye,*

*Parso qu'à quel Efan que lou Ceou
nous envoyo,*

*S'enfaro cragnié un jour, & noi
rendro conten,*

*Joussy ne parlaran jamay que de bon
tem.*

*Mésenté, Diæn zou sa, poussa d'un
gran couragé,*

GALANT. 61

*Per quitta mon Mouton amay notre
Villagé,
Per na en tey naqu aqueou tan brave
Efan.*

*Mon joly Passerau que rêvé en vou-
lan,*

*Tou ly voudrio pourta qu'auquaré
may enquero,*

Un Eychirpeou tout niau qu'ay fa
de Nouzilliero.*

*A perpau d' Eychirpeou, disen que
notre Rey,*

*Lou Gran Pay del Efan, que Diæu
donné bon sey,*

*Lou so tendré per tou, & que s'ey
grando pero,*

*Eou pren tou so queou vaou, sey jamay
perdré baleno.*

** C'est une Invention dont les Bergers
se servent pour prendre les petits
Oyleaux.*

62 MERCOURE

*Anen vité, parten, beleou di canquey
jour*

*Nou sirian sou Valey, au lié d'estre
Pastour.*

GUILLAUME.

*Effan, aquo-ey trop loin per pondey
si conduire;*

*Disen queou yo d'aumen, leu que
saben eycriré,*

*Bien cen legua deycy; ma coumo bon
Francey,*

*Gardan notrey Montou lou maty &
lou sey,*

*Souhaiten ly qu'un jou l'un lou pecho
bien veyré*

*A tou sou Ennemy en santa s'en fa
creiré;*

*N'oubliden subré tout son Gran-Pay,
ny son Pay,*

*Ny may sa Grando-May, ny may sa
bravo May,*

*Qu'y vivan tou conten en santa dy
lo Franso,
Et nous autrey anen cemenfan notre
Danso.*

Frontou chanta ces Paroles en
Périgordin , sur l'air, *Ne serons-
nous pas en repos, Amy, à cette Table?*
& tous trois commencerent leur
Dance par une Gavote.

*Qué chacun de non siobien gay
En daquisto Nayssenso;
Fazen iraton à qui miey may
Per la rejauvissenso.
Ah plet à Dieu queon fugué vray,
Coumo jey l'esperanso,
Quaqueon Fir semblé son Gran-Pay,
Per l'aunour de la Franso.*

Il semble que les Feux de
joye ne soient destinez que

pour la France. La Guerre, ou d'autres Fleaux, regnent chez les autres Nations; & s'il y paroist des Feux, ils ne jettent que de la terreur dans les esprits, & la déiolation qu'ils causent, en fait longtemps garder la mémoire. On vous a souvent parlé du Vésuve, Madame, & vous sçavez que de temps en temps cette Montagne du Royaume de Naples jette des feux, & cause des ravages terribles dans les environs. J'ay à vous entretenir de ceux qu'elle a faits depuis peu. Comme ils

sont remarquables & tres-
funestes à tout le Pais, on en
tient un compte exact. On
sait qu'avant l'Empire d'Au-
guste il y a eu cinq de ces
Débordemens de flâmes, &
depuis ce temps-là on en a
veu quinze. Le premier en
l'an 81. de l'Ere Chrestienne,
le second en 243. le troisiéme
en 421. le quatriéme en 685.
le cinquiéme en 983. le si-
xiéme en 993. le septiéme en
1036. le huitiéme en 1038. le
neuviéme en 1138. le dixiéme
en 1139. l'onziéme en 1430.
le douziéme en 1500. le treiziéme

Novembre 1682.

E

66 MERCOURE

zième en 1631. le quatorzième en 1660. Le quinzième & le dernier , est celuy de cette année 1682. En parcourant toutes ces dattés , on trouve que les débordemens du Vésuve sont fort irréguliers. Les uns sont éloignez de trois cens ans. Les autres ne le sont que d'un an. La Physique ne peut rendre aucune raison de cette inégalité. Elle n'en rend que de l'effet général, par les Cavernes de Soulfre & de Bitumes qui sont dans la terre. Ce sont des Mines naturel-

les, toutes semblables à celles que l'on fait tous les jours par Art. Les exhalaisons qui sortent de ce Bitume & de ce Soulfre, prennent feu, ou par la violence de l'agitation qu'elles ont d'elles mêmes, ou par celles qu'elles reçoivent des exhalaisons qui peuvent venir de plus bas, ou par les étincelles qu'auront fait naître deux pierres de ces Cavernes, dont l'une sera tombée sur l'autre. Alors il faut que la Mine fasse son effet. Plus elle est resserré dans un lieu étroit, plus il est vio-

lent. De là viennent les tremblemens de terre. Lors qu'ils sont tres-forts, comme le dernier du Canada, la terre vomit des feux, parce que les exhalaisons ont pû l'entrouvrir; mais ce qui fait qu'il n'y a pas des feux à tous les tremblemens, c'est que les exhalaisons ont bien la force de soulever la terre qui est au dessus d'elles, mais non pas de l'entrouvrir; de sorte qu'elles se font des chemins à costé par où elles s'échappent, & à la fin se perdent. Si elles ont des ouvertures toutes fai-

tes, elles sortent toujours par là, & c'est là la cause des flâmes du Vésuve, & de toutes les autres Montagnes qui en jettent; car outre le Vésuve, il y a encore dans le même Canton de l'Italie, le Mont Etna, si fameux dans l'Antiquité, & une Montagne de l'Isle de Strongoli, qui est une de ces Isles Vulcaniennes, où les Fables avoient placé la Forge de Vulcain & des Ciclopes. Ainsi on a sujet de croire que tout ce terroir est de la même nature, j'entens le Royaume de Na-

ples, la Sicile, & les petites Isles voisines, & que ces trois Montagnes ardentes y sont bien nécessaires, puis que sans ces soupiraux il y a peut-estre déjà longtems que les tremblemens de terre auroiét abîmé de si beaux Païs, ou y auroient au moins causé de tres-grands dégasts. Croiriez-vous que ces exhalaisons de Soulfre ont tant de force, qu'elles ont quelquefois produit de nouvelles Isles? Telle est l'Isle de Santerini dans l'Archipel. Elle n'y est que depuis peu de siècles. Un

jour on vit la Mer étrangement agitée. Elle jettoit de gros Rochers du fond de ses eaux, & elle en jetta une si prodigieuse quantité, qu'elle se combla elle-même en cet endroit là, & forma cette Ile de Santerini. C'estoient ces exhalaisons qui secoüoiēt avec tant de violence la terre qui estoit sous les eaux. On a esté surpris de trouver des Montagnes ardentes dans un Pais aussi froid que l'Islande, qui est sous le Cercle Solaire. Cependant le Mont Hecla y jette autant de feux que le

Vésuve, & ces feux sortent du milieu de la neige & des glaces dont tout ce Pais-là est presque toujours couvert. Mais il ne faut compter pour rien cette froideur extérieure qui est sur la surface de la terre. Elle a des sources de flâme dans ses entrailles. Pardonnez-moy ces digressions, Madame. Je reviens au Vésuve. Ses débordemens de feu commencèrent le 14 d'Aoust. Tout le Pais de Masse fut couvert de cendres d'une tres-mauvaise odeur, & les flâmes se jetterent jusque

que dans le Bois d'Ottajano, où elles firent bien du ravage. Le 16. il y eut de grandes pluies. Le 20. la terre trembla pendant trois heures entieres, & le tremblement alla jufqu'à Naples, qui est à huit milles du Véfuve. Les Habitans de tous les environs de cette Montagne, pourfuivis par un deluge de feu, & craignant d'efre enfevelis fous les cendres, fe retirerent dans Naples, où ils trouverent la confternation prefque auffi grande qu'elle eftoit dans les Lieux qu'ils

Novembre 1682.

G

venoient d'abandonner. On ne pût avoir recours qu'aux larmes & aux prieres. Le 22. vers les six heures du soir, la Montagne jetta vers Madaloni une horrible quantité de cendres & de fumée ; & quand la nuit commença, ce fut une pluye comme de charbons broyez fort menu. Cependant toute la terre trembloit. On entendoit le bruit affreux que le Vésuve faisoit en vomissant des flâmes qui paroissoient de couleur de sang ; & le Ciel qui sembloit vouloir redoubler

l'horreur de cette nuit-là, y ajoûtoit les éclats de son tonnerre, & la funeste lueur de ses éclairs. Le matin du 23. il tomba une telle abondance de pluyes, qu'on crût qu'elles éteindroient les flâmes du Vésuve, mais il ne laissa pas d'en sortir encore des orages de cendres. Il y en eut de grises, qui volèrent si loin, que la Ville de Naples en fut pleine; & enfin le 24. la Montagne envoya sur la cime des cendres blanches, par où se termina l'embrasement.

On vient de me donner un Rondeau, dont je vous fais part dans le mesme instant. Il est d'un Autheur qui a eu raison de le faire en vieux langage, par complaisance pour un vieux Parent. Ce Parent estoit un Homme d'un caractere aussi extraordinaire qu'on en puisse voir. L'antiquité luy plaisoit en toutes choses, jusques là qu'il ne s'aima jamais tant que lors qu'il se vit la barbe grise. Ses Habits, ses Meubles, tout sentoient le temps de Francois I. Il se mesloit de rimer,

& les Poësies de Baïf estoient son modele. Sa Bibliothèque que aussi singuliere que son esprit, estoit composée de tout ce qu'il avoit pû trouver de vieux Romanciers. Il avoit Marot & du Bartas, quoy qu'il les trouvast un peu modernes, sans oublier Ronfard, qu'il réveroit particulièrement comme le Prince des Poetes François. Il avoit aussi les Oeuvres de Sarazin & de Voiture; mais il ne les estimoit qu'à cause des Rondeaux & des Ballades qu'ils avoient mellez parmy leurs

Ouvrages. Il traitoit les belles Lettres du dernier de bagatelles , propres seulement pour amuser les jeunes Esprits; mais il admiroit les Lettres Gauloises que le mesme Autheur a écrites au Comte Guicheüs, au Chevalier de l'Isle invifible. Le bon Homme qui n'a point démenty cette belle inclination tant qu'il a vécu , l'a confervée encor en mourant, puis qu'il a legué par son Testament une fomme confidérable à l'Autheur du Rondeau que je vous envoie , à

la charge qu'il en feroit un certain nombre en stile Gaulois, ou de Ballades. Si les Ballades estoient de son goust, il feroit blâmable, si estant son Légataire, il négligeoit d'accomplir ses dernieres volontez.

R O N D E A U
en vieux Langage.

LE voudrois moult que ma mi-
garde Ocelle
Voulust s'ébatre és Behours, és Tour-
nois;
Ores viroit comment je combatrois,
Ores viroit qu'aussitost pour icelle
Maint Chevalier à la mort envoyrois.

SS
Que n'avient-il que quelques Dis-
courtois

Dir me vinst, Ocelle n'est pas belle,
Fust-il Roland, ou Perceval Gaulois,
Le voudrois moult.

SS
Comme un Lyon contre luy guerroy-
ois,
Pour l'envoyer dans la triste Nacelle,
Pourveu qu'apres, cette Dame cruelle
Me dist, je t'aime, ô Chevalier cour-
tois;
Oyant cela, d'abord je répondrois,
Le voudrois moult.

Voicy d'autres Vers que
 vous trouverez fort agrea-
 bles. Vous sçavez, Madame,
 que selon les Poëtes, chaque

Fontaine à la Nymphé. Vous
serez peut estre bien aisé d'en
entendre parler une à une
Personne aussi distinguée par
son mérite que par la nais-
sance.

LA NYMPHE
DE BOURBON,

A M^{me} la Duchesse de Nevers.

D*epuis que je fournis du secours
aux Humains,
Et que je verse à plines mains
Sur leurs maux envicillis ma liqueur
pure & saine,
Mille Beaux dessus mes bords*

82 MERCURE

*Etalant à l'envy leurs plus riches tré-
sors,*

*Ont souvent embelly mes Eaux & ma
Fontaine.*

*J'en ay veu souvent dans ces Lieux
Faire tout le plaisir des yeux,
Et de tous les endroits du monde
J'ay veu venir & Brune & Blonde,
Avec un attirail de charmes pré-
cieux;*

*Mais, ô Duchesse incomparable,
Dont l'air est si charmant, si modeste,
& si doux,*

*Que tout ce que j'ay veu de rare &
d'admirable,*

Est au dessous de vous!

*La raison, la sagesse, & l'extrême
prudence,*

*Toujours dans vostre cœur sont en
intelligence,*

*Tandis que les douceurs, les ris, & les
appas,*

GALANT. 83

*De moment en moment naissent des-
sous vos pas.*

*Aussi vous voyant sans pareille,
Mon unique soucy,*

*Depuis que vous estes icy,
Est que soigneusement je veille
A vous donner des Eaux qui vous
fassent du bien,*

*Sans quoy je comptcray pour rien
Tous mes autres succès dont on chante
merveilles;*

*Et si je réussis à remplir ce devoir,
J'en seray trop récompensée
Par un accroissement de ma gloire
passée,*

*Que tout l'Univers va sçavoir,
Et parce que j'auray toujours dans la
pensée*

*Le plaisir que je sens à présent de
vous voir.*

84. MERCURE

Le nom de Mademoiselle de Castille vous est connu par beaucoup de jolis Vers que je vous ay envoyez de la façon dans plusieurs de mes Lettres. Elle revenoit il y a quelque temps d'Arnouville à Paris en fort bonne compagnie, & fut priée de donner un Impromptu sur deux Papillons qui se poursuivoient dans la Campagne, en tournant l'un sur l'autre. Voicy le Madrigal qu'elle fit.

MADRIGAL

A LYSETE.

*V*oy ces deux Papillons se fuir
 & se poursuivre,
 Et l'un sur l'autre en l'air faisant
 mille retours,
 Donner un doux exemple à suivre
 Dans leurs innocentes amours.
 C'est ainsi, charmante Lisete,
 Que dans une tendre amourette
 Il faut passer le printemps de ses
 jours.
 A s'entrecaresser, Lysete, qu'ils se
 plaisent!
 Comme ils se baisent & rebaisent!

On ne s'est pas montré
 moins zélé en Picardie que

dans les autres Provinces. Amiens donna l'exemple dès le Samedi 15. d'Aoust, & par les décharges du Canon de la Citadelle, les Feux, les Illuminations, & les Fontaines de Vin. Cette Ville fit connoître l'attachement qu'elle a pour le Roy, & pour toute la Famille Royale, selon sa Devise qui porte,

Lilijs tenaci vimine jungor.

La Ville de Laon a partagé ses Réjouïssances en trois jours. Le Public prit le premier jour pour marquer sa joye, par des décharges de

l'Artillerie, par des Feux, & des Illuminations. Le second jour appartient au Corps de Ville, qui fit couler des Fontaines de Vin en plusieurs endroits, mit les Bourgeois sous les armes, & donna un grand Repas, & le divertissement d'un Feu d'artifice à M^r l'Evesque Duc de Laon, qui ce mesme jour avoit fait chanter le *Te Deum*, & y avoit assisté en Habits pontificaux. Le troisiéme jour fut celuy de ce Prélat. Il avoit fait mettre au milieu de la Court de l'Evesché, un Dauphin qui jet-

toit du Vin excellent. Toutes les Fenestres de son Palais furent éclairées de grosses Bougies. Il régala magnifiquement les plus considérables Personnes du Clergé & de tous les autres Corps; & pour rendre la joye universelle, il jetta quantité d'argent à tout le Peuple.

Le *Te Deum* fut chanté en Musique à Péronne, dans l'Eglise Royale & Collégiale de S. Fursy, en présence des Corps de Justice, & de Ville, & des Officiers de l'Election & du Grenier à Sel. Au sor-

tir de là, M^r Aubert, Ecuyer,
 Président au Grenier à Sel,
 & Majeur, Commandant en
 l'absence de M^r le Marquis
 d'HocquincourGouverneur,
 & de M^r de la Brouë, Lieute-
 nant de Roy, se rendit dans
 la Place publique avec M^r
 Boitel, Eleu & Lieutenant du
 Majeur. Ils estoient précé-
 dez de tous les Gardes de
 M^r le Gouverneur, & accom-
 pagnez de la Noblesse, &
 des Officiers de la Garnison.
 Ils allumerent le Feu l'un &
 l'autre, chacun avec un Flam-
 beau, qu'ils prirent des mains

Novembre 1682.

H

d'un des Gardes & d'un Sergent de Ville. Les décharges de toute la Bourgeoisie, de la Jeunesse, & de la Cavalerie qui estoient rangée en bataille sur la Place, se firent entendre dans le mesme temps, & furent suivies du bruit du Canon, & des salves de l'Artillerie. Il y eut le soir à l'Hostel de Ville deux Tables, chacune de vingt Couverts magnifiquement servies; & M. Aubert Majeur, envoya du Vin à tous les Convents. On ne vit par tout que Festins publics, &

le lendemain on continua les Réjouissances.

La Ville de Corbie a marqué avec beaucoup d'éclat sa joye pour la mesme Naissance. Tous les ordres furent donnez par le Prieur de l'Abbaye, en qualité de Grand Vicaire de M^r le Chevalier de Savoye, qui en est Abbé & Comte de Corbie. Le jour de S. Louïs, qu'on avoit destiné pour solemniser la Naissance du jeune Prince, l'Eglise de l'Abbaye fut magnifiquement parée, & la Porte ornée de mille Devises.

On chanta une grande Messe le matin, & l'aprèsdînée des Vespres, où se trouverent les Corps de Justice & de Ville, précédés de leur Officiers & de leurs Massiers. Les Vespres furent suivies d'une Procession generale, & au retour on chanta le *Te Deum*; apres quoy le Héraut d'Armes qui estoit placé sur les degrez de la Chaise Abbatiale, ayant crié *Vive le Roy, Vive Monseigneur le Dauphin, Vive Monseigneur le Duc de Bourgogne*, tout le Peuple répondit avec mille acclama-

tions. Au sortir de l'Eglise on entra dans l'Abbaye, où le Prieur donna une Collation magnifique aux Magistrats, & tout le Peuple mesme y eut bonne part. Pendant tout ce temps, une Fontaine de Vin couloit du premier étage de l'Abbaye. En suite le Prevost fit battre la Générale, & tous les Bourgeois s'étant trouvez sous les armes, ils se rendirent en bel ordre au grand Marché, où ils furent rangez en bataille autour d'un Feu de joye qu'on avoit préparé. Le Prieur de

l'Abbaye, suivy de la plupart de ses Religieux, vint l'allumer, & aussi-tost les Bourgeois firent leurs décharges avec tant d'ordre, qu'on avoüa qu'ils n'avoient pas encore oublié le métier de la Guerre. Les Capitaines régalerent leurs Soldats d'une grande profusion de Vin, & M^r le Prevost donna un Repas magnifique à tous les Officiers de Justice, tandis que tous les Quartiers faisoient leurs assemblées particulières, avec une joye si entiere & si parfaite, que le

lendemain sans ordre on
continua la Feste.

Rien ne peut mieux sui-
vre ces Réjouissances, que
les Vers que vous allez lire.
Ils ont esté faits par M^r Raule
de Roüen, dont vous esti-
mez les Ouvrages.



SUR LA NAISSANCE
DE MONSIEUR
LE DUC DE BOURGOGNE

Ab Jove Principium.

F*Rance, cet heureux jour, qui
doit marquer ta joye,
Est celui du bonheur qu'un Astre heu-
reux t'envoie,
Quand ce Prince qui naist, si long-
temps souhaité,
Te comble d'allégresse, & de feli-
cité.
Ce n'estoit pas assez au plus grand
Roy du Monde,
Que sa valeur parût sur la terre &
sur l'onde,
Qu'il fist trembler l'Europe au seul
bruit de ses Faits,*

Qu'au plus fort de la Guerre il fist
 naître la Paix,
 Qu'il vist son Peuple heureux, & ses
 Provinces calmes,
 Qu'il cultivast ses Lys à l'ombre de
 ses Palmes,
 Pour assurer son Trône il falloit un
 appuy,
 Et le Prince naissant le devient au-
 jourd'hu.
 Il fera voir un jour par cent fameux
 prodiges,
 Qu'il suit de ses Yeux les éclatans
 vestiges.
 Jupiter le promet, le Ciel l'a des-
 tiné,
 Puis qu'en son jour heureux ce Royal
 Prince est né.
 Cet Astre tout à fait, si propice aux
 Monarques,

Novembre 1682.

I

98 MERCURE

*De sa gloire à venir fit briller mille
marques,*

*Quand pour la découvrir aux yeux
de l'Univers,*

*D'une nouvelle flâme il pénétra les
airs.*

*De ce Prince en ce point il marquoit
la Carrière,*

*Et luy vint préparer un Trône de
lumière.*

*Tout l'Univers surpris de la voir
éclater,*

*Par mille rayons d'or reconnut Ju-
piter.*

**Ce qui suit est encor de M^r
Rault.**

SUR LA M E S M E
N A I S S A N C E.

Principe jam nato jacter se Gal-
lia ; nam se
Hic Patre Delphino , Regéque
jactat avo.

Que la France en tous Lieux
celibre la Naissance
De ce Prince qui sort du Sang des
Demy-Dieux ;
Ne doit-il pas un jour égaler en puis-
sance,
Et le Dauphin son Pere, & nos Roys
ses Ayeux ?

Voicy des Vers d'une au-
tre nature. C'est une Tradu-
ction de la troisiéme Epi-
gramme du premier Livre de

100 MERCURE

Martial, qui commence par
Nullus in urbe fuit, &c.

Quand de concert avec ta
Femme

*Tu permettois aux Damoisceaux
De donner Régals & Cadeaux,
Et de voir en secret la Dame,
Jamais Logis ne fut moins peuplé que
le tien;
Mais depuis que cessant d'estre Mary
commode,
Au moins faisant semblant de changer
de méthode,
D'un jaloux surveillant tu portes le
maintien,
Ta Maison de Galants est sans cesse
occupée.
L'on y voit à l'envy Gens de Robe &
d'Epée.*

GALANT. 101

*A la Femme chacun aujourd'huy fait
la Cour;*

*Elle qui ne voyoit personne,
Ne fçauroit plus suffire aux Galants
tout le jour.*

Ma foy, l'invention est bonne.

Pour passer d'une matiere
un peu galante à quelque
chose de plus sérieux, je vous
envoye une Harangue que
M^r Amelot Ambassadeur de
France à Venise, a faite au
Sénat de cette République.
Je vous en parlay le dernier
mois dans la Description de
son Entrée; & si la galanterie
& la magnificence de cer



Ambassadeur ont paru en cette occasion, son esprit ne paroist pas moins dans cette Harangue. Il adresse d'abord la parole au Doge, & en suite à tout le Sénat.

SERENISSIME PRINCE,
TRES-ILLUSTRES, & TRES-
EXCELLENS SEIGNEURS,

Si le sujet qui m'amene aujourd'huy dans cette auguste Assemblée ne luy devoit pas estre infiniment agreable, je me trouveroie dans un juste étonnement, ayant à parler devant Vostre Serénité, & Vos Excellences, c'est à dire

devant le Trône de la Serénissime République, que je regarde comme celui de la plus profonde Sagesse ; mais quelque défiance que j'aye justement de moy-mesme, tout est si grand & si admirable dans le Prince qui m'envoye, sa puissance si connue de tous & si redoutée de ses Ennemis, ses vertus si éclatantes & dans un degré si héroïque, son amitié si glorieuse, si utile, & tant de fois éprouvée par ses Alliez, que je trouve avec raison toutes sortes d'assurances dans l'honneur que j'ay d'estre chargé de ses ordres.

Je viens, Serénissime Prince,

I iiij

*Tres - Illustres & Tres. Excellens
Seigneurs , renouveler à Vostre
Serénité & à Vos Excellences,
les assurances de l'affection du Roy
mon Maistre , & vous protester
de sa part , qu'Elle sera toujours
tres-ardente & tres. forte ; qu'il
est plus que jamais dans les dis-
positions d'en donner à cet illustre
Sénat les mesmes marques qu'il
en a reçues en tant d'occasions ;
qu'il s'intéresse comme aux choses
du monde qui luy sont les plus
cheres , aux avantages & à la
gloire de cette République ; qu'il
voit avec un plaisir extrême l'é-
tat florissant où elle se trouve,*

et qu'il ne souhaite rien plus ardemment que la durée et l'augmentation d'une union que les Roys ses Prédécesseurs ont entretenue avec tant de soins.

Ce Monarque aussi glorieux dans la Paix que dans la Guerre, triomphant dans l'une et dans l'autre, puis qu'il n'a cessé de vaincre ses Ennemis que pour se vaincre soy-mesme, a fait par sa modération ce que n'ont pû faire toutes les Puissances de l'Europe jointes ensemble.

Arrester le rapide cours de ses Victoires, estoit un Ouvrage réservé à luy seul. Il a voulu

par là se faire des degrez de gloire inconnus aux Siecles passez, & je puis dire avec verité qu'il a esté beaucoup plus sensible au repos qu'il a donné à l'Europe par le Traité de Nimégue, qu'aux grandes & continuelles prospé- ritez de ses Armes.

C'est ce mesme Esprit qui le fait encore aujourd'huy donner tous ses soins pour la manutention de la Paix. Je ne puis douter que les Propositions qu'il a fait faire tant dans l'Europe qu'ailleurs, ne soient bientost acceptées, puis qu'outre qu'elles sont tres-raisonnables, Sa Majesté est plus que

jamais en état de faire valoir ses justes prétentions, et de leur donner avec justice une bien plus grande étendue que les bornes que sa modération s'est elle-même prescrite par ses offres. L'on doit donc espérer qu'elles seront bientôt suivies d'une confirmation de Paix qui fera jouir l'Allemagne & les Pais-Bas pour longtemps d'une parfaite tranquillité. Sa Majesté la préférera toujours aux nouveaux sujets de gloire que ses Armes lui pourroient acquérir, & se trouvera par ce moyen d'autant plus en état d'employer ses forces, quand il sera

nécessaire, pour le secours de ses Amis, entre lesquels la Sérénissime République tiendra toujours le premier rang.

Ce sont, Sérénissime Prince, Tres-Illustres & Tres-Excellens Seigneurs, les véritables sentimens du Roy mon Maître; & comme il conserve avec beaucoup d'estime une sincère amitié pour Vostre Sérénité & Vos Excellences, il prend aussi une entière confiance en la vostre, & il est bien persuadé qu'en toutes les occasions il en recevra les marques qu'il en doit attendre.

Elle est si ancienne, cette il-

lustre amitié qui lie depuis tant de Siecles la Couronne de France avec cet Etat ; elle a esté resserrée par tant de nœuds ; fortifiez par tant de grands services réciproquement rendus , que la durée en doit estre égale à celle de ces deux Empires , c'est à dire à celle du Monde.

Cette étroite liaison n'est pas moins juste que solide , puis que si la France est sans contrédit la premiere Monarchie de l'Univers , Venise est également au dessus de toutes les Républiques qui ont esté & qui sont aujourd'uy illustres par la splendeur

110 MERCURE

Et l'ancienneté de son origine, fameuse par de grandes Conquestes, recommandable par sa pureté constante dans la Religion, Et par son attachement aux intérêts de l'Eglise. Elle a servy d'azile aux Souverains Pontifes opprimez; elle a cent fois réprimé l'audace du plus redoutable Enemy de la Chrestienté; Et cent fois dans de sanglans Combats, elle a fait rougir les Mers du sang des Infidelles.

Si les Républiques de Sparte Et d'Athenes ont eu tant de réputation dans l'Antiquité, avec combien plus de justice Venise

mérite-t-elle l'admiration de tous les Peuples , féconde en grands Hommes , puissante en même temps & sur Mer & sur Terre, accoutumée depuis tant d'années à estre l'Arbitre des Diférens des plus grands Roys ? Douze Siecles nous font voir qu'elle a plus de conduite & de prudence dans son Gouvernement, que Solon & que Licurgue ces fameux Legislateurs n'en ont jamais fait paroître dans l'Administration de leur Patrie.

La Grece a fait gloire d'avoir produit sept Hommes sages. Venise se peut vanter d'avoir un

Peuple de Sages, si neantmoins on peut appeller de ce nom de Peuples la Noblesse la plus ancienne & la plus illustre.

Voila, Sérénissime Prince, Tres Illustres & Tres-Excellens Seigneurs, l'idée que je m'estois faite de cette florissante République; mais j'avouë que mes expressions sont trop foibles pour un si grand Sujet; & ne pouvant m'en expliquer ass'z dignement par mes paroles, je m'efforceray pendant le cours de mon Employ, de bien marquer à Vostre Sérénité, & à Vos Excellences, par mes actions & par ma conduite,

le respect & la vénération que j'ay pour la Serénissime République & pour vos Personnes ; mais ce qui donnera le prix à une chose qui vous est due de tous ceux qui vous approchent, c'est qu'en suivant en cela mon inclination, j'exécuteray fidèlement les ordres que j'ay reçeus du Roy mon Maître, & vous donneray par là tous les jours de nouveaux témoignages de son estime & de son affection.

M^r le Duc de Wirtemberg a épousé depuis peu la Princesse d'Anspach, appelée Julienne Elonore d'Anspach.
 Novembre 1682. K

114 MÉRÇOURE

Elle est âgée de 18. à 19. ans,
& Soeur de M^{le} le Marquis
d'Anspach, qui est aussi ma-
rié depuis peu de temps
avec la belle Princesse d'Ey-
senach, dont les Nouvelles
publiques ont tant parlé. M^{le}
le Duc de Wirtemberg, âgé
d'environ trente ans, est allié
de la Maison de Baviere, &
se nomme Charles-Frédéric.
Il fit de fort grands prépara-
tifs pour recevoir luy-même
Madame la Dauphine, quand
elle passa sur ses Terres pour
venir en France. Il est tres-
bien fait de sa personne, d'un

esprit tout de feu comme son courage, & l'un des plus vigoureux & robustes Princes d'Allemagne; & sur tout à la Chasse, où l'Epée à la main, & à pied, il attend & terrasse les plus énormes Sangliers. Quand Straßbourg rendit ses soumissions au Roy, il y vint saluer Sa Majesté, qui le reçut en Prince Souverain, & luy fit présent d'une Epée garnie de Diamans, d'un prix très-considérable.

Si les Cerémonies du Mariage ont des charmes pour quelques-uns, il en est d'au-

tres qui en ont beaucoup plus pour les Ames devotes. Telle est celle qui s'est faite proche Orleans dans l'Abbaye de S. Mesmin , de l'Ordre de S. Bernard, pour la Translation des Reliques des Saints Martyrs Fausse & Libérat, & des Saintes Illuminée & Victoire, Vierges & Martyres, que Messire Nicolas Gédoin, Abbé Commandataire de cette Abbaye, avoit obtenues à Rome. L'Eglise estoit ornée des plus belles Tapisseries du Païs , les Corniches chargées de Bouquets

& de Chandeliers, & le Grand Autel paré de Châsses d'ébène, avec leur bronze doré, de Cassoletes d'argent, de Chandeliers en grand nombre, de Bouquets, de Pantes, avec les Rideaux relevez en broderie, de Tapis de Turquie, & de plusieurs autres Ornaments convenables à la Feste. Quoy que cette Eglise soit fort spacieuse. elle ne pût contenir que la moindre partie de ceux qui estoient accourus de toutes parts. La Procession en sortit sur les dix heures pour aller à la Pa-

roisse prendre les Reliques qu'on y avoit mises en dépôt. Les Paroisses qui dépendent de l'Abbaye, marchoient les premières avec leurs Bannieres & leurs Croix, & estoient suivies de la Symphonie, composée de Violons avec leurs Basses, & de toutes sortes d'autres Instrumens. Les Religieux de l'Abbaye paroissoient en suite revestus de Chapes. Le Diacre & le Sousdiacre qui devoient servir à la grande Messe, alloient l'un apres l'autre en Dalmatiques, l'un portant

la Mître, & l'autre la Crosse. M^r l'Abbé marchoit le dernier, ayant à ses deux costez les Prieurs des Abbayes des Feuillans de Celles & de S. Melin. M^r Larcher, Abbé Commandataire de S. Vierge d'Orleans, Homme d'un fort grand mérite, & M^r de Boisfranc Abbé de Coulon, Diocèse de Chartres, Fils de M^r de Boisfranc Sur-Intendant de la Maison de Monsieur, fermoient cette marche. Après les Encensemens faits, & les Antiennes chantées dans la Paroisse, la

Procession revint dans le même ordre. Deux Diacres revestus de tres-riches Dalmatiques, portoient les Reliques, autour desquelles les Gens de Livrée de M^{rs} les Abbez furent placez à droite & à gauche avec des Flambeaux de cire blanche, & deux autres soutenoient un Daiz magnifique. Lors qu'on fut rentré dans l'Eglise de l'Abbaye, M^{rs} les Abbez de S. Vierge & de Coulon se placerent sur des Fauteuils du côté de l'Evangile ; & les Religieux & autres Ecclesiastiques,

ques, remplirent les Chaires du Chœur. M^r l'Abbé de S. Mesmin célébra la Messe; & dans les endroits où le Chœur se reposoit, la Symphonie se faisoit entendre. Les Vespres furent chantées avec la même solennité, & on termina la Cérémonie par de nouvelles actions de grace que les Religieux Feuillans rendirent à Dieu de la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Quoy qu'ils en eussent déjà marqué leur joye le jour de la Feste de S. Bernard, ils prirent avec

Novembre 1682.

L

plaisir une occasion si favorable de la faire encor paroître en chantant le *Te Deum* & l'*Exaudiat*. M^r l'Abbé de S. Mesmin, Beaufrere de M^r de Boisfranc, est un Homme d'une pieté tres-exemplaire. Les diverses Missions qu'il a entreprises, & qu'il continuë toujours d'entreprendre au dehors comme au dedans du Royaume, font mieux son éloge que tout ce que je pourrois vous dire à son avantage. Son zele pour la conversion des Herétiques, ne s'est point borné à ceux de

France. Il l'a poussé jusqu'aux
 Herétiques de Genève, de
 Chablais, & des Montagnes
 des Suisses, qui ont ressenty
 les effets de ses Controver-
 ses, de ses pieules Exhorta-
 tions, & de ses Aumônes.

Vous allez trouver une Feste
 d'une autre nature, & assez
 particuliere, dans les Réjouis-
 sances qui se sont faites dans
 la Ville d'Aqs pour la Naif-
 sance de Monseigneur le Duc
 de Bourgogne.

M^r le Marquis de Poyan-
 ne, Gouverneur d'Aqs, a
 bien répondu dans cette heu-

reufe occasion de la Naiffance du nouveau Prince , à ce que demandoient de luy fon zele pour le Roy , fa naiffance, & la fidelité que fon illufre Maifon a toujours eüe pour le fervice de nos Monarques. Elle a esté fi grande, & accompagnée de fi grands effets, que trois Rois confécutifs, Henry IV. Loüis XIII. & Loüis IV. ont honoré du Coller de l'Ordre, trois M^{rs} de Poyanne de Pere en Fils, le Bis-Ayeul, l'Ayeul, & le Pere de M^r le Gouverneur d'Aqs; ce qui est un honneur

qui ne se trouve que dans quatre Familles du Royaume. Le 30. d'Aoust, M^r le Marquis de Poyanne, suivy de toutes les Compagnies de la Ville, assista au *Te Deum* qui fut chanté solennellement dans l'Eglise Cathédrale, Le soir, les Habitans sous les armes, ayant à leur teste M^r de Saint Pée, Lieutenant de Roy de la Place, allerent prendre au Chasteau M^r le Gouverneur; & en suite marcherent vers le lieu où l'on avoit préparé le Feu qui fut allumé au bruit des Tam-

bours, des Trompetes, & de toute l'Artillerie. Pédant toute la nuit, la Ville fut aussi éclairée qu'en plein jour. M^r le Marquis de Poyanne fit mettre des Feux sur tous les Créneaux du Chateau, qui paroissoit couronné de Lumieres; & toutes les Fenestres qui regardent la Riviere, avoient des Illuminations qui faisoient un fort bel effet. Sur la Porte de l'Hostel de Ville, il y eut un Emblême assez ingénieux & assez particulier. C'estoit un Tableau où l'on voyoit tous les Dieux

assis dans leurs Trônes, à la réserve de Mars, qui paroissoit en avoir esté chassé par LOUIS LE GRAND. Mercure mettoit d'une main une Couronne d'Olivier sur la teste d'un jeune Enfant, & de l'autre luy montrait la place de Mars vuide, avec ces mots, *Te manet*. Le 31. M^r le Gouverneur fit dresser des Tables dans la Place de Poyanne, y fit couler une Fontaine de Vin pendant tout le jour, & donna au Public le Jeu des Pots cassés. Ce Jeu qui n'est guère connu en

France, & qui est pourtant un des plus anciens qui s'y pratiquent, se fait en cette maniere. On a bâty sur les bords de l'Adour, qui baigne les Murailles d'Aqs, une espece de Tour de bois à deux étages, qu'on appelle le Chârelet. Sur l'étage le plus élevé, il y a deux Hommes armez d'une Cuirasse, d'un Casque, & d'une Rondache de Fer, qui sont comme les Témans du Combat. Sur la Riviere il y a sept Hommes dans un Bateau, revêtus de Camisoles blanches, ayans

des Bonnets à leurs testes tout chargez de Rubans bleus, & leurs bras nouiez avec des Rubans de même couleur. Ils partent d'environ mille pas de la Tour, en dansant dans leur Bateau au son des Violons & des Fifres, jusqu'à ce qu'estant à deux cens pas du Chastelet, ils se mettent en état d'attaquer & de se défendre. Ils prennent de grands Pavois pour soutenir l'effort des Cruches, & de toutes sortes de Potteries que ceux d'enhaut leur jettent, & ils poussent contre leurs

Ennemis des Boules de terre cuite. Il est assez plaillant d'entendre le bruit des Cru-ches qui tombent sur les Pavois, & des Boulets qui donnent contre les Casques & les Cuirasses; & de voir quelquefois ces mêmes Boulets casser de la Potterie dans les airs. Cependant les Combattans sont animez par les Instrumens qui jouent sur le bord de la Riviere, & par la vue des Spectateurs, qui remplissent d'ordinaire plus de deux cens Bateaux, qui font une espece de petite

Armée Navale. S'il y a quelques Bleffez, les playes ne font jamais dangereufes; & apres le Combat, qui dure prés d'une heure, les Ennemis fe réconcilient dans un bon Repas; mais avant que l'Attaque commence, ceux d'enhaut tirent pour fignal quatre petites Picces de Campagne, qui font placees pour cet effet au premier étage de la Tour; & le jour que M^r le Gouverneur donna ce plaifir au Public, ceux du Bateau répondirent par la Mousqueterie de toute la Ville, qu'on

avoit mise dans d'autres Bateaux. Jamais il n'y eut plus de Spectateurs que ce jour-là; jamais plus de vigueur dans les Combatans; jamais un plus agreable mélange d'Instrumens & de Voix. Ce Jeu fut suivy d'un magnifique Repas que M^r le Gouverneur donna aux Dames, qui furent servies à table, chacune par un Gentilhomme; apres quoy on commença le Bal, qui dura jusqu'au jour. Parmi tant de Dames, & bien faites & fort parées, qui y attiroient les regards de

tout le monde, Mademoiselle de Poyanne, Sœur de M^r le Gouverneur, se distingua, & par sa beauté & par son air, & par la maniere dont elle fit les honneurs du Bal. Ces divertissemens ont duré quatre jours, toujours avec le même éclat & la même magnificence.

On en a veu beaucoup à Chauny, où M^r Vaillant Maire de la Ville, a rempli très-dignement les fonctions de sa Charge, par les divers ordres qu'il y donna pour la Feste. On la publia par le son

des Cloches & des Tambours, qui de concert avec les Canons & les Boîtes, formerent une harmonie que l'on entëdit de loin. La Bourgeoisie sous les armes composa une Milice nombreuse tres bien ordonnée, & des plus lestes. Leurs décharges continuelles ne contribuerent pas peu au plaisir qu'on eut d'un Feu d'artifice qui fut aussi bien executé qu'il estoit entendu. On l'avoit orné d'Inscriptions, parmi lesquelles estoient ces quatre Devises.

Un Dauphin naissant,
Jam ludit in igne natus aquis.

Un Fusil, tiré de l'ancien
Collier de la Toison d'or de
Bourgogne,

Fulmen, lumenque feret.

Un Parélie réfléchy d'un
autre Parélie,

Solis avi specimen.

Un Croissant opposé au
Soleil,

Crescet ut aspiciet.

Toute la Ville fut illumi-
née, jusques aux Maisons
Religieuses. Les Chanoines
Réguliers de Sainte Croix,
éclairèrent leur Quartier de

tant d'artifice, que la Croix,
 Etendart de leur Compagnie,
 y brilloit comme un Oriflâ-
 me. Les Fontaines jetterent
 du Vin par ordre des Magif-
 trats. Il y eut des Combats
 fur la Riviere, où des Naya-
 des firent un ſpectacle tres-
 divertiffant. Des Tritons y
 difputerent le Prix par mille
 tours de fouplesſes qu'ils firêt
 en l'air & fur des Bateaux.
 La Feſte finit apres huit jours,
 mais non pas le zele des Ha-
 bitans, qui la continuerent
 encor dans leurs cœurs.

Voicy un Sonnet que j'ay

reçu sur le sujet de la Haye d'Epines que je proposay il y a quelques mois dans une de mes Lettres. Je n'ay pû vous l'envoyer plustost, à cause d'un grand nombre d'Articles auxquels il m'a falu donner place.

SONNET

Sur une Haye d'Epines.

Trop injuste Chasseur, où vous
emportez-vous?
Je garantis mon Champ, mes Mou-
tons, & mes Pailles;
Si j'ay dans mon Enclos des Perdrix,
& des Cailles,
Je tâche de les mettre à l'abry de vos
coups.

Novembre 1682.

M

53

*Et vous, d'un Fer tranchant vous y
 faites des trous,
 Vous renversez ainsi d'innocentes
 Murailles,
 Et venez devorer jusque dans mes
 entrailles
 Ce que je sauve bien de la fureur des
 Loups.*

52

*Mes branches, il est vrai, sont étroi-
 tement jointes;
 Mais aux seuls Ravisseurs je présente
 mes pointes,
 Lors que pour mes Voisins je n'ay que
 des bouquets.*

52

*Portez, portez ailleurs vos pas, &
 vostre Chasse,*

*Et laiff. 2 à mon Maître une petite
place*

*A garder fa Maifon, fes Vergers, fes
Gnérats.*

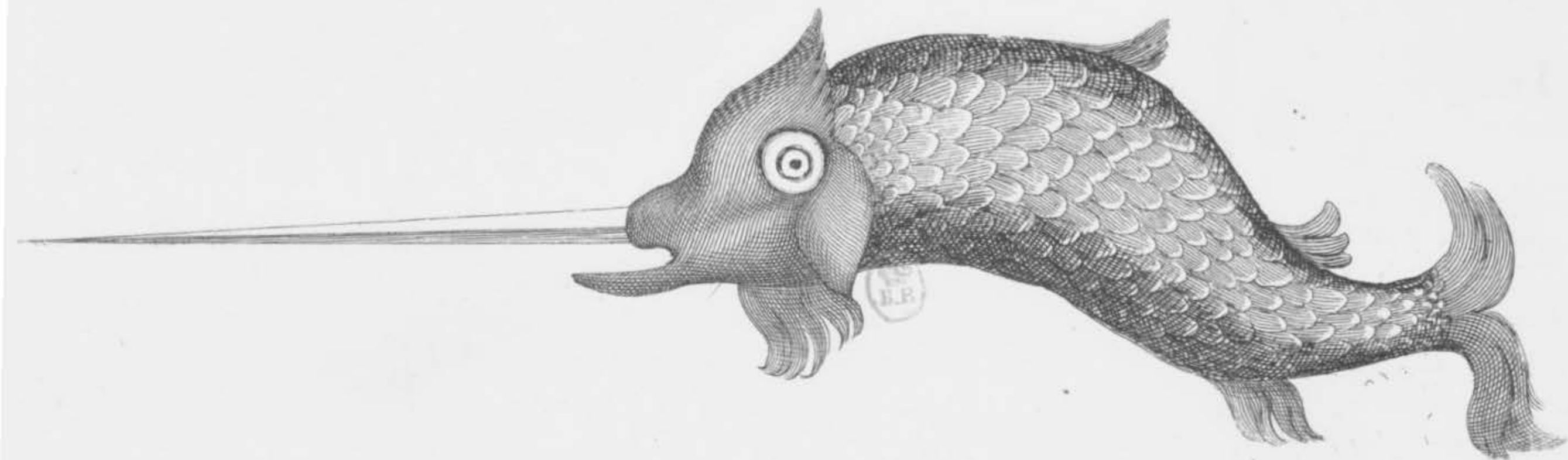
Q uoy que rien ne paroiffe plus ftérile que les Epines, il faut demeurer d'accord que ce Sonnet ne manque pas de beautez. Cela fait voir qu'il n'y a point de matieres épineufes pour les Perfonnes d'efprit. Ceux qui ont du talent pour la Poëfie, peuvent le faire paroître fur un Torrent. C'eft le fujet qu'on leur propofe pour travailler.

Il fe fit un Duel le 5. de

M ij

Septembre, dont la plus grande partie du Peuple de Dantzic fut témoin. On le vit avec plaisir, parce qu'il n'étoit qu'entre deux Poissons, J'en ay receu une Lettre, avec la figure d'un des Combatans, que j'ay fait graver. Vous la pouvez voir dans la Planche que je vous en envoie. Je croy que vous n'avez jamais ouïy parler d'un pareil Poisson. Il se batit fort longtemps contre un autre de son espece ; & ils se servirent tous deux pour cela des Epées que la Nature leur avoit

autour de la naissance. Enza
beth Rifina, Femme de



fournies. Elles sont fort longues, comme vous pouvez remarquer dans la Figure; & je doute qu'il y ait des Poissons mieux armez dans la Mer. Ils s'opiniâtrèrent tellement au combat, qu'il ne cessa que par la mort de l'un d'eux.

J'ay reçu en mesme temps une Relation imprimée à Naples avec approbation, dans laquelle est décrit un Monstre qu'on y a vû cette année. Voicy à quoy l'on attribue sa naissance. Elizabeth Rifina, Femme de

Pierre-Antoine Configlio,
Habitant de la Ville de Bi-
seiglia dans la Pouille, allant
souvent laver des Draps dans
une Riviere abondante en
Poissons Marins & écaillez,
les regardoit toujours avec
grande attention ; & lors
qu'elle avoit quitté le bord
de cette Riviere, elle révoit
aux Poissons, & s'imaginait
toujours les voir, de sorte
qu'estant devenuë grosse
dans ce temps-là, elle accou-
cha d'un Enfant qui nâquit
le crane écailé, & dont le cer-
veau n'eut point d'imaginati-

ve. Cet Enfant a le visage assez beau , & les cheveux blonds. La couleur de son corps est noire depuis le col jusqu'au bas du ventre. Il est un peu velu , grélé , moucheté de bleu , & mêlé comme un Poisson à écailles. Il a les pieds & les mains blanches, d'une forme humaine, & mouchez de diverses couleurs comme une Tortuë Marine. Quand ces écailles tombent, il en renaît d'autres, ce qui est déjà arrivé plusieurs fois; cet Enfant estant âgé de neuf ans. Son inclination le porte

à s'aller jeter dans la Mer, ce qu'il auroit déjà fait si l'on n'avoit soin de le retenir. On en a toujours pris beaucoup à le cacher, & il n'a esté découvert que cette année.

Il est aussi né à Gramat en Quercy, un Enfant dont tous les Sçavans, & particulièrement les Medecins, ne trouvent point d'exemples dans tous les Auteurs. Il n'a pas vécu longtemps. Sa longueur estoit de deux pieds. Il avoit deux testes bien formées, deux cois, deux clavicules, quatre bras, quatre jambes, quatre

quatre pieds avec leurs doigts, & tout ce qui peut rendre deux Hommes parfaits, sans qu'il y manque aucune chose. Les deux bras de chaque costé estoient scituez naturellement, & les vilages bien faits, avec les parties des deux testes. M^r de Peyrot, fameux Chirurgien, qui en a fait l'ouverture, n'y trouva qu'une poitrine, avec un mamelon de chaque côté, comme on l'a ordinairement, mais pourtant deux épines de dos. Ayant visité les parties contenuës dans la

Novembre 1682.

N

capacité du Thorax, il connut qu'il n'y avoit qu'un mediaſtin, qu'un pericarde, & qu'un ſeul cœur, qui avoit à chaque côté un petit lobe de poulmón. La figure de ce cœur n'eſtoit point du tout naturelle, eſtant tout-à-fait applaty comme un rein, & n'ayant point la forme ronde & pyramidale. On remarqua en ſon milieu une ligne droite, comme ſ'il euſt eſté ſeparé en deux; mais on ne put le diviſer par cet endroit ſans le déchirer, parce que ce n'eſtoit qu'une même ſubſtance, ſervant de

septum medium, pour la division des deux ventricules. Il n'avoit à son costé droit qu'une vaine cave & une veine arterieuse, & au gauche que la grande artere, & l'artere veineuse; ce qui fait assez voir que ce n'estoit pas un double cœur. Toutes les parties naturelles estoient continuës dans un seul ventre inférieur, & un seul péritoine, & séparées des vitales par un seul diaphragme. Il y avoit deux estomachs, deux rates, deux reins de chaque costé bien près l'un de l'autre, une

veffie aussi de chaque costé, & ce qui est surprenant un seul foye de figure longue, & un peu quarrée. C'estoit une masse d'assez belle couleur, sans estre divisée en aucun lobe, située transversalement entre les deux estomachs. Les deux cerveaux estoient fort naturels, avec leurs ventricules, & les autres parties de deux testes. Apres que l'on eut examiné les parties qui composoient ce Prodige, on entra dans le doute s'il y avoit plus d'une ame dans ce corps, & si ayant re-

marqué la vie à un pied de cet Enfant, sans pourtant l'avoir reconnu aux autres, le tout pour lors estoit vivant, puis qu'il n'y avoit qu'un nombril par lequel il recevoit sa nourriture, un seul diaphragme, un seul foye, & un seul cœur, qui sont au moins dans le sentiment des Anciens, le principe du sang & de la vie; autrement on pourroit dire qu'un corps pourroit vivre sans ces parties, ce qui ne s'est jamais vû, la plupart estant des parties nobles, & si nécessaires à la vie,

que leurs fonctions venant à manquer, la mort est inévitable. C'est le sentiment d'Aristote au Livre 4. Chapitre 4. de la génération des Animaux, qui dit, *que où il n'y a qu'un cœur, il n'y a aussi qu'une ame.* Ceux qui rapportent aux Astres la plupart des effets de la Nature, auront lieu de faire de belles réflexions, après qu'ils auront remarqué que quelques mois auparavant, quatre Femmes accouchèrent dans la même Ville, & presque dans le même temps, de Gémeaux,

& une autre de trois Enfans. Deux moururent quelques heures apres, & le troisiéme est encore en vie. La Mere de cet Enfant est dans un aussi bon état qu'elle a esté dans trois diverses couches d'Enfans malles, qui sont en bonne santé, & dans lesquels on voit la plûpart des traits semblables aux deux visages de celui dont je vous viens de faire la description. M^{rs} de Pelaprat & Caille, Docteurs en Medecine, qui ont esté présens à l'ouverture de cet Enfant faite par M^r Peyrot,

ont signé cette Relation.
L'Enfant se voit à Paris.

Le Roy a donné à Madame la Duchesse de Bracciane des marques particulieres de son estime , en la mettant à Fontainebleau en possession du *Pour*, qui est le traitement que l'on fait en France aux Princes Souverains & Etrangers, & qui avoit esté promis à M^r le Duc de Bracciane, en considération de sa haute naissance. Cette démonstration de Sa Majesté a esté applaudie de toute la Cour, & de ceux qui con-

noissent le mérite de la Maison des Ursins , & l'attachement que les Princes qui en sont ont depuis plusieurs siècles pour cette Couronne, dont ils ont donné des preuves en une infinité de rencontres , particulièrement dans les Guerres , que la Maison d'Anjou , les Rois Louis XII. & Charles VIII. ont eues au Royaume de Naples , dont les succès peu favorables ont coûté à cette illustre Maison beaucoup de sang , & la perte de tant d'États , qu'ils composent presque

le tiers du Royaume de Naples.

M^r le Duc de la Trémoüille épousa l'onzième de ce mois à Chantilly, au nom de M^r le Prince de Belmont, Fils aîné du Duc Lanty Romain, Mademoiselle de la Trémoüille - Noirmontier. Monsieur le Prince a bien voulu que le Mariage se fist chez luy, pour marquer la considération qu'il a pour la Maison de la Trémoüille, qui a l'honneur de luy estre alliée. Le Roy a approuvé le Mariage, & a pris la Mai-

son Lanty sous sa protection.

Voicy une Fable nouvelle.
Elle est de M^r du Ruisseau.
Vous n'avez point encore
ouïy parler de cet Autheur,
mais son esprit vous le fera
bientost connoistre.

SSSSSS. SSSSS. SSSSS

LES ARBRES

CHOISIS

PAR LES DIEUX.

FABLE.

Les Arbres autrefois des Hommes
se plaignirent.
Ce fut à Jupiter ; & voicy ce qu'ils
dirent.

Grand Dieu, les Humains font
jaloux

Des bontez que le Ciel veut bien
avoir pour nous;

Ils ne sçauroient voir sans en-
vie,

Qu'en des Siecles divers nous
roulions nostre vie,

Et que chez eux à cinquante ans
Les uns soient morts, & les au-
tres mourans.

Croyant par là que la Nature
Leur fait une fort grande in-
jure,

Ils prétendent pour s'en van-
ger,

Qu'ils peuvent nous détruire,
abatre, facager.

Souffrirez-vous que nostre des-
tinée

Dépende de leur volonté?

Parmy nous le Tonnerre est bien
moins redouté,
Que n'est aujourd'huy la Co-
gnée.

SE

Par le Stix ils n'ont pas raison,
*Répond Jupin, touché de la Compa-
raison.*

Sur les Loix du Destin oser trou-
ver à mordre !

Allons, que sur le champ le Mes-
sager des Cieux

Assemble tous les Dieux.

Je veux les consulter sur un si
grand desordre.

A peine la Commission

au Dieu Mercure fut donnée,

Que par les Carrefours une Cloche
sonnée,

*De Jupiter aux Dieux apprit l'in-
tention.*

*Ils vinrent tous, & l'Assemblée
Fut aussitôt dans les formes réglée.*

SE

*Jupin toussa, cracha, puis exposa
le Cas,
Prononça son discours sans galima-
tias,
Et le finit en disant sa pensée.
On la trouva bonne & tres-bien
s pensée.*

*Quel Dieu pourroit estre impru-
dent,
Jusqu'à contrarier l'avis du Prési-
dent ?
Il fut donc résolu, pour terminer
l'affaire,
Que chaque Dieu prendroit
Sous sa protection tel Arbre qu'il vou-
droit;
Et comme son Dieu tutelaire,
Jamais ne souffriroit*

Qu'aucun Mortel luy portast pré-
judice.

Cela passant tout d'une voix,
Il ne s'agissoit plus que d'en venir
au choix.

Jupiter, qui jamais ne fait rien par
caprice,

Après avoir un peu resvê,
Dit qu'il protégeroit le Chesne.

Le tour de Vénus arrivé,
Elle choisit le Mirtbe, & jura que sa
haine

Estoit bec à quiconque, au plus beau
de ses jours,

N'en feroit pas ses plus cheres a-
mours.

Le sçavant Apollon menaça d'igno-
rance

Celui qui n'auroit pas un respect tou-
entier

Pour le Laurier,

160 MERCURE

*Dont il dit qu'il vouloit veiller à la
défense.*

*Dame Cibelle dit qu'elle prenoit le
Pin,*

*Et que qui l'aimeroit, auroit des jours
sans fin.*

*Moy, sur le Peuplier je veux avoir
la vœuë,*

*Dit le fameux Hercule ; & si quel-
que Mortel*

*Ose estre à son égard tant-soit-
peu criminel,*

*Je l'assomme d'abord d'un seul
coup de Massuë.*

SE

*Minerve en rang ; Pourquoi, dit-
elle à Jupiter,*

*Ne veut-on protéger que des
Arbres stérile ?*

*Les Fruitiers, dit Jupiter, sont beau-
coup plus utiles ;*

Mais, ma Fille, est-ce-là ce qui
doit nous tenter?

Lors-qu'un Dieu bienfaisant ac-
corde quelque grace,
Et veut des Opprimez estre le
Protecteur,

Il n'envisage que l'honneur.
Dans nos cœurs l'intérêt ne doit
point prendre place.

Cela, *répond Minerve*, est parfai-
tement beau,

Et ne pouvoit sortir que de vostre
cerveau.

Cependant quelques Loix qu'icy
l'on nous prescrive,

Cherchant à contenter la gloire
& l'appétit,

Je choisis l'Olivier à cause de
l'Olive.

A son choix chacun aplaudit.

Novembre 1682.



162 MERCURE

*Chacun soutient qu'on doit mesler le
profitable,*

*Autant qu'on peut, à l'honorable;
Et payé de raisons, Jupin lay-mesme
dit,*

Ah, combien ma Fille a d'es-
prit !

Oüy, Messieurs, comme vous je
commence de croire,

Qu'en tout ce que l'on fait, il faut
avec la gloire

Tâcher de joindre le profit.

L'accablement des ma-
tieres ne me permet point le
mois passé de vous parler de
la mort de Messire Gabriel
de Voyer de Paulmy, Evê-
que & Seigneur de Rhodéz,

arrivée dans son Palais Episcopal l'onzième d'Octobre. Il estoit âgé de soixante & treize ans, & considerable par son mérite & par sa naissance. Au sortir de ses Etudes de Theologie, il passa ses premieres années auprès de feu M^r le Cardinal de Richelieu, par l'ordre duquel il fit le Mariage de M^r le Comte de Paulmy, son Frere aîné, avec la Dame Françoise de Beauveau sa Parente. Ce grand Ministre estant mort, il s'appliqua si uniquement aux exercices de sa Profession,

qu'il eut l'honneur de prêcher diverses fois en présence de la Reyne Mere du Roy, & s'en acquita tres - dignement; ce qu'il fit aussi avec beaucoup de succès dans les premieres Chaires de Paris, où il donna lieu d'admirer son éloquence. Sa Majesté le gratifia en suite de l'Evêché de Rhodéz. Il y a fait une résidence si exacte, & soutenu avec tant de gloire les soins assidus d'un bon Pasteur, parmi les Visites des Montagnes, & des Lieux difficiles qui se rencontrent

dans tout ce grand Diocèse, qu'on peut dire qu'il a consumé sa vie dans les devoirs de sa Charge , & en servant l'Etat dans la Profession que Dieu luy avoit fait embrasser, de mesme que ses Ancestres ont pour la plûpart sacrifié leurs vies dans celle des armes pour les intérêts de la Religion , & pour le service de nos Roys. C'est ce qui a donné l'avantage à ceux de cette Maison, parmy les troubles qui ont si souvent agité ce grand Royaume, d'avoir toujours esté tres-Catholi-

ques, & tres-fidelles & inviolables Serviteurs de leurs Souverains. Nos Historiens en parlent en divers endroits; & dans tout ce qu'ils en disent, on n'en voit aucun qui ait esté engagé dans des Partys contraires à ses devoirs. Ils sont d'une Noblesse si ancienne, qu'on n'en scauroit découvrir le commencement. L'Histoire leur donne le titre de Chevaliers il y a pres de huit cens ans, sous Charles I I. surnommé le Chauve. Ce Prince ayant attiré plusieurs Etrangers à

son service, Bazile de Voyer, Chevalier Grec, eut l'avantage de se signaler par ses Exploits, & celuy de posséder les bonnes graces de Charles, qui pour récompense de ses services, luy donna une Contrée dans la Touraine, où il fit bastir son Chasteau de Paulmy. Belleforest dans son Histoire sous Charles le Chauve, & dans la Cosmographie, remarque que ce Chasteau fut ainsi nommé, à cause des Palmes & des Victoires de Bazile. Il eut deux Enfans, Conrard,

& Othon de Voyer, dignes Successeurs de ses vertus; mais comme je ferois trop long, si je m'étendois icy sur leurs actions, & sur celles de quantité de leurs Descendants, qui ont donné du lustre à leur nom, soit par eux-mêmes, soit par la grandeur de leurs Alliances, je passe à Jean de Voyer, Vicomte de Paulmy, Chevalier de l'Ordre du Roy, & Grand Bailly de Touraine, Bisayeul de M^r l'Evesque de Rhodéz. Il servit sous quatre Roys, ayant commencé sous François I.
qu'il

qu'il n'abandonna dans aucune occasion, quelque périlleuse qu'il la vîst. Il se trouva à la Bataille de Pavie, où deux de ses Freres furent tuez. Après le malheur qui arriva à la France, il assista au Traité de Madrid, & avant cela, il eut l'honneur de travailler plusieurs fois pour la liberté du Roy. Il ne rendit pas de moindres services sous Henry II. dans les occasions de Metz, de Thionville, de Calais, & de Guyenne; ce qu'il continua sous François II. & sous Charles IX. quoy que

Novembre 1682.

P

dans des temps tres-difficiles,
& déjà réduit à une extrême
vieillesse. L'amour des Scien-
ces, & les belles connoissan-
ces qu'il joignoit à ses gran-
des qualitez, luy acquirent
pendant qu'il vivoit l'amitié
des beaux Esprits & des Gens
de Lettres. Ainsi on ne doit
pas s'étonner si apres sa mort,
plusieurs à l'envy voulurent
éterniser sa mémoire par leurs
Ouvrages, & par plusieurs
Epitaphes dont les Livres de
ce temps-là sont remplis. En
voicy une qui contient toute
sa vie en deux Vers Latins

C'est si peu de chose, que vos Amies voudront bien leur faire grace.

Dux, Legatus, Eques fudit, sociavit, adauxit,

Hostes, Hispanos, titulos, vi, fœdere, famâ.

De Jean de Voyer sont sortis René de Voyer, Seigneur de Paulmy ; & Pierre de Voyer, Grand Bailly de Touraine, Seigneur d'Argenson, qui ont eu plusieurs Descendans, entre lesquels Louis de Voyer, Baron de Boëzé, Lieutenant de l'Artillerie, mourut de ses blessures à la

levée du Siege de Cazal par les Espagnols ; & depuis René de Voyer, Comte d'Argenson, apres plusieurs Emplois & Négotiations considérables en Allemagne, Italie, & Catalogne, finit glorieusement sa vie dans l'Ambassade de Venise ; & dans ces derniers jours, Armand de Voyer, Marquis de Paulmy ; & Joseph de Voyer, Comte de Dorcé, son Cousin germain, & Fils de Madame la Comtesse de Dorcé, dont le mérite est connu à la Cour, furent tuez à la Bataille de

Senef, le premier estant
Mestre de Camp d'un Regi-
ment de Cavalerie; & le se-
cond, qui estoit fort jeune,
pourveu d'une Enseigne au
Regiment des Gardes.

La jeune Noblesse qui ai-
me tant à se signaler, doit
avoir beaucoup de joye d'une
Entreprise faite dans l'Amé-
rique, à laquelle jusqu'icy
personne n'avoit pensé, &
qui pourra dans la suite cau-
ser à la France de grands
avantages. Elle est de M.
Coulon, & paroist digne de
cet illustre Ecuyer. Il a tou-

jours eu une passion si forte pour ce qui regarde la Cavalerie, & en même temps un soin si particulier de l'éducation des Gentilshommes qu'on luy donne à élever dans son Académie, qu'ayant appris qu'il y avoit des Chevaux extraordinairement bons & bien faits dans les Antilles, il a fait partir exprés depuis quelques jours M^{rs} de Pain & du Cornet ses Parens, & Ecuyers de Sa Majesté, pour aller dans les Isles de Bonnaire, Corroffole, & Roubbe, d'où ils en doivent amener

en France un nombre considérable. On dit que les Chevaux de ces Isles sont d'une admirable beauté, que la vitesse en est surprenante, & qu'ils ont des agrémens qui passent tout ce qu'on peut s'en imaginer. Comme M^{rs} de Pain & du Cornet ont travaillé fort longtems sous M^r Coulon, on a sujet d'espérer un heureux succès de cette Entreprise, puis qu'on demeure d'accord qu'il est l'un des Hommes du monde qui a le plus d'expérience, & qui se connoît le mieux à tout ce

qui est du fait de la Cavalerie. Il y a pres de soixante ans qu'il s'en melle, ce qui le rend le plus ancien Ecuyer du Royaume, & peut-estre de toute l'Europe. Son Académie a toujourns passé pour tres-bien montée & tres-bien réglée. On n'y prend pas moins de soin de former l'Esprit, que le Corps des Gentilshommes que l'on y met. Outre qu'on y apprend à monter à Cheval, à faire des Armes, à Voltiger, à Dancer, on y enseigne les Mathématiques, &

sur tout les Fortifications, qui en font une des parties les plus utiles pour ceux qui sont nez pour le Mestier de la Guerre, les Evolutions Militaires, l'Exercice du Mousquet, de la Pique, & du Drapeau, l'Histoire, la Géographie, & la Politique. Il n'y a pas bien longtemps qu'on voyoit dans l'Académie de M^r Coulon cinq Princes Souverains, deux Fils naturels de Roy, six ou sept Fils de Ducs & Pairs; & maintenant elle est remplie d'une Noblesse fort nombreuse & fort illus-

tre, tant de ce Royaume que des Pais Etrangers.

Les Réjouïssances qui ont esté faites pour la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, ont continué jusqu'au dernier mois, & M^{le} le Comte de Rebenac en a fait une Feste publique a Berlin les 6. & 7. Octobre. Il attendoit pour cela le retour de Monsieur l'Electeur & de Madame l'Electrice de Brandebourg, qui vouloient honorer cette Feste de leurs présences. Leurs Alteſſes Electorales, accompagnées de

Messieurs leurs Enfans, des Princes & Princeffes, des Dames, & des Gentilshommes de leur Cour, des Ministres Etrangers, & de tout ce qu'il y avoit de Personnes considérables dans la Ville, se rendirent dans la Maison destinée à les recevoir, avec un concours incroyable de Gens de qualité de l'un & de l'autre Sexe, non seulement de la Province, mais aussi des environs. Au devant de la Maison, sur de grands Piédestaux, estoient élevées des Pyramides mêlées de pieds

de verdure, qui soutenoient plusieurs Pots de Fleurs. Parmi ces ornemens, de chaque costé du Frontispice, il y avoit une Fontaine de relief dressée dans une Grote, d'où huit Dauphins jeterent au Peuple pendant tout le jour une tres-grande abondance de Vin. Les Fenestres estoient entourées de Festons remplis de Fleurs & de Fruits, & tous les espaces d'une Fenestre à une autre estoient ornez de Tableaux ovales, remarquables par quantité de Devises, qui convenoient au sujet, le

tout avec la mesme Bordure,
 & la mesme régularité. Sur
 la Corniche de la Porte estoit
 appuyé un grand Tableau
 qui représentoit le Triomphe
 des Argonautes, apres la
 Conqueste de la Toison d'or.
 Au dessus estoit attaché le
 Collier de l'Ordre, qui ren-
 fermoit les Armes de France
 & de Navarre, couvertes d'u-
 ne grande Couronne en re-
 lief, au haut de laquelle on
 voyoit un Soleil avec la De-
 vise de Sa Majesté. La Com-
 pagnie estant entrée sur le
 midy, on servit cinq Tables

de trente Couverts chacune. La premiere fut remplie de Leurs Alteſſes Electorales, des Princes & Princeſſes, des Miniſtres Etrangers, & des Officiers Généraux. Les autres le furent des Dames de la Cour & de la Ville, des Officiers, & de ce qui ſ'y trouva de plus conſidérable. Ce fut une magnificence achevée, ſoit pour l'abondance des Mets, ſoit pour la délicateſſe. Pendant ce Repas, un grand nombre de Hautbois, de Violons, & de Flûtes douces, formerent un

agréable Concert, qui fut
pres-souvent interrompu par
le bruit des Trompetes, des
Timbales, & d'une infinité
de coups de Canon, qui fu-
rent tirez lors que l'on bûe
les Santez de la Maison
Royale de France, & celles
de la Maison Electorale de
Brandebourg. Apres le Di-
né, la Compagnie se rendit
dans une grande Salle, où
l'on dança un Balet dont elle
fut extrêmement satisfaite.
On acheva la Journée en
Dances, & en autres diver-
tissemens, pendant lesquels

on apporta du Sorbet, & des Liqueurs de toutes les sortes. Le jour commençoit à peine à finir, qu'il en parut un nouveau, formé d'une Illumination qui se fit dans toute la Ruë. Des Lustres chargez de Bougies sortoient des Fenestres. Toutes les Pyramides, les Colomnes, les Fontaines, & la Façade entiere, parurent en feu par plus de six mille Lampes qu'on y avoit attachées. Quantité de Fleurs de Lys, de Dauphins, de Pyramides, & autres Figures illuminées, bordoient

les Fenestres. Les Corniches estoient couvertes de Feux, & enfin des deux costez de la Ruë on ne voyoit rien qui ne brillast de Lumieres. Cependant on servit le mesme nombre de Tables au Soupé, qui ne ceda en rien à la propreté & à la magnificence du premier Repas. On commença en suite le Bal, qui dura bien avant dans la nuit, & chacun se sépara fort content. Le lendemain on fut occupé à se masquer, dans le dessein qu'on prit de faire un Wirtschaff. Le soir venu, tous

Novembre 1682.

Q

ceux qui y devoient faire quelque Personnage , s'assemblerent chez M^{le} le Prince & Madame la Princesse Electorale , qui avoient bien voulu en estre , & qui precedez des Hautbois & des Violons, passerent dans l'Apartment de Madame l'Electrice, où Monsieur l'Electeur se trouva , apres avoir paru devant eux dans une grande Salle bien éclairée , où l'on pouvoit remarquer la richesse & la galanterie des Habits. Toute la Mascarade se rendit au mesme Lieu où elle

s'estoit trouvée le jour précédent, accompagnée de quantité de Flambeaux, & éclairée d'une Illumination encor plus grande qu'on ne l'avoit déjà faite. Quelque temps apres qu'elle fut entrée dans un Appartement tout éclatant de Lumieres, on la pria de vouloir passer dans une grande Salle, où estoit une Table en demy-cercle de quatre-vingts Couverts. Elle n'estoit que pour les Personnes masquées. En mesme temps d'autres Tables furent servies pour ceux

qui n'estoient point du Wirtschaff. La profusion & le choix des Viandes, tout fut admirable. Mille nouveaux sujets de plaisirs qui furent suivis du Bal, ayant terminé la Feste, la Compagnie se retira, en témoignant qu'elle estoit fort satisfaite du desir que son Hoste avoir eu de luy plaire, & des soins qu'il avoit pris pour y réussir.

Le Jeudy 17. de Septembre, on fit jouer à Morlaix, Ville partagée en deux Evêchez, un tres-beau Feu d'artifice. On l'avoit dressé sur le Quay

de Léon, qui a l'opposite à la Bource des Marchands sur le Quay de Tréguier, séparé par la Riviere, & au bout dans une petite Isle qui est au Midy, l'aspect & le Frontispice de l'Hostel de Ville, remarquable tant pour son agreable situation, qui le fait arroser de deux Rivieres nommées Larleau, & Quevalet, que pour sa riche structure. Au milieu d'un grand Theatre de six pieds de haut, & de quinze pieds en quarré, estoit une Tour, ayant dix pieds en quarré, & dix de hauteur.

Il y avoit un Platfond sur cette Tour, & aux quatre coins de ce Platfond, quatre autres Tours de quatre pieds de hauteur & de largeur. Elles estoient ornées de Créneaux, entre lesquels il y avoit des Murailles d'une assez juste hauteur, & au milieu de tout un Piédestal, sur lequel estoit posée une Pyramide, large de sept pieds en quarré, & haute de sept & demy. Le haut avoit un pied de diametre, & sur la pointe de la Pyramide estoit un Globe marbré, de plus de

treize pieds de circonférence: Au dessus il y avoit une Girandole, ou Rouë à feu, size à plat, sur laquelle estoit posée une Lance à feu de la grosseur de la jambe, de plus de deux pieds de haut, avec un Saucisson au haut, accompagné de quatre autres Lances à feu plus petites, qui formoient une espece de Vaze brûlant. Tout ce Bâtiment, depuis le bas jusqu'au haut, estoit fait en forme de Murailles de brique, les quatre Tours & les Cartieres toutes garnies par dedans de Fusées

volantes de différentes grosseurs, & des plus belles qu'on ait jamais tirées en Province. Au haut de la Pyramide, aux quatre coins, estoient quatre Figures qui représentoient les Quatre Vents. Une grosse Lance à feu sortoit de la bouche de chacun. La premiere Face regardant l'Hostel de Ville, estoit ornée d'une grande Rouë à feu, représentant un Soleil, avec ces mots tout autour, *Oriente Solc Gallus cantat*. La Face opposée avoit sur une autre Rouë à feu, une Lune qui s'éclipsoit

soit à la veuë du Soleil. Aux
deux autres Faces estoient
l'Etoile du Nort, & une Co-
mete. Au dehors des Tours
& des Murailles, il y avoit un
bout de Platfond d'un pied
& demy, qui faisoit comme
un petit Dehors, garny de
demy-pied en demy-pied,
de Lanternes ornées de Fleurs
de Lys, & de Bandes rouges,
bleuës, & blanches. Elles fu-
rent allumées bien lógtemps
avant le Feu, & servirent à en
faire voir la structure. Quatre
grands Ecussons, garnis de
Festons & de Lauriers, où

Novembre 1682.

R

l'on voyoit les Armes du Roy, estoient au dehors de la Tour; & au bas, il y avoit des Cartouches couronnez de Fleurs & de Fruits de toutes sortes. Une Compagnie de Mousquetaires fit les décharges pendant le Feu, qui fut allumé au bruit des Tambours, des Violons, & des Trompetes Marines. Jugez, Madame, quelles furent les Réjouïssances de toute la Ville, puis que ce que je vous dis n'est que la dépense d'un Particulier, qui termina ce Régale en faisant lancer

une cinquantaine de Fulées de plus de deux livres chacune. L'effet en fut merveilleux ; & les Pailans qui les virent du costé des Montagnes, se persuadant que c'étoient des Cometes qui tomboient, en firent des Pronostics à la mode de leur Village.

Le Mardy 8. du dernier mois , le bruit du Canon & de la Mousqueterie , commença les Réjouissances à Cherbourg. Le Peuple y fut régalé par deux Fontaines de Vin qui coulerent dans la

Place publique; & toute la Noblesse du Pais s'estant renduë auprès de M^r de Fontenay, Gouverneur de cette Place, il la traita magnifiquement. Le soir, la même Noblesse l'ayant accompagné sur le principal Bastion de la Ville, qui est celui de Matignon, on y alluma un grand Feu au bruit du Canon, des Trompetes, Tambours, & Hautbois. Ce Feu fut suivy de deux superbes Collations, l'une pour les Dames, & l'autre pour la Noblesse, les Officiers, & les plus considéra-

bles Bourgeois, qui bûrent la Santé du Roy & de la Maison Royale, aux décharges du Canon, & des acclamations générales. Les Habitans passerent la nuit à visiter tous les Feux avec un Concert de Violons, de Hautbois, & d'autres Instrumens, qui firent faire des Dances par tout.

Vous m'avez souvent demandé des nouvelles des Ambassadeurs que le Roy de Siam envoie en France. Je croy vous avoir déjà marqué dans quelqu'une de mes

Lettres, qu'ils s'estoient embarquez à Bantam le sixième de Septembre de l'année dernière, dans le Navire du Soleil d'Orient, qui appartient à la Compagnie Royales des François. Ce Navire estoit attendu au Port Louis, où il devoit arriver; & comme on n'en avoit eu aucunes nouvelles depuis ce temps-là, il y avoit lieu de craindre qu'il n'eust fait naufrage, n'y ayant que pour six mois de route, de ce lieu-là jusques à celui que je viens de vous nommer. En effet plu-

leurs autres Bastimens partis de la mesme Coste des Indes plus de six mois apres le Soleil d'Orient, sont tous arrivez heureusement en Europe. Ainsi on estoit fort en peine de ce qu'il pouvoit estre devenu, a cause des Ambassadeurs de Siam, & du Vaisseau mesme, qui est beau, grand & tres-richement chargé; mais enfin le Capitaine Gomet a mis les Intéressez hors d'inquietude. Ce Capitaine qui est rentré au Port Loüis le premier jour de ce mois, revenant des

Isles Açores, a dit qu'estant à la Rade du Fayal, l'une de ces Isles, le trentième Septembre dernier, un Anglois de ses Amis y estoit arrivé lors qu'il estoit prest de mettre à la voile; Que cet Anglois avoit rapporté qu'estant à Fernambouc au Brésil, d'où il estoit party le 28. Aoust. Il y estoit entré le précédent un Navire Hollandois, qui venoit du Cap de Bonne Espérance; & que le Capitaine de ce Navire, qui en avoit fait voile sur la fin de Juillet, disoit y avoir laissé un grand

Navire François appelé le
Soleil d'Orient, qui y estoit
de relâche, avec six autres
Navires Hollandois, qui
comme luy revenoient des
Indes. Cette Nouvelle a paru
d'abord mal inventée, n'y
ayant aucune aparence qu'un
Hollandois, que l'on en fai-
soit le premier Autheur, eust
osé partir seul du Cap de
Bonne Espérance, dans la
plus fâcheuse saison de toute
l'année, sans attendre la
Compagnie d'un Escadre de
sa Nation, qui estoit en rou-
te comme luy pour revénir.

en Europe; car de prétendre qu'il fust volontairement venu au Brésil, c'est ce qu'on n'avoit aucun lieu de croire, puis qu'on sçait qu'il n'y eut jamais de commerce à faire du Cap de Bonne Espérance au Brésil, & bien moins encore pour les Hollandois, que pour aucune autre Nation. Les Hollandois n'y peuvent estre receus qu'avec de très-grandes précautions. On envoie des Gardes à leur Bord, & on ne leur permet la descente à terre que pour trois Personnes au plus de cha-

que Navire, depuis que les Portugais qui se sont rendus maîtres du Brésil sur les Hollandois, ont connu que ces derniers seroient fort aises de trouver l'occasion de le reprendre. Ainsi l'on avoit peine à justifier l'endroit de cette nouvelle. Cependant apres tant de circonstances rapportées par le Capitaine Gomer arrivé au Port Louïs, il y avoit apparence que ny luy, ny l'Anglois, ny mesme le Hollandois, qui ne sçavent point qu'il nous manque des Navires, n'avoient

pas songé à l'inventer. Dans cet embarras, quelques Personnes entendues en ces routes, se sont appliquées à examiner exactement, de quelle maniere on pourroit justifier la Nouvelle. Voicy leur raisonnement. Le Soleil d'Orient partit de Bantam le 6. de Septembre 1681. six semaines plutôt qu'il ne falloit, pour doubler le Cap de Bonne Espérance. Son dessein estoit de s'arrester à l'Isle Bourbon ou Mascareigne, au moins pendant un grand mois; & ayant manqué cette

Ille, comme il arrive souvent à la Mer, il s'est trouvé trop tost pour venir au Cap, & a relâché aux Indes, d'où il venoit. Il en est party tout de nouveau, & s'est rencontré au Cap avec les fix Hollandois, qui apparemment ont dépeché un Navire, pour donner avis en Hollande à leurs Supérieurs de leur relâchement au Cap de Bonne Espérance, afin qu'ils puissent prendre des mesures justes pour la vente des Marchandises arrivées pour eux, dans les premiers Vaisseaux.

qui leur sont venus des Indes , & encore aussi pour avertir ces mêmes Supérieurs d'envoyer au devant d'eux des Vaisseaux d'escorte , ce que les Hollandois font d'ordinaire jusques à Bergues en Norvege , car ils ne permettent point que leurs Navires qui viennent des Indes, non plus que ceux qui y vont, passent par la Manche, dans la crainte de s'exposer à en perdre quelques-uns, à cause de la prétention qu'a la Compagnie d'Angleterre sur les Effets de

celle de Hollande. Le Navire dépeſché du Cap par les Hollandois , ſera venu au Bréſil malgré luy, ou par gros temps , où pour éviter des Courans, qui dans cette ſaiſon-là entraînent à la Coſte d'Afrique. De cette façon la Nouvelle eſt vraye , & on peut inceſſamment eſpérer la venue du Navire qui amene les Ambaſſadeurs du Roy de Siam.

On a tenu les Etats en Languedoc , & j'en ay eu des Nouvelles, dont je vay vous faire part. L'Article doit vous

plaire d'autant plus que vous aimez fort qu'un grand Seigneur réponde par un vray mérite aux avantages de la naissance; & que lors qu'il trouve les occasions de se distinguer, il soit magnifique & soutienne avec éclat les grands Emplois, dont son Souverain l'a jugé digne. Vous trouverez tout cela dans ce que j'ay à vous raconter de M^r le Duc de Noailles, Commandant pour le Roy en Languedoc. Comme Sa Majesté luy a depuis peu fait l'honneur de l'élever à la Di-

gnité que je vous marque. Il n'avoit point encor esté en cette Province. Je ne vous diray rien de ce qui s'est passé dans son Voyage, depuis Paris jusques en Languedoc. Il fit ce chemin avec beaucoup de diligence, pour satisfaire plus promptement aux ordres du Roy. Il dîna le 14. Octobre à Bourg chez M^r l'Evesque de Viviers, Doyen des Evesques de Languedoc. Il fut nommé à cet Evesché pendant la Régence de Marie de Médicis. Ce Prélat est magnifi-

Novembre 1682.

S

que, & fait fort bien les honneurs de sa Maison. De Bourg, M^r de Noailles alla au Pont Saint-Eprit. C'est l'entrée du Languedoc. Il fut reçu au delà du Pont avec le Daiz, & harangué par les Consuls, qui luy présenterent les Clefs de la Ville. Il se rendit en suite à l'Eglise, où apres que le Curé l'eut complimenté, on chanta le *Te Deum*. Dés qu'il fut finy, ce Duc alla dans la Maison qui luy avoit esté préparée. Il y entendit les Harangues de plusieurs Députés de

quelques Villes de Langue-
doc, & de quelques Compagnies, & partit en suite pour
aller coucher à Bagnols, qui
appartient à M^r le Prince de
Conty. On l'y reçut avec
les mêmes cérémonies qu'on
avoit fait au lieu qu'il venoit
de quitter. Le 15. il alla dîner
à Rémoulin, où M^r le Mar-
quis de Montanegre, l'un
des Lieutenans Generaux de
Languedoc, se trouva à son
passage. De Rémoulin il alla
coucher à Nîmes. Les Bour-
geois y estoient sous les ar-
mes, depuis la Porte du Faux-

bourg, jusqu'à l'Evesché où il logea. Plusieurs Compagnies avoient des Habits neufs d'écarlate, avec de la Dentelle or & argent. M^r de Noailles y receut la Députation de la Chambre des Comptes de Montpellier, & les Complimens de tous les Corps de la Ville de Nîmes. Celuy qui le harangua au nom de l'Académie, que le Roy y a nouvellement établie, luy donna le nom de Fondateur, parce qu'elle doit son Etablissement à ses bons offices & à sa protection. M^r Seguier Evesque de Nîmes,

le régala magnifiquement. La Chambre estoit si remplie du beau Monde de la Ville, qu'il estoit presque impossible de servir. Le Fruit fut distribué aux Dames.

Le 16. M^r de Noailles dîna à Lunel, où M^r le Marquis de Castries, Gouverneur de Montpellier, le vint voir. Il s'en retourna peu de temps après, pour s'aller mettre à la teste de la Cavalerie, qui devoit venir au devant de luy. Il entra dans la Ville de Montpellier, au bruit de la Mousqueterie des Milices, &c.

du Canon de la Citadelle. Les Consuls luy présenterent le Daiz à la Porte, & le conduisirent dans l'Eglise Cathédrale, où M^r l'Evesque de Montpellier le harangua. On chanta les Prières ordinaires. Ce Duc se rendit ensuite dans une Maison très-belle & très-commode, qui sert de Logement au Gouverneur, & qui appartient à M^r Nesplans, l'un des Présidens de la Chambre des Comptes. Il y receut un grand nombre de Harangues, que la Compagnie prit grand plaisir à

entendre. La Faculté le harangua en Latin selon la coutume. Le nom & les vertus des Ancestres de M^r de Noailles y furent fort élevés, & particulièrement de M^{rs} d'Aqs. Je vous en ay parlé plus au long dans une de mes Lettres. Les Députez de toutes les Villes de la Province qui n'avoient pas esté au delà de Montpellier, s'y rendirent, de maniere que les Harangues durerent deux ou trois jours. Tous ceux qui porterent la parole, eurent l'avantage de voir leurs Dif-

cours suivis de grands applaudissemens. M^r de Noailles soupa le premier jour chez M^r le Marquis de Castries, qui le traita avec beaucoup de magnificence, & de délicatesse. Il dîna le lendemain chez M^r Bon, Premier Président de la Chambre des Comptes & Cour des Aydes, car ces deux Corps sont unis. Il se rendit le 20. dans la Chambre des Comptes, pour y prendre séance de Premier Président né. Il fit un Discours à cette Chambre, & parla avec l'éloquence

&

& la dignité convenables au caractère qu'il avoit à soutenir. M^r le Premier Président luy répondit au nom du Corps, pour le remercier de l'honneur qu'il leur faisoit, & il s'en acquitta avec succès.

Au sortir de la Chambre, il alla entendre la Messe dans la Chapelle du Palais, & assista à la Procession qui se fait tous les ans à pareil jour, en mémoire de la réduction de la Ville de Montpellier sous l'obéissance du Roy.

M^r l'Evêque de Montpellier

Novembre 1682.

T

faisoit l'Office. Les Consuls portoient le Daiz. M^r le Duc de Noailles estoit à la teste de la Chambre des Comptes, ayant le Premier Président à sa gauche, & estoit précédé d'un grand nombre de Gentilshommes de sa Suite.

Le 22. jour de l'Ouverture des Etats, M^r le Comte du Roure, Lieutenant Général de tour, M^r Daguesseau Intendant de la Province, & deux Trésoriers de France de Toulouse & de Montpellier, Commissaires du Roy dans l'Assemblée des Etats,

se rendirent chez M^r le Duc de Noailles entre neuf & dix heures du matin, & l'accompagnerent dans son Carrosse à l'Hostel de Ville. Les Syndics de toute la Province le reçurent à la Porte de la Ruë, & tous les Barons en Corps au bas du Degré. Accompagné de cette Suite, il entra dans la Salle des Etats, où il trouva un Fauteüil doré préparé pour luy. Il estoit de Velours bleu, couvert de Fleurs-de-Lys d'or, & élevé de trois marches. Il y avoit un Daiz au dessus de ce Fau-

teüil, avec un Carreau au bas pour mettre les pieds. Les Barons estoient à la droite, précédéz de M^{rs} les Commissaires du Roy, & les Evêques à la gauche. On commença par la lecture de la Lettre de Sa Majesté aux Etats, des Commissions, & des Préliminaires accoutumés. M^r le Duc de Noailles fit un Discours parfaitement beau, & il charma autant par l'air noble & aisé dont il le prononça, que par l'éloquence dont il le remplit. M^r Daguesseau parla après luy. M^r l'Arche-

vesque de Toulouse, Président des Etats, répondit, & n'adressa son Discours qu'à M^r de Noailles ; apres quoy la Séance finit. Cette Assemblée est la plus belle du Royaume. Elle est composée de vingt-deux Archevesques, ou Evêques, & d'un pareil nombre de Barons. M^r de Noailles donna le mesme jour à dîner à tant d'illustres Personnes. C'est ce qu'on appelle *le Festin des Etats*. Il y avoit deux Tables, l'une de trente Couverts, & l'autre de dix-huit. Le Gou-

verneur de la Province a un Fauteuil à ce Dîné. Le milieu de la grande Table estoit rempli d'un Oranger environné de Vazes de Fleurs. Il couvroit l'espace auquel on ne peut atteindre, quand les Tables sont grandes. Il ne se peut rien adjouër à l'abondance des Mets, à la délicatesse, à la propreté, & à la magnificence de ce Repas. La Santé du Roy y fut bûe d'abord suivant la coûtume. M^r le Cardinal de Bonzi, Archevesque de Narbonne, arriva le soir de son Abbaye

de Valmagne, située à cinq lieues de Montpellier, & aller voir M^r le Duc de Noailles.

Les Etats s'assemblerent le 23. M^r le Cardinal de Bonzi qui en est Président, y assista.

M^{rs} les Commissaires du Roy s'assemblent trois fois la semaine chez le Gouverneur, qui est le Commissaire principal, pour travailler aux Affaires de Sa Majesté, suivant leur instruction. Quand ils entrent dans l'Assemblée des Etats, M^r le Cardinal de Bonzi ne s'y trouve point,

& laisse la place à M^r l'Archevesque de Toulouse.

Le 24. les Etats députèrent vers M^s les Commis. saires du Roy, pour leur faire les honnestetez accoustumées. M^r le Duc de Noailles fut salué par quatre Evêques, quatre Barons, & huit Députés du Tiers Etat. Les quatre Barons estoient M^r de Polignac, de Villeneuve, de Castries, & de Canillac. M^r l'Archevesque de Toulouse portoit la parole.

Le 25. on dit la Messe du S. Esprit. M^r l'Evêque de

Mirpoix prêcha. On fit ensuite la Procession des Etats, à laquelle assisterent tous les Evêques, & M^r le Duc de Noailles à la teste de tous les Barons.

Le Mardy 27. M^r le Duc de Noailles entra dans l'Assemblée des Etats avec les autres Commissaires du Roy, pour y faire les Demandes de la part de Sa Majesté. Ce Duc y fit un autre Discours, apres lequel M^r Dagueffeau exposant plus particulièrement les intentions du Roy, demanda à la Province deux millions

quatre cens mille livres. Il parla avec beaucoup d'éloquence & de politesse. M^r l'Archevesque de Toulouse répondit aux Demandes avec beaucoup de respect & de soumission aux volontez de Sa Majesté, & parla aussi en faveur de la Province. M^r le Duc de Noailles, accompagné des autres Commissaires du Roy, employa le reste de la journée, & le lendemain, à une Cérémonie pratiquée de tout temps par tous les Gouverneurs de cette Province. C'est de visiter tous

les Evêques & tous les Barons, sur le sujet des Demandes. Il envoya chercher les Députés du Tiers Etat, pour leur recommander de faire leur devoir envers Sa Majesté.

Le 29. les Etats se rassemblèrent, & accorderent tout d'une voix, & avec beaucoup de soumission & de zele, le Don gratuit de deux millions quatre cens mille livres qui avoient esté demandez. Ils députerent aussi-tôt apres vers M^r le Duc de Noailles, M^r l'Archevesque de Tou-

louse, M^r l'Evesque de S. Papoul, & M^{rs} les Barons de Villeneuve & de Rebé, pour luy porter leur Délibération; & le mesme jour M^r de Noailles dépescha un Gentilhomme au Roy pour luy en donner la nouvelle.

Ce n'est point une exagération de dire qu'on a esté charmé de la beauté des Harangues de ce Duc, & de l'air noble dont il les a prononcées. Il a toujours tenu deux Tables deux fois chaque jour; & quelquefois mesme le nombre de ces

Tables a augmenté. La propreté, la délicatesse, & l'abondance, ont également esté admirées dans tous les Repas. Sa Musique s'est tous les jours fait entendre à la Messe & au Salut, où il a toujours assisté; de maniere que sa pieté a servy d'un grand exemple, & a fort édifié. Toute sa Maison, qui est fort nombreuse, a paru avec beaucoup d'éclat. L'on peut assurer que par sa personne & par sa naissance, il soutient tres-dignement ce Poste, qui est un des plus grands du

Royaume. Il n'y a personne dans toute la Province, qui ne soit charmé de ses honnestetez. Loin d'avoir trouvé des difficultez sur les honneurs qui estoient dûs à sa Dignité, il a eu le soin de les modérer, parce qu'on vouloit luy en rendre qu'il ne croyoit pas luy estre dûs. On a peu veu de grands Seigneurs remplir des Postes si glorieux à l'âge de 31. an; mais aussi en est-il peu à cet âge-là qui ayent autant de sagesse qu'en fait paroître M^r de Noailles. La Cour est

bien redevable à ses Pareils, quand elle en trouve, puis qu'ils servent d'exemple aux autres, & que cet exemple y est extrémement nécessaire. Outre le plaisir que tout honneste Homme doit sentir en soy-mesme lors qu'il a sujet de croire qu'il s'est rendu digne de ce nom, l'avantage est grand pour les Personnes du premier rang, qui ont un véritable mérite, puis que le Roy le sçait démêler d'avec le faux, & ne le laisse jamais sans récompense. On en voit la preuve dans la Per-

sonne de M^{le} le Duc de Noailles.

Le Roy récompense non seulement la vertu qu'il voit briller à ses yeux, mais encore celle des Personnes de mérite, dont la profession ne leur permet pas de demeurer à la Cour. Ainsi la vertu & la piété de Madame Magdelaine-Laurence de Cadob de Sepville, luy ont fait mériter le choix de ce grand Monarque pour l'Abbaye de Montivillier, vacante par la mort de Madame de Bellefond, Tante de M^{le} le Maréchal de

Bellefond, & Sœur de l'illustre Madame de Bellefond, Abbessé des Religieuses Benedictines de Rouen, si généralement admirée pour son esprit & pour sa vertu. Ce Maréchal, qui est Cousin germain de cette nouvelle Abbessé, & qui ayant demandé au Roy l'Abbaye pour elle, avoit aisément persuadé par la piété exemplaire dont il donne tous les jours de si nobles marques, qu'il la demandoit pour une Personne que ses grades qualitez en rendoient très-digne, estant arrivé à

Novembre 1682.

V

Montivilier le Lundy 9. de ce mois avec toute sa Famille, Madame de Sepville ne voulut point diférer la Cérémonie de la Prise de possession. Elle fut faite par M^r l'Official de cette Exemption, en présence des plus confidérables & des plus illustres du Pais. Il fit un tres-beau Discours dans le Chapitre sur les mérites & sur les vertus de la Défunte, & de la nouvelle Abbesse. En suite il fit faire la lecture des Bulles de la dernière ; & tous les Auditeurs s'estant retirez, à l'exception

des Religieuses, il prit la voix de chacune. Elles donnerent toutes leur consentement avec plaisir pour Madame de Sepville, qu'il plaça dans la Chaire Abbaticale; apres quoy, il la conduisit du Chapitre dans l'Eglise de S. Sauveur, & dans la Chapelle de l'Abbaye, où lors que le *Te Deum* eut esté chanté, elle prit possession par le toucher des Autels. M^r le Maréchal, & M^r le Marquis de Bellefond, luy donnoient la main. Elle estoit suivie de trois Religieuses sorties avec elle.

Quatre Officiers de cette Abbaye portoient un Daiz. sous lequel elle marchoit. Elle entra dans le Monastere avec les mesmes ceremonies; & apres qu'elle eut pris possession dans le Chœur, elle se plaça dans la Chaire Abbatiale, où toutes les Religieuses vinrent se mettre à genoux devant elle, chacune selon son rang, & luy baiserent la main, la prenant entre les leurs. Cette Cerémonie estant faite, elle alla visiter l'Apartment du dehors de la Maison. Le Corps de

Justice la vint haranguer dans
la grande Salle. M^r de Can-
telou, Lieutenant Civil & Cri-
minel au Bailliage de Mont-
villier, porta la parole, & luy
fit ce Compliment.

*C'*Est assez, Madame, de
sçavoir que vous avez esté
nommée Abbessse de ce célèbre
Monastere par le plus grand Roy
de l'Univers, pour nous tenir
assurez que vous vous acquite-
rez avec tout le soin & tout le
zele possible, du gouvernement
des Ames qui vous sont commises.
Cette glorieuse marque de son

estime estoit deuë à vos grandes qualitez; mais quand il vous a choisie entre toutes les Personnes considérables de son Royaume, pour remplir la place que vous occupez présentement, il nous a fait voir en mesme temps qu'il se connoist en vertu, en mérite, & en pieté, aussi bien qu'en valeur, en victoires, & en conquestes. En effet, Madame, pouvoit-il trouver ailleurs un Sujet plus propre à bien soutenir une Dignité si éminente, que dans vostre illustre Famille, qui a déjà donné à la France un si grand nombre de vertueuses Abbeses, & de

Supérieurs de Maisons Religieuses, qu'il semble qu'elle soit une Source féconde de devotion, de virginité, & de pureté? Ce grand Roy. pouvoit-il jetter les yeux sur une Personne plus digne que vous de succéder à feuë Madame de Bellefond vostre Tante, qui estoit un Miroir de sainteté, & un exemple achevé de vertu? Vous n'avez pas seulement hérité de cette vertu qui la rendoit si recommandable, mais encor de ses plus tendres sentimens pour ces cheres & tres-religieuses Filles. Oüy, Madame, vous sçavez sçeu si bien profiter de ses

saintes leçons, & imiter sa charité, son humilité, sa grande douceur, qu'outre l'approbation & le respect de toute vostre Communauté, vous vous estes acquis l'estime de tous ceux qui ont l'honneur de vous connoître. Ainsi, Madame, je ne doute point que les soupirs, les jeûnes, & les prières de l'une, & les vœux & les souhaits des autres, n'ayent obtenu du Ciel qu'il consentit au bienheureux choix qui a esté fait de vostre Personne. Rien ne pouvoit mieux soulager nostre douleur, apres une perte aussi sensible & aussi touchante
que

que celle que nous avions faite.
 Elle est réparée par ce digne
 choix, & c'est dequoy nous nous
 trouvons obligez de rendre graces
 à Dieu, en continuant nos prieres
 & nos adorations pour la conser-
 vation de ce précieux Gage, l'ob-
 jet de nos vœux, & le sujet de
 nostre plus douce consolation.
 Plaise donc au Ciel remplir de
 ses Bénédiction, & conserver
 longuement une si parfaite & si
 rare Abbesse. C'est avec ces justes
 desirs & ces respectueux senti-
 mens, bien mieux gravez dans
 nos cœurs, qu'exprimez par ma
 bouche, que nostre Corps vient.

Novembre 1682.

X

vous rendre ses devoirs, & vous assurer, Madame, &c.

Voicy une Chanson dont les paroles ne vous sont pas inconnuës. Je vous les envoyay au commencement de l'Hyver dernier, notées par un habile Maistre. Elles ont paru si belles au fameux M^r Dambrüis, qu'il les a mises aussi en Air depuis peu de jours. Comme il est difficile de mieux réüssir que luy pour les choses dont il se melle, je croy que vous m'en serez obligée du soin que je

1. General Information
 2. Project Description
 3. Objectives
 4. Methodology
 5. Results
 6. Conclusion
 7. References
 8. Appendix
 9. Index
 10. Table of Contents
 11. Abstract
 12. Introduction
 13. Background
 14. Scope
 15. Limitations
 16. Assumptions
 17. Definitions
 18. Acronyms
 19. Abbreviations
 20. Footnotes
 21. Endnotes
 22. References
 23. Appendix
 24. Index
 25. Table of Contents
 26. Abstract
 27. Introduction
 28. Background
 29. Scope
 30. Limitations
 31. Assumptions
 32. Definitions
 33. Acronyms
 34. Abbreviations
 35. Footnotes
 36. Endnotes
 37. References
 38. Appendix
 39. Index
 40. Table of Contents
 41. Abstract
 42. Introduction
 43. Background
 44. Scope
 45. Limitations
 46. Assumptions
 47. Definitions
 48. Acronyms
 49. Abbreviations
 50. Footnotes
 51. Endnotes
 52. References
 53. Appendix
 54. Index
 55. Table of Contents
 56. Abstract
 57. Introduction
 58. Background
 59. Scope
 60. Limitations
 61. Assumptions
 62. Definitions
 63. Acronyms
 64. Abbreviations
 65. Footnotes
 66. Endnotes
 67. References
 68. Appendix
 69. Index
 70. Table of Contents
 71. Abstract
 72. Introduction
 73. Background
 74. Scope
 75. Limitations
 76. Assumptions
 77. Definitions
 78. Acronyms
 79. Abbreviations
 80. Footnotes
 81. Endnotes
 82. References
 83. Appendix
 84. Index
 85. Table of Contents
 86. Abstract
 87. Introduction
 88. Background
 89. Scope
 90. Limitations
 91. Assumptions
 92. Definitions
 93. Acronyms
 94. Abbreviations
 95. Footnotes
 96. Endnotes
 97. References
 98. Appendix
 99. Index
 100. Table of Contents
 101. Abstract
 102. Introduction
 103. Background
 104. Scope
 105. Limitations
 106. Assumptions
 107. Definitions
 108. Acronyms
 109. Abbreviations
 110. Footnotes
 111. Endnotes
 112. References
 113. Appendix
 114. Index
 115. Table of Contents
 116. Abstract
 117. Introduction
 118. Background
 119. Scope
 120. Limitations
 121. Assumptions
 122. Definitions
 123. Acronyms
 124. Abbreviations
 125. Footnotes
 126. Endnotes
 127. References
 128. Appendix
 129. Index
 130. Table of Contents
 131. Abstract
 132. Introduction
 133. Background
 134. Scope
 135. Limitations
 136. Assumptions
 137. Definitions
 138. Acronyms
 139. Abbreviations
 140. Footnotes
 141. Endnotes
 142. References
 143. Appendix
 144. Index
 145. Table of Contents
 146. Abstract
 147. Introduction
 148. Background
 149. Scope
 150. Limitations
 151. Assumptions
 152. Definitions
 153. Acronyms
 154. Abbreviations
 155. Footnotes
 156. Endnotes
 157. References
 158. Appendix
 159. Index
 160. Table of Contents
 161. Abstract
 162. Introduction
 163. Background
 164. Scope
 165. Limitations
 166. Assumptions
 167. Definitions
 168. Acronyms
 169. Abbreviations
 170. Footnotes
 171. Endnotes
 172. References
 173. Appendix
 174. Index
 175. Table of Contents
 176. Abstract
 177. Introduction
 178. Background
 179. Scope
 180. Limitations
 181. Assumptions
 182. Definitions
 183. Acronyms
 184. Abbreviations
 185. Footnotes
 186. Endnotes
 187. References
 188. Appendix
 189. Index
 190. Table of Contents
 191. Abstract
 192. Introduction
 193. Background
 194. Scope
 195. Limitations
 196. Assumptions
 197. Definitions
 198. Acronyms
 199. Abbreviations
 200. Footnotes
 201. Endnotes
 202. References
 203. Appendix
 204. Index
 205. Table of Contents
 206. Abstract
 207. Introduction
 208. Background
 209. Scope
 210. Limitations
 211. Assumptions
 212. Definitions
 213. Acronyms
 214. Abbreviations
 215. Footnotes
 216. Endnotes
 217. References
 218. Appendix
 219. Index
 220. Table of Contents
 221. Abstract
 222. Introduction
 223. Background
 224. Scope
 225. Limitations
 226. Assumptions
 227. Definitions
 228. Acronyms
 229. Abbreviations
 230. Footnotes
 231. Endnotes
 232. References
 233. Appendix
 234. Index
 235. Table of Contents
 236. Abstract
 237. Introduction
 238. Background
 239. Scope
 240. Limitations
 241. Assumptions
 242. Definitions
 243. Acronyms
 244. Abbreviations
 245. Footnotes
 246. Endnotes
 247. References
 248. Appendix
 249. Index
 250. Table of Contents

1. 1.000 1.000 1.000
 2. 1.000 1.000 1.000
 3. 1.000 1.000 1.000
 4. 1.000 1.000 1.000
 5. 1.000 1.000 1.000
 6. 1.000 1.000 1.000
 7. 1.000 1.000 1.000
 8. 1.000 1.000 1.000
 9. 1.000 1.000 1.000
 10. 1.000 1.000 1.000



ou,
ue

On peut encor dans la prairie mener quelque fois son troupeau et cepan-

dan la volage Si l'ui ne veut plus sortir du hameau; On peut en; meau; le froid n'est

pas ce qui l'arreste, je ne l'ay que trop reconnu a suivre mon riuai on l'avoit tousj's presté C'est pou m

moy seulement que l'hiver est venu cest pour moy seu- lement quel huer est venu; nu; le froid n'est

THE
MAGAZINE

OF THE
MAGAZINE

OF THE
MAGAZINE

OF THE
MAGAZINE

OF THE
MAGAZINE

OF THE
MAGAZINE

OF THE
MAGAZINE

prenez de vous faire part de
son Ouvrage.

CHANSON.

O N peut encor dans la Prairie
Mener quelquefois son Trou-
peau,

Et cependant la volage Sylvie

Ne veut plus sortir du Hameau;

Le froid n'est pas ce qui l'arreste,

Je ne l'ay que trop reconnu.

A suivre mon Rival on la voit tou-
jours prête,

C'est pour moy seulement que l'Hiver
est venu.

Les cinq Volumes que je
vous ay déjà envoyez, pres-
que entierement remplis des

Rejoüissances faites pour la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, n'ayât pû épuiser cette matiere, je suis obligé de rendre la justice qui est deuë à plusieurs Villes dont je ne vous ay point encor parlé.

Le Jeudy dixième du mesme mois, M^r de la Boissiere, Major de Dieppe, reçut l'ordre de la Feste, en l'absence de M^r de Tierceville-Mahaut, Commandant de la Place, qui présidoit alors à un Synode de M^{rs} de la Religion Prétendue Réformée,

qui se tenoit aupres de Roüen. Il avoit esté choisy pour cet Employ par Sa Majesté, qui estant informée du mérite de tous ses Sujets, sçait que M^r de Tierceville joint la capacité d'un Homme de Lettres avec la valeur d'un Homme d'Epée. La Harangue qu'il fit à ce Synode, & qui paroist bien estre de la même main qu'une infinité de jolies choses qui ont couru de luy, est une marque de la maniere dont il s'acquitta de sa Commission. Le Samedi au matin, tous les Vaisseaux qui es-

toient au Port de Dieppe, ayant arboré leurs Etendards & leurs Flâmes, & les Capitaines ayant fait la revue de leurs Equipages, tout fut prest à exécuter les ordres qu'on avoit reçeus de faire jouer le Canon & la Mousqueterie, dès qu'on auroit entendu la premiere décharge du Chasteau & du Pollet, & d'allumer des Feux pendant trois nuits au haut des Mats des Navires. A midy, toutes les Boutiques de la Ville furent fermées, & les Tambours des douze Com-

pagnies des Bourgeois publierent qu'on se mettroit le lendemain sous les armes. Le soir, M^r de la Boissiere ayant fait tirer cinq coups de Canon du Chasteau, où il régaloit ses Amis, les Vaisseaux luy répondirent, & en mesme temps on ne vit que Lumieres sur la Mer. Le lendemain, les douze Compagnies se trouverent sous les armes, & menerent à l'Eglise de S. Remy M^r le Major, accompagné des Corps de Justice & de Ville, & de M^{rs} Coquet, de Joux, & le Pautre,

Capitaines au Regiment de Champagne, de la Garnison du Chasteau. Le *Te Deum* fut chanté en Musique. En suite on alla à l'Hôtel de Ville, où M^r le Major mit le feu à trois Buchers dressés dans la Place. Il y couloit trois Fontaines de Vin de la bouche de trois Dauphins, au milieu desquels on avoit mis une Statuë de l'Espérance, couronnée de Laurier. On entendit aussitost le bruit de toute l'Artillerie des Forts & des Navires. Ce n'estoient que Feux & que Repas aux

Portes des Maisons particulières, où l'on tâchoit à suivre l'exemple de M^r de Radiolle, Lieutenant General du Bailliage de Caux, qui donnoit ce soir-là un grand Soupé aux plus considérables Personnes de Dieppe. Le Lundy se passa en de semblables divertissemens. Il y eut des Illuminations fort agréables chez les Jesuites, chez les Peres de l'Oratoire, & chez M^r Croisé, Procureur du Roy en l'Amirauté. Ce dernier avoit représenté les Armes de France, écartelées

250 MÉRÇURE

de Bourgogne, à la Couronne Royale Dauphine, avec ces paroles, *A majoribus maximus*, pour exprimer que le jeune Prince dès sa naissance estoit déjà tres-grand par ses illustres Ancêtres. M^r Charpentier, Commissaire des Guerres au Département de toute la Normandie, fit une Feste fort galante, & tout le Peuple jouït de la veuë d'une infinité de Fusées que l'on tira du haut du Chasteau pendant deux heures, & d'un beau Feu d'artifice, qui avoit esté préparé sur le Port.

M^r le Comte de Grancé,
Gouverneur d'Argentan, y
fit faire les Réjouïssances pu-
bliques le Dimanche 23.
d'Aoust. Toute la Bourgeoi-
sie sous les armes alla le pren-
dre au Chasteau, où s'estoit
rendu tout le Corps de la Jus-
tice, & quantité de Noblesse,
& le conduisit en l'Eglise de
S. Germain. Le *Te Deum* y fut
solemnellement chanté en
Musique, avec différens Mo-
tets. Au sortir de là, ce Comte
alluma le Feu de joye pré-
paré dans la Place d'armes.
Le bruit de toute l'Artillerie

de la Ville, & du Canon du Chateau, se mella aux décharges que firent trois fois les Mousquetaires, ils remenerent M le Gouverneur dans le mesme ordre jusques au Chateau, qui fut éclairé le soir dedans & dehors d'une infinité de Lumieres sur les Balcons & sur les Fenestres. Il donna un magnifique Repas dans la grande Salle à quantité de Personnes considérables, Gentilshommes, Magistrats, Officiers de la Ville, & du Voisinage; & apres qu'on eut soupé, il fit

jouer un Feu d'artifice, dressé sur une Terrasse qui donne sur le Cours, & composé de Boîtes, Roües à feu, Lances, & Fusées volantes. Les Capitaines de la Milice Bourgeoise s'estant retirez dans leur Quartier, y tinrent table ouverte devant leurs Maisons; & à leur exemple, les principaux Habitans firent des Festins publics. La Feste fut continuée le lendemain au Chasteau, où M^r le Gouverneur, en présence des Dames & de toutes les Personnes distinguées, fit faire

la Curée d'un gros Cerf qu'il avoit pris. C'estoit un plaisir de voir cent des meilleurs Chiens qu'il y ait en France, dont la Meute est composée, démembrer & manger ce Cerf au son de vingt Cors de Chasse.

A Falaise, qui est à sept lieues de Caën, M^r de Moran-gis, Intendant de la Généralité d'Alençon, accompagné de tous les Officiers de Justice, & M^r de Querville-Vicomte, à la teste de plus de deux mille Habitans sous les armes, allerent à l'Eglise

de la Trinité, où s'estoient rendus tous les Prestres des Paroisses de la Ville, avec toutes les Communantez Religieuses. Cette Eglise estoit tenduë depuis le haut jusqu'au bas, des plus riches Tapisseries, & ornée de la plus belle Argenterie de Madame la Marquise de Putange, qui se distingua fort dans cette rencontre par les témoignages de sa joye & de son zele. On avoit mis sur de grands Cartouches les Portraits du Roy, & de la Famille Royale, au devant

& en plusieurs endroits de l'Eglise. Si-tost qu'on eut commencé le *Te Deum*, on entendit le bruit du Canon & des Boëtes du Chasteau; & M^r le Chevalier de Corde, Lieutenant de Roy, qui donnoit les ordres necessaires à la Milice, luy fit faire dix ou douze fois des décharges qui furent tres-bien exécutées; apres quoy les Marchands de la Foire, qui commence le 16. d'Aoust, & qui se tient dans un Fauxbourg de la Ville appelé Guibray, prièrent M^r de Ville de souffrir qu'ils

fissent éclater leur joyé avec eux. On fit faire un Echafaut tres-élevé dans le milieu de la Foire, avec un autre au dessus, sur lequel estoit une fort belle Figure, qui représentoit la Victoire, soutenue de deux Dauphins, & ayant pour Piédestal un Soleil, dont les rayons estoient autant de Fusées différentes, ce qui produisit un tres-bel effet. Il y avoit un autre Theatre, où des Fontaines de Vin coulerent pendant quatre heures. Plusieurs Chariots remplis de Joueurs de différens Inf-

Novembre 1682,

Y

trumens, tout couverts de
Fleurs & de Feüillées, mar-
choient avant la Milice. Un
autre fermoit la marche, &
dans ce dernier estoit un Bac-
chus sur un Tonneau, tenant
des Bouteilles dont il verfoit
sans cesse à tous les Passans,
& portant un Etendard de
Satin garny de Frange d'or,
où l'on avoit peint les Armes
du jeune Prince. Toute la
Milice dans cet équipage, fit
plusieurs tours dans la Foire,
& en suite dans la Ville, où
l'on ne voyoit que Feux &
qu' Illuminations. Il y eut

plusieurs Tables devant la
Maison de M^r l'Intendant,
somptueusement servies, pour
tous ceux qui voulurent y
prendre place. Madame la
Marquise de Putange, en l'ab-
sence de M^r le Marquis son
Fils, Gouverneur du Chasteau
& Ville de Falaise, & de Mor-
tagne au Perche, en fit met-
tre aussi plusieurs bien gar-
nies devant la Porte du Châ-
teau, avec plusieurs Muids de
Vin, envoya à souper à tous
les Religieux Mandians, aux
Hospitaux, & aux Prisons, &
délivra plusieurs Malheureux

détenus pour debtes, que la charité luy fit acquiter. Le Canon tira toute la nuit, & elle tint table ouverte pendant huit jours. Les Marchands de Guibray firent suspendre le soir de grands Lustres dans un Châriot orné de Miroirs, & le firent traîner par la Foire, avec des profusions de Confitures, & des cris continuels de *Vive le Roy*.

M^r de Meliand, Intendant de Caën, estoit à la Campagne à deux lieues de la Ville, lors qu'il reçut la Nouvelle

de l'heureux Accouchement de Madame la Dauphine. Aussitôt il marqua sa joye par des Repas magnifiques qu'il donna à tout ce qu'il pût assembler de Personnes considérables. Il voulut même que sa Maison fust ouverte aux Païsans du Lieu. ils y vinrent en foule , & il les fit danser dans un grand Bois, Hommes, Femmes, & Filles. Cette Dance champêtre ne laissoit pas d'estre agreable. M^r l'Intendant faisoit fournir du Vin en abondance aux Danceurs, afin

que les forces ne leur manquaissent pas ; & Madame l'Intendante distribuoit aux jolies Païfannes des Présens qui leur convenoient , comme des Nœuds de Rubans, & des Miroirs. Ce ne fut là que le Prélude des Réjouissances de Caën. M^r de Meliand y retourna , & assista le 27. d'Aoust au *Te Deum* qui fut chanté solennellement dās l'Eglise de S. Pierre. On alluma en suite un grand Feu de joye, au bruit de tout le Canon, & de la Mousqueterie de quatre à cinq mille

Bourgeois, que leurs Capitaines avoient fait mettre sous les armes. Dès le commencement de la nuit, ce ne furent que Feux par toutes les Tours, dans toutes les Ruës, & à toutes les Fenestres, à la lueur desquels le Peuple soupa hors des Maisons sous des Berceaux qu'on avoit dressez exprés. L'Hôtel de Ville, d'où coulerent toute le soir des Fontaines de Vin, estoit orné d'une grande quantité d'Armoiries, d'Emblèmes, & de Devises. L'une entr'autres représentoit un

Lys à trois fleurs, dont celle du milieu estoit la plus élevée, avec ces mots de Virgile, *Seris factura Nepotibus umbram*. Elle estoit de l'invention de M^r du Moustier, Lieutenant General, si connu pour un Homme qui a beaucoup d'esprit & de belles Lettres. Il ne s'est pas contenté de témoigner sa joye par des Devises; il l'a encore marquée par un Repas magnifique qu'il donna ce mesme soir du 27. Au sortir de chez luy, on alla dans une grande Prairie, où l'on trouva un Feu d'artifice

d'artifice élevé sur un Theatre de treize à seize pieds de haut, avec des Obélisques aux coins, & un Neptune au milieu, tenant un Dauphin. Tout ce Theatre estoit éclairé par des Feux que portoient quarante Colonnes. Le Feu réussit fort bien, & donna de la surprise à tout le monde. M^r l'Evêque de Bayeux ayant mandé qu'on chantât le *Te Deum* dans toutes les Paroisses, les Réjouissances se renouvelerent. Chaque Paroisse fit les siennes en parti-

Novembre 1682.

Z

culier, où elle mettoit ses Bourgeois sous les armes, & inventoit des Illuminations pour son Clocher. Celuy de S. Pierre entr'autres a eu jusqu'à sept ou huit cens Lampes & Flambeaux, dont toutes les Pyramides estoient couvertes. Les Peres Cordeliers firent une Feste qui dura trois jours. Le dernier jour, le petit Marquis de Franquetot, Fils de M^r le Comte de Coicgny, Gouverneur de la Ville, assista à une Procession & à une grande Messe solennelle, où il portoit un

Cierge chargé de Fleurs de Lys d'or, & de Rubans, avec lequel il alla à l'Offrande. La Porte de l'Eglise estoit toute ornée de Devises fort justes. On y voyoit celles-cy entr'autres. Un Soleil naissant, *Sol novus in orbe*. Un Hercule écrasant deux Serpens dans son Berceau, *In curvis triumphat*. Un Aiglon qui suivoit de toutes les forces de grandes Aigles, *Nec erit majoribus impar*. Un jeune Lys, *Surget adhuc*. Les soirs, le Clocher estoit éclairé d'une infinité de Lumieres, & l'on

cira même des Feux d'artifice.

Alençon a fait éclater sa joye, comme une Ville qui prend un intérêt particulier à la fécondité de la Maison Royale, puis qu'elle a l'honneur d'estre l'Apannage du quatrième Fils de France, lors qu'il y en a un. M^r de Matignon, Lieutenant General de la Province de Normandie, faisoit son séjour à son Chasteau de Lonray, qui est à une lieuë d'Alençon, lors qu'il apprit que Monseigneur le Duc de Bourgogne

estoit né. Aussitost il envoya ses ordres à la Ville. Trois jours apres, les Habitans s'estant mis sous les armes, allerent au devant de luy jusqu'à un quart de lieuë, & le conduisirent à l'Eglise de Nostre-Dame, où il entendit le *Te Deum*, qui fut chanté solennellement. En suite il alluma le Feu de joye avec M^r de Tiville-Boullemer, Lieutenant General du Bailliage d'Alençon, Maire de la Ville, & M^r de la Normanderie, Vicomte & Premier Echevin ; apres quoy il se rendit chez M^r de

Tiville, qui avoit fait préparer une Collation magnifique pour Mesdames de Matignon & de Thorigny, suivies d'un grand nombre d'autres Dames des plus considérables du Païs. Le soir, M^r de Matignon mena à son Château de Lonray toute cette grande Compagnie. La plûpart de la Noblesse des environs s'y trouva. Le Régale fut superbe. La Santé du jeune Prince y fut bûë au bruit de vingt-quatre Pieces de Canon qui sont sur le lieu. Un grand Bal suivit le Repas,

mais on le quitta pour voir un Feu d'artifice, qui avoit esté composé par des Ingénieurs que M^r de Matignon avoit fait venir exprés de Paris. Jamais rien ne réussit mieux. La nuit fut la plus belle & la plus agreable du monde à Lonray. Pendant ce temps-là, Alençon imitoit ces Réjouissances selon son pouvoir. Tous les Particuliers faisoient des Repas publics devant leurs Portes, distribuoient du Vin à tous les Passans, & inventoient des Illuminations à l'envy les uns des autres.

J'adjoute à ces Réjouissances ce qu'on m'en écrit de particulier de Padouë. Le Pere Maître Louïs de Molinot, Cordelier du Grand Convent de Bourg en Bresse, étably Confesseur des François par M^r le Comte d'Avaux dans le Convent de S. Antoine à Padouë, ayant appris l'heureuse Nouvelle de l'Accouchement de Madame la Dauphine, fit chanter dans la mesme Eglise une grande Messe, avec un *Te Deum*, à quatre Orgues, & quatre Chœurs de Musique.

On fit trois décharges d'un très-grand nombre de Boëtes au bruit des Tambours & des Trompetes. Ce Pere traita la Communauté deux jours de suite, le premier jour en Poisson, & le second en Vian-
de, & la pria de remercier Dieu dans ses Sacrifices, des graces qu'il luy avoit plu de faire à la France. Cette Com-
munauté est de cent Reli-
gieux.

Tous ceux qui ont veu commencer ces Réjouïssan-
ces, qui durent encor en beaucoup d'endroits, ne les

ont pas veu finir. M^r Duchemin, Evêque de Babylon, est de ce nombre. Son Evêché estoit *in partibus Infidelium*, c'est à dire qu'il est situé dans des Païs qui sont sous la domination des Infidèles, & dans lesquels il y a encor quelques Chrétiens. Le Pape nomme à tous ces Evêchez, qui ne sont que Titulaires. Il fournit à la subsistance d'une partie de ces Evêques; & quelques Ames charitables ont éably des Fonds pour faire subsister les autres. La mort de cet Evê-

que a esté suivie de celle de
 M^r de Ligny, Chevalier, Sei-
 gneur de Grognévil, S. Piac,
 Chartanvillier, Boigneville,
 & d'Yermenonville. Il estoit
 Neveu de feu M^r le Chance-
 lier Seguier, dont Madame
 de Ligny est Soeur. M^r l'E-
 vesque de Meaux, dernier
 mort, estoit son Frere. M^r de
 Ligny est mort âgé de 64.
 ans. Madame de Fustemberg,
 Femme de M^r le Prince de
 Fustemberg, Neveu de feu
 M^r l'Evesque de Strasbourg,
 est sa Fille.

M^r Malaisé, Ecuyer, S^r de

S. Léger, Cornete de la Première Compagnie des Mousquetaires à cheval de la Garde du Roy, est mort dans le même temps. Il a passé par tous les degrez de simple Soldat, & est parvenu par ses belles actions à la Charge de Cornete. Le Roy l'avoit gratifié de la Charge d'Enseigne, dont il le remercia. Sa Majesté luy fit donner trente mille Ecus. Il s'est beaucoup signalé dans les Campagnes de Flandre, où les Mousquetaires animez par la présence de ce grand Monarque, ont

fait des actions qui ont rempli toute l'Europe d'étonnement.

M^r Chopin, Chevalier, Seigneur d'Arnouville, Herbille, Chaffoy, & Gouzan-
grez, a suivy ceux dont je viens de vous parler. Il a esté inhumé en sa Chapelle dans l'Eglise S. Benoist. Il estoit Petit-Fils de René Chopin, mort en 1586. célèbre Jurisconsulte, & ancien Avocat au Parlement, qui a composé divers Ouvrages considérables sur la Jurisprudence, & le Domaine. Il a laissé deux

Fils. L'aîné est René Chopin d'Arnouville, reçu en 1675. Conseiller au Nouveau Châtelet, & cette année Lieutenant Criminel au même Châtelet. Son second Fils est Augustin-Jean-Baptiste Chopin, Substitut de Monsieur le Procureur General. Il porte *d'azur au Cerf-volant d'or, lancé sur une Pique, avec sa Hampe d'argent.*

Il me reste à vous apprendre la mort de Madame de Rune, Marquise de Fourquesolles & d'Odran, Dame de Beaucamp, Bourceville,

& Montmarqué. Elle estoit femme de M^r le Marquis d'Estrade, Fils du Maréchal de ce nom, Gouverneur en survivance de la Ville & Citadelle de Dunkerque, & Maire perpétuel de la Ville de Bordeaux.

Après vous avoir parlé des Morts, je viens à ceux qui sont entrez dans les Charges.

M^r d'Hernoton, cy-devant Conseiller au Châtelet, & en suite au Parlement, a esté reçu Maistre des Requestes.

M^r le Fevre de Caumartin, Conseiller au Parlement, a esté aussi reçu Maître des Requestes. Il est Fils de M^r de Caumartin, Conseiller d'Etat. Son Bisayeul estoit Garde des Sceaux de France.

M^r Loiseau s'est fait Conseiller au Parlement, & est entré dans la Cinquième Chambre des Enquestes. Il est Fils de Charles Loiseau, reçu Conseiller en la Cour des Aydes l'an 1638. qui s'est continuellement occupé aux emplois de pieté, & à la direction des Hospitaux, au grand

avantage des Pauvres, & Petit-Fils de Charles Loiseau célèbre Avocat, qui a beaucoup écrit sur le Droit François, & composé *le Traité des Offices*, si estimé pour un grand nombre de Recherches & Remarques considérables.

M^r le Vasseur, Fils de M^r de S. Urain, Conseiller en la Grand'Chambre, a esté pourveu d'une Charge de Conseiller en la Cour des Aydes.

Pendant que les uns songent d'une maniere à leur établissement, les autres y

Novembre 1682. A a

pensent d'une autre. M^r Tréton, Conseiller en la mesme Cour des Aydes, Fils de M^r Tréton, Secrétaire du Roy, a épousé Mademoiselle de Varoquier, Fille de M^r de Varoquier, Chevalier de l'un des Ordres du Roy, & Premier Président au Bureau des Finances, & de Dame Marie Phelippe de Billy, Sœur de M^r de Billy, Conseiller au Parlement, d'une réputation universelle. M^r Tréton est bien fait de sa personne, & d'un mérite connu. La Mariée a la plus jolie taille du

monde, & les cheveux d'un noir qui combat agreablement avec la blancheur de son teint. Elle a aussi les yeux noirs, vifs, & très-perçans. Peu de Personnes dancent aussi-bien qu'elle fait, & elle chante & touche le Claveffin comme elle dance. Elle est connue à Paris pour une Personne très-vertueuse, & d'une conduite singuliere, quoy qu'ayant perdu Madame sa Mere en bas âge, elle n'ait eu que l'éducation que luy a donnée M^r son Pere. Sa naissance est des plus nobles,

M^r de Varoquier estant des plus anciennes Maisons du Pais-Bas; & celle de Billy, dont Madame sa Mere estoit descenduë, appartenant aux principales & plus considérables de Paris.

Comme la Province de Bourgogne a le glorieux avantage de voir porter son Nom au Petit-Fils de Louis LE GRAND, il est juste de vous envoyer les Dessesins gravez de ses Réjoüissances, préferablement à ceux des autres Provinces. Je m'y suis engagé, & je vous tiens pa-





role, par cette représentation du Char dont je vous ay déjà parlé dans la Description d'une de ses Fêtes. Cette Planche vous fait voir la France qui tient Monseigneur le Duc de Bourgogne. Elle est accompagnée des quatre Ducs de la dernière Race ; & le Génie de la Province conduit le Char.

Quand tout le Royaume est remply de joye, l'Eglise n'en doit pas moins ressentir, puis que les Conversions y continuent, & que ceux qui quitoient le Party de Calvin,

n'y sont forcez que par les lumieres de la raison. M^r Guillemot, Parisien, qui a toujours esté reconnu, & mesme de ceux de la Religion Pré-tenduë Reformée, pour un Homme d'érudition & d'esprit, apres avoir eu quelques conférences avec le Ministre Claude, a abjuré l'Herésie en présence de plusieurs Personnes de qualité, dans l'Eglise de Sainte Anne la Royale des Théatins, entre les mains du Pere Alexis du Buc, qui a utilement travaillé à le convertir. M^r l'Archevesque de

Paris a aussi reçu depuis peu de temps l'Abjuration de M^r Gautereau, Député de Poitou pour les Affaires de la Religion Prétendue Reformée. Comme tous les Députés doivent estre fort intelligens dans les Affaires qu'on leur confie, & fortement attachés au Party dont on leur donne les droits à maintenir, on doit présumer que celui dont je vous parle, estoit instruit à fonds de tout ce qui peut servir de défense à la Religion, & que puis que malgré toutes les lumieres

qu'il avoit pour la défendre, il en a découvert la fausseté, ce n'est pas celle que doit suivre un Homme véritablement éclairé.

M^{le} le Prince de Montauban, Fils de M^{le} le Prince de Guimené, ayant épousé la Veuve de M^{le} le Marquis de Rannes, Fille de feu M^r de Bautru, Comte de Nogent, Capitaine des Gardes de la Porte, a esté voir à Nogent le Roy Madame la Comtesse de Nogent, Bellesoeur de la Dame son Epouse, qui l'accompagna dans ce Voyage.

Il

Ils furent complimentez au nom de la Ville par M^r Graf-fard , Bailly de ce Lieu. M^r Bouchet , ancien Curé , félicita la Princesse au nom du Clergé sur son heureux Mariage , & sur le nouvel éclat qu'elle donne à sa Famille. Il luy présenta quelques Ouvrages que l'on applaudit. Toute la Noblesse des environs leur a esté faire compliment.

Quoy qu'on eust déjà célébré dans la Ville d'Arles la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne par
Novembre 1682. E b

des Feux d'artifice, des Illuminations, & des Fontaines de Vin, on y a fait encor pour ce grand Sujet une Feste bien singuliere. Ceux qui cōposent l'Académie Royale que Sa Majesté y a établie, y firent sur la fin du mois passé une Assemblée publique. M^r de Grignan Archevesque, M^r le Coadjuteur son Frere, M^{rs} du Chapitre, & M^{rs} les Consuls Gouverneurs de la Ville, y assisterent, avec un grand nombre de Personnes de qualité. M^r de Sabatier, Directeur, fit l'ouver-

ture de cette Assemblée. M^r d'Ubaye de Vacheres, recita un Panégyrique du Roy ; & tous les autres Académiciens montrèrent divers Ouvrages en Vers & en Prose sur l'heureuse Naissance du jeune Prince. On y remarqua beaucoup d'esprit & de politesse. Ces belles Productions furent deux fois interrompues par des Concerts de Musique, où l'on chanta les Louanges de Leurs Majestez , de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine , & de Monsei-

gneur le Duc de Bourgogne. L'Assemblée finit par un Discours que fit encor le Directeur. Toute la Compagnie passa deux heures avec beaucoup de plaisir à écouter tant de belles choses, & l'on demeura d'accord que s'il y avoit eu dans le Royaume des Festes plus magnifiques, il n'y en avoit point eu de plus agreables. J'en attens un Mémoire plus ample, avec les Discours qui ont esté prononcez dans cette docte Assemblée. Vous sçavez qu'elle se tient dans l'Hô-

tel de Ville. En vous apprenant dans l'une de mes Lettres les noms de tous ceux qui la composent, je vous ay parlé des talens de chacun, & des Ouvrages par lesquels ils se sont rendus illustres dans l'Empire des belles Lettres.

Le S^r de Luyne, Libraire au Palais, a fait une nouvelle Edition des Oeuvres de M^{re} de Corneille, beaucoup plus correcte que les précédentes. Elles sont divisées en neuf Volumes, qui contiennent soixante & deux Pièces

de Theatre. Il y en a trente-deux de M^r de Corneille l'aîné. Ne vous imaginez pas, Madame, que ceux qui auront ces neuf Volumes, ayent seulement des Pieces de Theatre, puis qu'elles sont accompagnées de Traitez dont la lecture ne peut estre que fort utile. Ce fameux Auteur rend raison dans le premier des Innovations qu'il a faites en l'Ortographie, pour faciliter aux Etrangers la prononciation de nostre Langue. On trouve dans le mesme Volume, un Discours de

l'Utilité & des Parties des Poëmes Dramatiques, & l'Examen de huit Pieces de Theatre, qui dans leur temps ont eu des succès fort avantageux. Ce sont *Mélite, Clitandre, la Veuve, la Galerie du Palais, la Suivante, la Place Royale, Médée, & l'Illusion.*

Le second Volume renferme un Discours de la Tragédie, & des moyens de la traiter, selon le vray-semblable, ou le nécessaire, avec l'Examen *du Cid, d'Horace, de Cinna, de Polieucte, de Pompée, du Menteur, de la Suite du*

Menteur, & de Théodore.

Il y a dans le troisiéme un Discours des trois Unitez, de l'action, du jour, & du lieu, avec l'Examen de *Rodogune*, d'*Héraclius*, d'*Andromede*, de *Don Sanche d'Arragon*, de *Nicomede*, de *Pertharite*, d'*Oedipe*, & de la *Toison d'or*.

On voit à la teste du quatrième Volume, des Préfaces pleines d'érudition sur *Sertorius*, *Sophonisbe*, *Othon*, *Agésilas*, & *Attila*. La dernière est une Réponse à des Invectives qu'on avoit publiées en ce temps-là contre la Comé-

die. *Tite & Berénice, Pulchérie & Suréna*, sont dans ce même Volume.

On peut juger par le nombre de Pièces de Theatre que M' de Corneille l'aîné a fait, & par le succès extraordinaire qu'elles ont eu, qu'il entend parfaitement la Poétique; & comme ceux qui ont la pratique d'une chose, en donnent des regles beaucoup plus certaines que les autres qui en raisonnent sans expérience, on ne peut douter que ce qu'il en a écrit ne soit plus juste que tout ce que

nous en avons. L'Examen qu'il a fait de la plupart de ses Pieces, n'est pas pour se donner des loüanges. Il fait luy-mesme la Critique des endroits qu'il croit condamnables ; ce qui donne une parfaite intelligence du Poëme Dramatique, parce qu'en mesme temps qu'on en voit les regles, on voit des Ouvrages de Theatre, & ce qu'ils ont de beau & de défectueux, par l'Examen que l'on en peut lire. Je ne vous dis rien de la grandeur des sentimens dont ces Pieces sont rem-

plies. On les admire tous les jours, & sur tout cette Politique admirable qui a si souvent fait dire à M^r le Maréchal de Gramont, *que les Ouvrages de M^r de Corneille méritoient d'estre conservez dans le Cabinet des Roys.*

Les cinq derniers Volumes de cette nouvelle Edition, contiennent trente Pièces du Frere de ce grand Auteur, connu depuis si longtemps sous le nom de M^r de Corneille le Jeune. Les succès de *D. Bertran, du Feint Astrologue, du Géolier de*

300 MERCURE

Soy-mesme, & du Baron d'Albierac, pour le Comique; De Timocrate, de la Mort de Commode, de Camma, de Stilicon, d'Ariane, & du Comte d'Essex, pour le Tragique, & de Circé & de l'Inconnu, pour le Spectacle, & pour le Galant, me donneroient lieu de vous en vanter les différentes beautez, si par le pouvoir que l'amitié luy donne sur moy, il ne me forçoit pas à me taire sur les choses qui le touchent.

Comme depuis six années je vous ay fait un ample dé-

tail, des Cerémonies que l'on observe à l'ouverture du Parlement, & que je vous ay mesme parlé de l'origine de plusieurs choses qui les regardent, je ne vous entretiendray aujourd'huy que des Harangues, qu'on fait au Palais, parce que les Cerémonies sont toujours les mesmes, & que les sujets des Harangues changent fort souvent. La premiere ouverture du Parlement se fait toujours le lendemain de la Saint Martin, & l'on chante ce jour-là une Messe solennelle

dans la grande Salle du Palais, où ce grand & auguste Corps se trouve en Robes rouges. C'est toujours un Eveque qui dit cette celebre Messe, & ce sont Messieurs du Parlement qui l'invitent. Celuy qui a fait cette fonction cette année, est M^r l'Evesque Comte de Noyon, Pair de France, de la Maison de Clermont. Ce Prélat estant d'un tres-grand mérite & d'une naissance fort distinguée, a eu le Daiz en cette qualité. Il estoit dressé à côté de l'Autel. C'est la premie;

se fois qu'on en a vû en de pareilles ceremonies. La Messe estant achevée, ce Prélat quitta ses Habits Pontificaux, prit ceux de Pair de France, & alla entre M^r le Premier Président, & M^r le Président le Bailleul en la Grand' Chambre, où M^r de Novion luy ayant témoigné par un Compliment fort obligeant, qu'il eust esté difficile de trouver ailleurs tant de mérite réüny dans un mesme sujet; M^r de Noyon repliqua par un Discours plus long qu'un Compliment, & plus court qu'une

Harangue, mais avec tant d'éloquence & d'érudition, que tout l'Auditoire en auroit esté surpris, si un autre que ce Prélat eust parlé. Comme les Copies qui en ont esté faites par ceux qui écrivoient en mesme temps qu'il parloit, ne me semblent pas exactes, je vous envoie seulement la Péroration qui me paroît plus correcte, & qui selon que j'ay pû la recueillir, estoit à peu près en ces termes.

Il me semble, Messieurs, que tout le sujet de ce Discours est

entièrement épuisé, & que j'ay
 fidèlement exécuté ma parole,
 puis que je vous ay fait voir les
 éclatantes & solides preuves de
 l'alliance & de la paix des Puis-
 sances spirituelles & temporelles,
 dans l'œconomie de la Nature,
 qui unit l'ame & le corps; dans
 la Lettre de la Loy, qui joint le
 Sacerdoce à l'Empire; dans la
 Foy de l'Evangile, qui associe
 Dieu à l'Homme; dans le Mys-
 tere de la Grace, qui conserve sa
 force avec la délicatesse de la li-
 berté; dans l'esprit de l'Eglise,
 qui triomphe dans le Ciel, apres
 avoir combattu sur la Terre; dans

Novembre 1682.

CC

l'exemple du Prince, dont le royaume est également religieux & glorieux; dans la regle de l'Empire, qui demeure soumis à la Primauté Apostolique au milieu de ses franchises; dans la Feste du Sénat, qui soutient la Religion par la Justice; & dans la dignité de mon Siege, qui me partage entre l'Eglise & l'Etat. Cependant, Messieurs, mon dessein demeureroit imparfait, si je ne demandois à Dieu, avant que de finir cette auguste Cérémonie, son secours pour la Nature, l'exécution pour sa Loy, la foy pour son Evangile, la fidélité pour sa Grâ

ce, la communion pour son Eglise, le salut pour le Prince, la durée pour l'Empire, la prospérité pour le Sénat, & la benediction pour mon Siege.

Presque tout le Parlement assista à cette Cerémonie, Présidens, Conseillers, & Gens du Roy. L'Assemblée estoit d'ailleurs tres-nombreuse, la réputation de l'Orateur ayant attiré une infinité d'autres Personnes de toutes sortes de qualitez.

Cette Cerémonie se passa le Jeudy 12. de ce mois, & la premiere Séance du Parle-

ment fut remise au Lundy
23. Ce jour-là est appelé jour
des Harangues. On choisit
ordinairement le premier
Lundy d'après la première
semaine qui se rencontre
sans Feste. M^r le Premier
Président peut l'avancer ou
reculer; mais comme M^r de
Novion, qui possède aujour-
d'huy cette grande Charge,
n'oublie rien pour empê-
cher la longueur des Procès,
il recule le moins qu'il peut
ce jour qui est souhaité par
un grand nombre de Parties.
Après les remerciemens de

M^r le Premier Président au nom de la Compagnie & du Prélat Officiant , qui se font le lendemain de la S. Martin, M^r le Premier Président donne un magnifique Repas au Prelat, & à tous ceux du Corps du Parlement, qui veulent aller manger chez luy.

Ce mesme jour on fait à la Cour des Aydes, ce qui ne se fait au Parlement que quinze jours ou trois semaines apres, c'est à dire les Harangues. M^r de Monchal, Premier Avocat General, est

310 MERCOURE

celuy qui a parlé cette année.
Le sujet de son Discours étoit
qu'un Juge doit avoir trois qua-
litez, sçavoir, la crainte de Dieu,
la verité en soy, & estre exempt
d'avarice. Il appuya tout cela
par des exemples de l'Ecri-
ture, & par des passages de
l'Histoire. Je ne vous dis
rien de ce qui regarde la
crainte de Dieu. Il est aisé
de s'imaginer que qui ne
rend pas ce qu'il doit à Dieu,
oublie aisément ce qu'il doit
aux Hommes. Quant à l'a-
mour de la verité, que tout
le monde doit avoir en soy,

Il fit voir la grande différence qu'il y avoit d'aimer la vérité & de la pratiquer; qu'on pouvoit l'aimer sans la pratiquer, & que la pratiquer, c'estoit l'avoir en soy, & en estre tout remply. Il peignit l'avarice avec toutes ses couleurs, & fit voir le peu de sûreté qu'il y avoit pour la Justice, qui dépendoit d'un Homme capable de recevoir des présents. Il n'oublia rien des traits qu'on peut souhaiter dans le Portrait d'un vray Juge. Il dit, *qu'il ne devoit avoir ny considération pour ses*

Amis, ny tendresse pour ses Parens ; que les Juges qui avoient le moindre défaut, quoy qu'ils eussent mille autres qualitez recommandables, ressembloient à Achille, qui n'estant vulnérable qu'au talon, fut attaqué & périt par cet endroit ; Et qu'enfin la Justice devoit estre comme Lucretse, qui croyoit que la moindre tache estoit capable de luy faire tort. Il finit par un Eloge des Juges, en disant, qu'il n'y avoit point de plus grande qualité ; que Dieu avoit pris celle de Juge des Nations, & n'avoit pas dédaigné de répondre à

un Juge Payen. Il est impossible d'exprimer les applaudissemens qui furent donnez à ce Discours. Il fit connoître la force & la délicatesse de l'esprit de M^r de Monchal; & voicy dequoy vous faire connoître sa Maison.

Elle est originaire du Vivarets. Arthaud de Monchal, qui vivoit en 1170. eut deux Fils, Hugon de Monchal Chevalier, qui continua la posterité, & le Bienheureux Humbert de Montchal, qui de Chartreux fut fait Archevesque de Vienne, & mourut
Novembre 1682. D d

314 **MERCOURE**
en odeur de Sainteté l'an
1215. En 1359. Jean de Mont-
chal, Chevalier, qualifié
Noble & puissant Seigneur,
estoit Maître des Requestes
& Bailly de Vivarets. Il avoit
épousé la Nièce des Cardi-
naux Bertrand.

Jean de Montchal, Che-
valier de S. Jean de Jerusa-
lem, fut tué au Siege d'Alé-
xandrie l'an 1366.

En 1372. Humbert de
Montchal, second du nom,
estoit Archevesque de Vien-
ne; & Barthelemy de Mont-
chal son Frere, estoit Arche-

vesque de Bourges en 1381. Je passe plusieurs de cette Maison qui se sont signalez dans la Guerre, pour venir au fameux Ennemond de Montchal, Chevalier de Saint Michel, & Maître d'Hôtel du Roy Henry II. surnommé par les Historiens le Capitaine Montchal. Il se rendit si célèbre par plusieurs belles actions qu'il fit en Piémont, dans les Troupes que commandoit le Maréchal de Brisac, qu'il fut choisi en 1555. par Jacques de Savoye Duc de Nemours, pour luy servir de

Second dans le Combat singulier qu'il fit en Piémont contre le Marquis de Pescaire, un des Commandans des Troupes de l'Empereur. Dans ce Combat le Capitaine Montchal eut pour Adversaire le Comte Caraffe, Neveu du Pape Paul IV. qu'il tua d'un coup de Lance, dont il luy perça le bras, le corps, & le cloüa à la Scelle.

Cet Ennemonde de Montchal fut Pere d'Antoine de Montchal, aussi Chevalier de l'un des Ordres du Roy, & Gentilhomme ordinaire

de sa Chambre, qui suivie
 comme son Pere & les An-
 cestres la profession des Ar-
 mes, où il acquit beaucoup
 de gloire. Il épousa en pre-
 mières nôtces Anne de Guil-
 lon, & en secondes Catherine
 de Torveon, Fille de Nery
 de Torveon, Lieutenant
 pour le Roy au Gouverne-
 ment de Lionnois, Forests,
 & Beaujolois. Il eut deux
 Enfans. L'aîné estoit Char-
 les de Montchal, Archeves-
 que de Toulouse, qui est
 mort en 1651, avec la répu-
 tation d'un des plus sçavans

& des plus vertueux Prélats de l'Europe, apres avoir présidé plusieurs fois aux États de Languedoc, & aux Assemblées générales du Clergé. Il a gouverné son Diocèse pendant 24. ans, & l'on y respecte aujourd'huy sa mémoire comme celle d'un Saint. Le second fut Jean Pierre de Montchal, Maître des Requestes, qui estoit un parfaitement bon Juge, & qui avoit aussi bien que M^r l'Archevesque de Thoulouse son Frere, un zele ardent pour le service du Roy. Il avoit

épousé Elizabeth Dupré, Fille de M^r Dupré, Maître des Requestes , qui s'est acquis tant de reputation dans le Conseil, & qui a si bien servy dans les Intendances de Poitou , de Bourbonnois , & de Languedoc. Il n'est resté de ce Mariage que Charles-Louis de Montchal , Avocat General de la Cour des Aydes; & Jean-Pierre de Montchal, Conseiller du Parlement en la Troisième Chambre des Enquestes.

Messieurs de Montchal portent, de gueules au Chef

d'or, chargé de trois Molletes d'Eperon d'azur, & pour tenans deux Sauvages de carnation, & pour cimier un Sauvage de même, tenant en sa main une Lance buzellée d'argent & de gueulles, avec une Couronne de Laurier, & ces mots, *je l'ay gagnée*. Ils portent cette Devise depuis le Combat du Capitaine Montchal contre le Comte Caraffe. Leur Maison est alliée à celles de Belcombe, Latour, Rouffillon, Beauvoir, Allemand, Chaponnay, Roche, Broé,

Torveon , Alleſſo, Dargouges, Raſuës, Clermont-Geiſſans, Murviel, Foix, & à pluſieurs autres Familles conſidérables par leur nobleſſe & par leur vertu.

M^r le Camus Premier Preſident de la meſme Cour des Aydes , dont je vous ay entretenué pluſieurs fois , fit paroître le meſme jour la beauté de ſon Génie, par un Diſcours qu'il fit ſur *l'Amour de la Verité*.

Le Lundy 23. du mois, jour deſtiné pour les Harangues & pour l'ouverture des Cauſes,

parce que l'on commence ce jour là à en appeller, & que l'on cōtinuë les jours suivans à entrer. M. l'Avocat General Talon fit un Discours plein d'érudition sur les qualitez de l'Ame. & dit aux Avocats qu'ils ne devoient point employer leurs beaux talens à défendre les mauvaises Causes; & qu'une de leurs plus étroites obligations étoit d'appliquer tout leur esprit à la recherche de la Verité, afin d'empêcher les Parties de plaider, lors qu'ils estoient persuadez qu'elles n'avoient pas bon droit.

M^r le Premier Président parla peu, & parla bien. Ce qu'il dit fut brillant & jaste, & il fit à son ordinaire comprendre beaucoup de choses en peu de paroles. Il parla aux Avocats & aux Procureurs, & prit pour sujet de sa Remontrance, qui fut aussi vive que peu étendue, l'envie que les Procureurs portent à leurs Confreres, lorsque la Fortune en favorise quelques uns plus que les autres. Il parla sur la même envie des Avocats, qui regardent toujours avec jalousie

ceux de leur profession qui s'élevent davantage, & qui par mérite ou autrement, acquérèrent de plus grands biens. Cet illustre Magistrat leur dit que les plus foibles d'entre eux, au lieu d'examiner en quoy ceux qui avoient le plus de succès méritoient d'estre imitez, s'appliquoient à rechercher jusqu'à leurs moindres défauts, pour les condamner; & qu'en cela ils ressembloient à Momus, qui voyant la Statuë de Vénus, & n'y découvrant aucun défaut, s'avisa de dire que le

soulier en estoit mal fait, afin de n'avouer pas qu'elle fut parfaite. Il ajouta que ce n'estoit pas de cette sorte d'envie qu'il falloit avoir, que l'envie de la gloire estoit la seule qui les devoit animer; & que par une noble émulation, il y alloit de leurs avantages d'employer leurs beaux talens à se surpasser les uns les autres. Apres qu'il se fut servy de l'exemple de César, que la seule veüe de la Statuë d'Alexandre, portoit à se signaler comme avoit fait ce grand Homme. Il finit en

disant aux Procureurs qu'ils devoient sacrifier l'Envie sur le bel Autel qu'ils venoient de faire élever. Je ne sçay, Madame, si vous sçavez que ce sont les Procureurs qui ont soin de la Chapelle de la Grand' Salle du Palais, & qu'ils en ont fait construire une neuve cette année, à laquelle on peut donner le nom de Magnifique.

Le Discours qu'on appelle Mercuriale, se fait ordinairement le premier Mercredy qui suit le jour des

Harangues. Ce Mercredi s'est trouvé rempli cette année par la Feste de Sainte Catherine; & comme cette Feste est de Palais, & qu'elle empesche d'entrer, la Mercuriale a esté remise au Vendredi. M^r l'Avocat General Talon, continua ce jour-là le Discours qu'il avoit commencé sur les qualitez de l'Ame, & fit connoistre que pour estre bon Juge il faut du des-intéressement, & de la pureté d'ame.

Je n'ay rien à vous dire de la Chambre des Comptes,

328 MERCURE

on n'y fait point de Harangues, & l'on y lit seulement les Reglemens au commencement de chaque Semestre.

Après vous avoir parlé des Juges qui sont les Conservateurs de nos Biens, je croy que vous ne serez pas fâchée que je vous parle de ceux qui sont les Conservateurs de la Santé. Les grands Biens sans la Santé, ne font pas goûter la vie, & la Santé en fait jouir agreablement sans beaucoup de Bien. Depuis six années que je vous adresse

mes Lettres historiques, il ne s'est presque point passé de mois sans qu'on m'ait pressé pour employer des Mémoires de certains Sçavans universels qui ont des Secrets pour tous les maux, & qui n'en guérissent aucun. On a raison de douter de leur science, puis que les vrayes Médecins qui ont passé toute leur vie dans l'étude, & dans la pratique, n'osent s'assurer de guérir aucun Malade par des Remedes spécifiques. Ainsi je n'ay jamais voulu vous rien dire de ces doctes Igno-

Novembre 1682.

Ee

rans, qui sans avoir rien appris, se vantent de sçavoir tout; ou si je vous ay parlé de quelqu'un d'eux, il estoit veritablement Medecin, & mesme je l'ay fait tres-rarement, parce qu'on est peu persuadé du sçavoir de tous les Gens à Secrets. Il n'en est pas de mesme de celuy dont j'ay aujourd'huy à vous parler. C'est un Homme sçavant, & qui est connu pour tel, & par les expériences qu'on sçait qu'il a faites, & par les choses qu'on luy a entendu dire. Il est Medecin

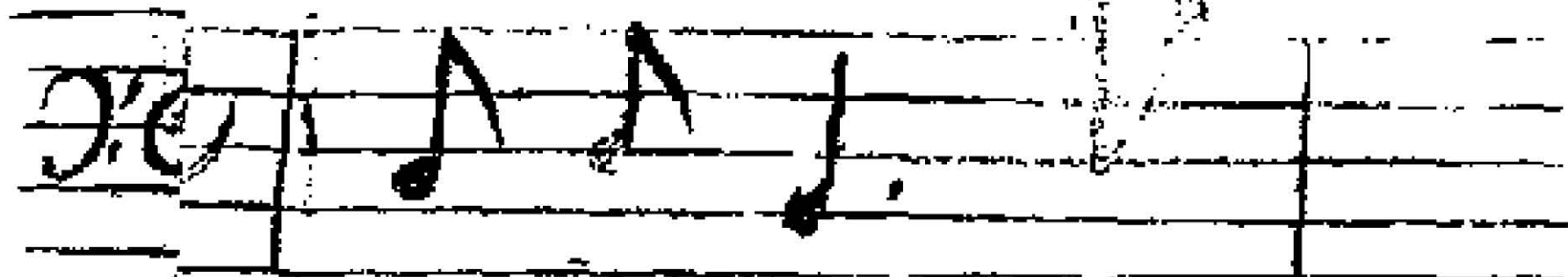
mais Medecin rempli d'érudition. Aussi sur quelque mal qu'on le puisse consulter, il en raisonne si juste, qu'il en fait connoître la nature, les progrès, & par où on le peut guérir, supposé qu'il ne soit pas incurable. Jamais Homme n'eut une si belle mémoire. Il n'y a point de Passage qu'il ne cite sur le champ sur la plûpart des maladies qui arrivent aux Hommes. On dira que ce n'est qu'un effet de mémoire, & que les autres peuvent faire la mesme chose. Je l'a-

vouë, mais peu le font, & tous les Malades sont ravis d'entendre d'habiles Gens raisonner à fonds sur leurs maux, & répondre à toutes les Questions qu'on leur fait. La plûpart de ceux qui se vantent d'avoir des Secrets, sont ignorans, & disent seulement que leur Remede guérit. Ce seroit assez, s'ils disoient vray. Celuy dont je vous parle est de la Ville d'Arles. Il a fait plusieurs Livres de Medecine. C'est un Homme âgé, vénérable, & dont la fortune est établie.

Celle des Charlatans l'est rarement ; aussi ressembtent-ils à ces Gens qui promettent aux autres des millions d'or, & qui ont souvent besoin d'un Ecu. Celuy-cy n'est pas de ce nombre. Il loge en cette Ville dans la Ruë des deux Ecus, proche l'Hostel de Soissons, à la Fleur de Lys d'or. Il se nomme M^r Serrier. On sçaura de luy toutes les Personnes de qualité qu'il a guéries de plusieurs maux. La Liste en seroit trop longue à mettre icy. Je vous diray seulement

que pour la Néphrétique, & la Pierre qu'il fait diffoudre & vuider, il y en a parmy ſes Cures des exemples éclatans à la Cour. Quand ſa ſcience n'iroit pas plus loin, c'eſt toujours dequoy rendre de grands ſervices aux Hommes ; mais ceux qui auront beſoin de luy, connoiſtront par leur propre expérience, qu'il eſt capable d'autres choſes.

Voicy une ſeconde Chanſon. Les Paroles ont eſté faites par un Amant réduit au deſeſpoir, & qui veut mourir



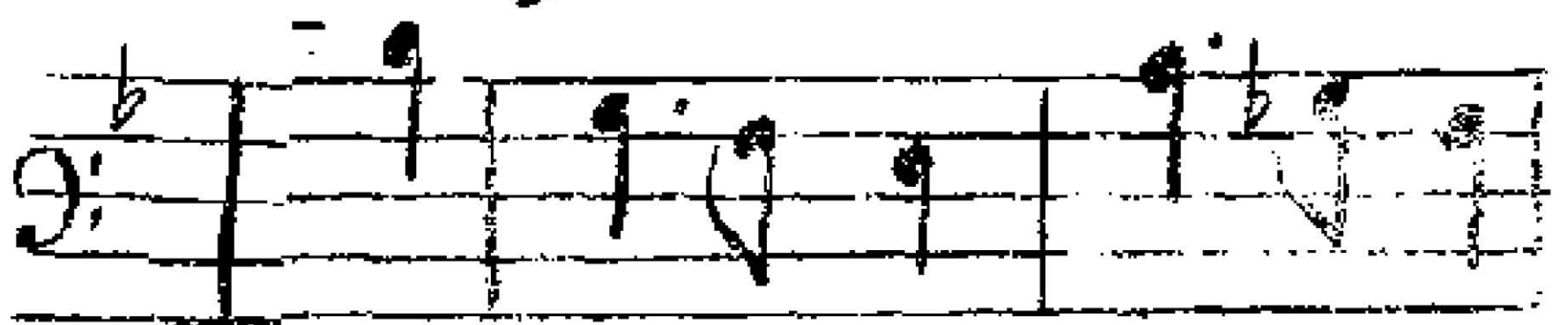
suite ser-poir je



vau ap atten-du mais c'est un tris



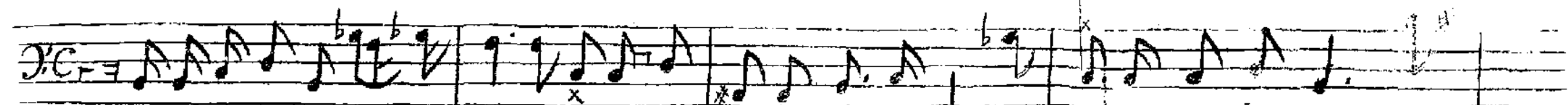
souvie nou-er c'est un



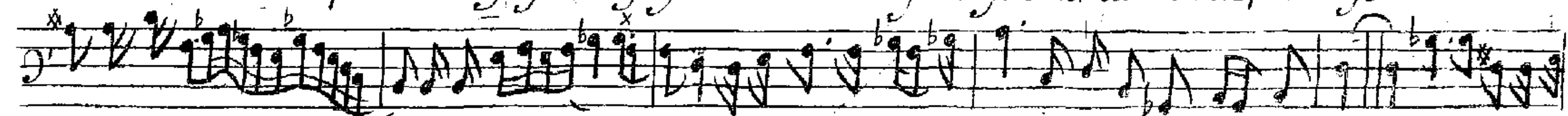
phu n'ce plus me noyer me noy-



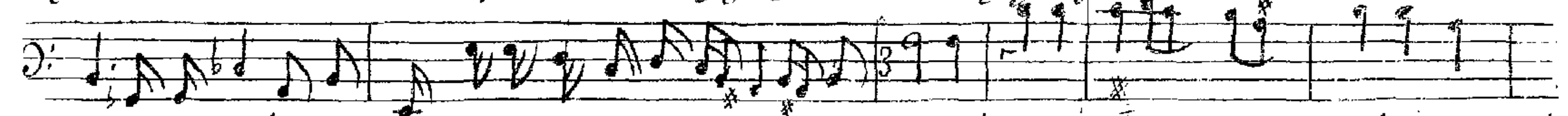
vin il vaut mi



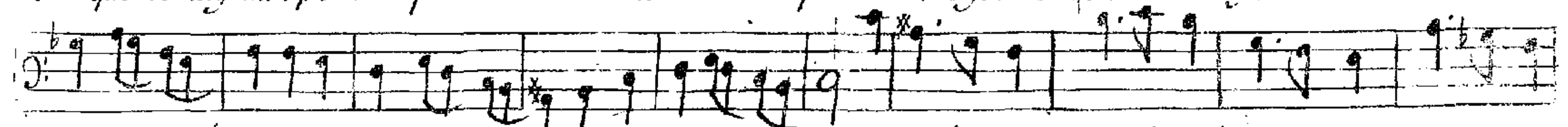
Vous ne voulez donc plus me voir ingrattte ingrat- te c'en est fait je suis au de s'es-poir je



vay me noier ou me per- dre ah j'ay déjà trop attendu j'ay déjà trop atten- du mais c'est un tri-



sort que ce luy d'un per- du pour un amant des a-mant le plus tendre il vaut mieux me noy- er c'est un



plus doux destin il vaut mieux me noyer c'est un plus doux destin je puis me noyer je puis me noyer me noy-



er dans le vin je puis me noyer

dans le vin . il vaut mi-

d'une maniere assez extraordinaire. L'Air est d'un habile Maître.

CHANSON.

Vous ne voulez donc plus
me voir,
Ingrat ? C'en est fait, je suis au de-
sespoir,
Je vais me noyer, ou me pendre.
Ah ! j'ay déjà trop attendu.
Mais c'est un triste sort que celui d'un
Pendu,
Pour un Amant, des Amans le plus
tendre.
Il vaut mieux me noyer, c'est un plus
doux destin,
Je puis me noyer dans le Vin.

Il y a longtemps que je ne vous ay parlé de Chasses. Ce que je vay vous en dire, vous fera connoistre que l'on ne manque pas à la Cour de la vigueur qui est nécessaire pour cet Exercice. Le Roy a esté à Cham, bord neuf fois à la Chasse au Cerf, & en a quelquefois pris deux en un jour. Dans ceux d'intervale, Sa Majesté alloit tirer aux Faisans & aux Perdreaux. On a pris aussi neuf Cerfs à Fontainebleau en neuf fois que l'on a esté à cette Chasse. Monseigneur le Dauphin alloit à celle du Loup les jours qu'on ne courroit point le Cerf, & il n'en est jamais revenu sans des marques de victoire. Un jour que le Roy devoit à l'issuë de son Dîner don-

ner aux Dames le plaisir de cour-
re le Cerf aux environs du Châ-
teau, avec une nouvelle Meute
de petits Chiens que M^r le Duc
de la Rochefoucaut a fait dres-
ser par M^r de la Rochette, second
Lieutenant de la Venerie. Mon-
seigneur mena Madame la Dau-
phine dans son Carrosse à demy
lieuë de là, où il sçavoit que l'on
trouveroit un Loup. Si - tost
qu'il fut arrivé, M^r le Marquis
d'Eudicourt, Grand Louvetier
de France, attaché par l'ordre
du Roy aux plaisirs de ce Prince,
plça ses Acours (c'est à dire, ses
lesses de Levriers) dans des lieux
propres à donner de la satisfa-
ction à Madame la Dauphine, &
à vingt pas du Carrosse de cette
Princesse. Cela estant fait, les

Novembre 1682.

Ff

Gentilshommes de cette Equipage allerent à la suite de leur Chef fouler le Buisson, où l'on croyoit que devoit estre le Loup. A peine y fut-on entré, qu'il débucha dans l'Acour qu'on luy avoit tendu. Il donna dans les Levriers, & se defendit jusqu'à la Portiere du Carrosse de Madame la Dauphine, où il fut contraint de ceder à la force. On luy coupa le pied, & on le donna à cette Princesse, qui le présenta au Roy à son retour, ce qui fut trouvé fort galant.

J'ay à vous parler d'une autre Chasse, où la vigueur & l'adresse du Roy, de Monseigneur le Dauphin, & de quelques Princes & grands Seigneurs de la Cour, ont fort éclaté. Le Roy ayant esté averty par M^r de Guevillie, Capitaine de l'Equipage du Rau.

trét , qu'il avoit mis plusieurs Sangliers dans les Toiles , parmi lesquels il y en avoit d'extraordinaires , Sa Majesté y mena la Reyne , avec les Dames. Les Toiles estoient tenduës au Bois de Boissiere , qui est à deux lieuës de Fontainebleau , sur le chemin de Paris. L'Acour , ou le lieu où l'on force d'ordinaire ces Animaux-là , estoit fort petit. Ainsi le Carrosse de la Reyne y entra seul. Les autres voyoient par dessus les murailles des Toiles. Aussi-tost que le Roy fut entré dans cet Acour , les Picqueurs de cet Equipage allerent fouler le Buisson , où l'on tenoit les Sangliers détournez. Ils sortirent les uns apres les autres pour donner plus de plaisir.

340 MÉRCADE

On en prit onze, entre lesquels on en trouva cinq fort grands, & parmy ces cinq il y en avoit deux qui estoient dans leur Cartan, & deux autres dans leur Tiran. Ces quatre, sur tous les autres, se défendirent longtemps; & le premier que Monseigneur le Dauphin attaqua, sauta à son Cheval, & luy porta un coup de défense qui le mit en péril. C'est un Cheval de tres-grand prix. On l'a laissé à Fontainebleau jusqu'à ce qu'il soit guéry, s'il le peut estre. Le Roy qui avoit abandonné à sa Cour le plaisir de cette Chasse, n'en vouloit estre que Spectateur. Il estoit à cheval, en Souliers, & envelopé dans son Manteau; mais Sa Majesté voyant que ces Animaux se défendoient avec une vigueur

extraordinaire, se fit donner un Dard, & sans oster son Manteau de dessus son visage, Elle le darda sur le plus fier si adroitement, qu'Elle luy perça le col d'outre en outre. Le Dard ne put estre retiré qu'après la mort de cet Animal. On n'a jamais vû d'adresse pareille. Le Roy en darda un autre au travers du corps d'un second Sanglier qui demeura sur la place. Comme Sa Majesté n'osta point son Manteau, Elle devoit avoir, & moins de force, & moins de facilité à darder. Cependant Elle ne réussit pas moins bien; mais qui pourroit se sauver des coups de ce grand Monarque? Monseigneur le Dauphin parut fort intrépide à son ordinaire, & tua de sa main avec

son Dard, & avec son Epée, la plus grande partie de ces Animaux. Messieurs les Princes de Conty, & de la Roche sur-Yon, se distinguèrent beaucoup en ce rencontre. Ils y eurent chacun deux Chevaux dangereusement bleffez. M^r le Prince de Commercy, Fils de M^r de Lislebonne, combattit l'Epée à la main & à pied, avec une intrépidité qui mérite d'estre admirée. Son Epée plia jusqu'à la garde, en voulant percer l'un des Sangliers qui alla à luy, & qu'il évita avec grande adresse. Ce Prince se retira de la mêlée pour aller chercher une autre Epée, & revint dans le mesme moment.

Monsieur le Grand Amiral fit aussi des merveilles à cheval. Il

y monte fort souvent devant Monseigneur le Dauphin , & fait esperer qu'il sera un jour un tres-bel Homme de cheval. M^r du Plessis qui en a le soin, en est tres-content , & en parle d'une maniere tres-avantageuse.

M^r le Comte de Brione, qui fait la Charge de Grand Ecuyer aupres de Monseigneur le Dauphin , se distingua aussi beaucoup dans cette Chasse. Il est plein de feu , & d'adresse , & l'on ne scauroit dire trop de choses à son avantage touchant ses exercices. Les autres Divertissemens de Fontainebleau ont esté des Calvalcades , où les Dames ont paru en Amazones ; la Comédie Francoise , & Italienne , meflée de Musique , le Bal , & les *Media*

noche. Rien n'estoit plus somptueux que ces Repas, dont toutes les Dames estoient. Les Contrôleurs de la Maison de Sa Majesté servoient sur Table. C'est un usage, quand la dépense des Repas excède le fonds ordinaire, & qu'ils sont sur l'Etat de la Maison, comme extraordinaires.

Tous ces Divertissemens ont esté suivis d'un autre, dont la Cour n'a eu le plaisir que quelques-jours avant son départ de Fontainebleau. Le Roy passant dans l'Antichambre de Madame de Thiangé pour aller au Billard, apperçeut un Théâtre dont la Toile se leva dès qu'il eut paru. On y représenta une Sérenade en forme d'Opéra, meslée de Musique Françoisé, & de Co-

médie & de Musique Italienne. Diane parut d'abord seule dans son Jardin, appuyée contre un Oranger, affligée du prompt départ du Roy, & jalouse de ce qu'il quitoit Fontainebleau, pour aller à Versailles goûter les plaisirs qu'il y faisoit préparer pour la Cour. Après qu'elle eut fait entendre ses plaintes, les Nymphes, & les Dieux des Eaux & des Bois de Fontainebleau, accoururent pour sçavoir le sujet de son affliction, & voir s'ils ne pourroient point y donner remède. La Déesse leur fit connoître la cause de sa douleur. Les Divinitez entrèrent dans ses sentimens, & l'assurèrent qu'elles partageoient sa peine; mais elles luy dirent aussi qu'il valoit mieux

y chercher du soulagement, que de s'en laisser ainsi accabler. Diane en tomba d'accord; & ses Nymphes avec les Dieux Champêtres, proposerent d'inventer quelques divertissemens qui pussent arrester le Roy, & offriront de faire tout ce qui se pourroit imaginer dans un dessein, où les sentimens qu'elles avoient pour ce grand Monarque, leur faisoit prendre le mesme interest qu'elle y prenoit; mais la Déesse leur répondit qu'elle ne pouvoit se persuader que les Divinitez de ce Pais-là, qui faisoient leur ordinaire séjour dans de si sauvages Lieux, pussent fournir dequoy faire une Feste qui plust au Roy, dont le goust estoit si fin & si délicat. Elle consentit pourtant

que l'on en fist une épreuve. En même temps , ces Divinitez commencerent des Concerts de Voix , & d'Instrumens , pour luy faire voir par cet essay , ce qu'elles pourroient faire par quelque chose que l'on eust prémédité. Ces Concerts estant finis , Apollon & l'Amour attiréz par les charmes de cette Musique , vinrent pour sçavoir qui la donnoit. Ils se rencontrèrent l'un & l'autre sans se reconnoistre d'abord , & apres quelque conversation avec Diane , ils entrèrent de part dans les Divertissemens que l'on vouloit préparer pour ce Monarque , & proposerent sur le champ plusieurs sujets d'Opéra ; mais ne jugeant pas que des Impromptu fussent capables de satisfaire le

goust d'un Prince , qui a un discernement si juste pour toutes choses, & d'estre comparez à ceux qu'il ordonne luy-mesme , Apollon proposa un Opéra du Chevalier du Soleil son Frere , qu'une Muse , qui l'avoit composé pour Vénise, luy avoit donné à examiner. C'estoit la Guerre que ce Frere eut contre les Geans qui vouloient s'opposer à ses Conquestes. & particulièrement pour l'amour de la Princesse Clariane, où les Geans ne doutant point que le Chevalier n'eust pour luy tout le Ciel, à cause de son Frere le Soleil, eurent recours à un fameux Magicien, pour attirer toutes les Puissances Infernales dans leur party.

. Dans le Prologue qu'Apoll-

lon fit chanter par Diane, par les Nymphes, & par les Divinité Champestres, un Magicien évoqua les Furies & les Ombres de l'Enfer, qui conjurerent avec luy la perte de l'Ennemy des Geans. Les Heures du point du jour les surprirent. Il se fit avec elles une longue dispute, & le tout ensemble fit voir le dessein de l'Opéra; mais la nuit estant trop avancée pour le pouvoir repetter, ils convinrent tous ensemble apres cet essay, qu'il n'y avoit rien qui pust égaler les divertissemens que le Roy ordonne, & demurerent d'accord qu'ils feroient mieux d'aller à Versailles prendre leur part de ces Fêtes, que d'avoir la présomption de croire que tou-

tes celles qu'on luy pourroit préparer, fussent capables de le divertir.

Quelques Comédiens Italiens furent meslez dans ce divertissement, & ils executerent tres-bien les Scenes dont on leur avoit donné le sujet, & la plûpart des pensées. La Musique Francoise avoit esté faite par M^r de la Lande, qui montre à jouer du Claveffin à Mademoiselle de Nantes. M^r Genest, dont la réputation est établie à bon titre, avoit fait les Vers François. M^r Laurenzani estoit Autheur de la Musique Italienne. Il n'a plus besoin de loüanges, puis qu'il n'y a que les Envieux du vray mérite qui puissent se déclarer contre luy. Il a fait depuis peu

quatre Morets qui ont extrêmement réüffy. Le Roy en a redemandé un. Tout ce divertissement avoit esté préparé sans qu'on en sceust rien. Il s'estoit trouvé prest en cinq ou six jours, & des Gens d'un tres-bon goust s'en estoient meslez. Pendant que le Roy estoit à Fontainebleau, il a fait du bien à quantité de Personnes, mais ce n'est que son ordinaire. Sa Majesté a mis en Regimens plusieurs Compagnies qu'on avoit levées, & qui estoient séparées dans des Quartiers. Elle a nommé pour les commander, M^r le Marquis de Florenfac, M^r le Marquis d'Eudicour, M^r le Comte de Talard, & M^r le Marquis de Varennes.

Le Roy ayant à donner l'agrément de la Charge de Premier Chirurgien de la Reyne, a crû la devoir faire remplir par l'un de ses Chirurgiens de Quartier, parce qu'ils sont tres-habiles, & que M^r Daquin Premier Medecin de Sa Majesté, a soin qu'il n'y en ait point d'autres. M^r Gervais a esté choisy pour cela, il s'est rendu fameux par quantité d'éclatantes Cures.

La Cour ayant passé la Feste de tous les Saints à Fontainebleau, Sa Majesté qui fait plus d'actions de pieté qu'elle n'en laisse voir, fit ses devotions, & toucha un grand nombre de Malades; & l'apresdînée Elle entendit le Sermon de M^r l'Abbé Flechier, Aumônier ordinaire de

Madame la Dauphine. Cet illustre Abbé prescha sur l'Evangile du jour ; & fit voir que de quelque qualité qu'on fust, quelque employ qu'on exerçast, & en quelque lieu que l'on demeurast, on pouvoit également faire son salut par tout, & mesme à la Cour, puis que plus il y avoit de difficultez à surmonter, plus il y avoit de mérite ; que les passions nous attaquoient par tout, & que par tout on pouvoit s'étudier à les vaincre. Comme ce raisonnement est très-sensible, & que les esprits les moins pénétrans y entrent sans peine, rien ne sçauroit estre plus utile qu'un Sermon de cette nature. M^r, l'Abbé Flechier le finit en s'adressant au Roy. Il fit voir à ce

Novembre 1682.

G g

Monarque , que ne pouvant plus rien ajoûter à la gloire, dont la Guerre & la Paix l'avoient couvert , il ne luy restoit qu'à bien travailler à son salut. On sçait que ce Prince s'y applique avec un zele d'autant plus sincere, qu'il tâche de le cacher ; mais il est difficile que les actions des Roys soient long-temps ignorées. Ainsi quand M^r l'Abbé Flechier parloit à ce Monarque de songer sérieusement à son salut , il estoit bien informé qu'il le faisoit ; mais en luy parlant ainsi avec la sainte hardiesse que donne la Chaire de Verité , il faisoit entendre à tous les Courtisans , qu'ils devoient en tout suivre l'exemple qu'ils recevoient de leur Maistre , & faire des re-

traites au milieu de la Cour, afin de penser au peu de stabilité de choses du monde. Sa Majesté dit tout haut au sortir de ce Sermon, que M^r l'Abbé Flechie avoit fait connoître de solides veritez. Il faut avouer, Madame, que ses Prédications sont bien Chrestiennes. Il presche noblement, il ne flatte point, ses expressions sont justes, & tout ce qu'il dit est du grand goust.

La Cour apres avoir jouïy d'un beau temps à Fontainebleau, est retournée à Versailles. On a eu soin de le rendre logeable pour l'Hyver, & de mettre de doubles Chassis dans tout ce vaste Chasteau. On l'a eu aussi de rendre la Ville nette & de l'éclairer. L'accablement des Affaires

de l'Etat n'a point empêché le Roy de donner ses ordres pour la commodité de sa Cour. Il a fait plus. Il a pourveu à ses Plaisirs, & les a reglez pour chaque jour. On y jouë trois fois la semaine dans le grand Appartement de Sa Majesté. J'avois commencé la description de ces brillantes Soirées, & je desespérois d'en bien faire la peinture, lorsqu'il m'est tombé entre les mains des Vers de M^r le Duc de Saint Aignan sur ce sujet. J'en ay esté tellement frappé, que je n'ay pas crû que ma Prose pust avoir auprès de ces Vers, d'autre agrément que celui de la matiere. Ainsi je reserve pour le mois prochain, la description que j'avois résolu d'en donner à ma ma-

pour ce que j'ose vous envoyer. Ainsi vous voyez, MADAME, que j'ay besoin de vostre indulgence en plus d'une maniere. Je n'ay pû me résoudre à donner au Roy les Vers que je viens de faire sur ce que je vis hyer avec admiration. Je ne crains pourtant pas, Madame, qu'ils puissent faire tort à ma gloire, puis que leur but est celle de Sa Majesté. Ménagez, s'il vous plaist, la premiere en faveur de l'autre; & soyez persuadée que j'en trouveray toujours beaucoup à vous témoigner en toutes occasions que je suis avec une parfaite estime & un veritable respect,

MADAME,

Vostre tres-humble & tres-obeissant Serviteur,

LE DUC DE S. AIGNAN,

A Paris le 24. Nov. 1682.

SUR LA BEAUTE' DES
 Apartemens du Roy à Ver-
 failles, & sur les Divertisse-
 mens que Sa Majesté y donne
 à toute la Cour.

Nous sçavons que LOUIS
 s'estoit couvert de gloire
 Par mille grands Exploits d'éternelle
 mémoire,
 Et que par ses vertus cet invincible
 Roy
 Estoit du monde entier & l'amour,
 & l'effroy,
 Qu'il fuyoit le repos, qu'il forçoit
 des Murailles,
 Que sur Terre & sur Mer il gaignoit
 des Batailles,
 Que rien ne s'opposoit à l'effort de
 son Bras,

360 MÉRCHURE

*Que l'Hyver, ny les Eaux, ne le
retardoient pas,
Que pour nostre bonheur ce Monarque
indomptable .
Par tant de Véritez faisoit taire la
Fable,
Et que les Demy-Dieux qu'on van-
toit autrefois,
En commandant à tous, auroient
reçu ses Loix.*

SS

*Nous estions convaincus qu'avec tant
de puissance
Rien n'estoit impossible à sa magni-
ficence;
Mais nous ne sçavions pas que ce
Prince charmant
Pust porter ses desseins jusqu'à l'En-
chantement,
Ny que dans son Palais on vist tant
de merveilles,*

*Que jamais l'Univers n'en a vu
de pareilles.*

SE

*Versailles, dont l'Europe admire la
grandeur,
Etale de LOUIS la pompe, & la
splendeur;
Mille feux allumez qui par tout re-
fléchissent,
Par cent rares Objets nous charment,
nous ravissent;
Mais quoy qui se présente à nos yeux
éblouis,
On les verroit sans cesse attachez sur
LOUIS,
(Quoy qu'en ce beau Palais tout
paroisse & tout brille,)
S'il n'avoit pres de Luy sa Royale
Famille,
En qui tout est auguste, & sur qui
nous voyons*

Novembre 1682.

Hh

362 MÉROUE

*De sa gloire suprême éclater les
rayons.*



*Là les plus belles Voix savent met-
tre en pratique*

*Ce que de plus touchant peut offrir
la Musique,*

*Pendant qu'un doux Concert de di-
vers Instrumens*

*Fait qu'on ne peut passer de plus heu-
reux momens.*

*Là cent fieres Beautés dessus l'or &
la soye,*

*Voyant tout à leurs pieds, sont aux
siens avec joye,*

*Et malgré leur sagesse, auprès de ce
vainqueur,*

*Pensent faire beaucoup de défendre
leur cœur.*



*Par la réflexion d'un grand nombre
de glaces,*

GALANT. 363

*Qui font voir ces Beutez en diffé-
rentes places,
Le feu des Diamans dont se pare la
Cour,
Au milieu de la nuit, fait naître un
nouveau jour,
Tous les yeux sont surpris de tant de
belles choses.
Que d'agréables traits, que de Lys,
que de Roses!
Mais toujours par l'éclat, autant que
par le Sang,
La Famille Royale y tient le premier
rang.*

SE

*On voit un peu plus loin, superbe-
ment parées,
Pour différens Joux, vingt Tables
préparées,
Où la seule Fortune a toujours dé-
cidé,*

H h ij

364 MERCURE

*Sans qu'en ait lieu de craindre ou
la Carte, ou le Dé.*

*Des Survenans fâcheux n'y font
point de tumulte,*

*Le respect nous y tient à couvert de
l'insulte;*

*Le plus intéressé, par un nouveau
secret,*

*Y regarde sa perte avec moins de
regret;*

*Sans murmure & sans bruit, il pense
à la retraite,*

*Et le Champ du Combat honorant sa
défaite,*

*Il laisse le Vainqueur doublement
satisfait,*

*Mais plus charmé du Lieu, que du
gain qu'il a fait.*

§§

*Une magnificence à nulle autre pa-
reille,*

*Peut lors charmer le goût, après l'œil,
 & l'oreille;*

*Et cent Mets délicats, par leur pro-
 fusion,*

*Font remarquer de l'ordre en leur
 confusion;*

*L'Or, l'Argent, & l'Azur, le Jaspé,
 & le Porphyre,*

*Font voir mille beautés que tout le
 monde admire.*



*Là ce Roy tout charmant nous montre
 une bonté*

*Qui fait un doux mélange avec
 Sa Majesté;*

*On observe par tout, au moment qu'il
 s'avance,*

*Qu'un timide respect impose le
 silence,*

*Et chacun toutefois marque à son
 action,*

366 MÉRIOUR

*Encor moins de respect, que d'ad-
mirations;*

*Et dit, en conformant ses sentimens
aux nostres,*

*Qu'obéir à LOUIS, c'est comman-
der aux autres.*

*Puis regardant le Trône à mon Roy
destiné,*

*De Meubles précieux par tout envi-
ronné,*

*Je dis dans le plaisir dont mon ame
est saisie,*

*Nous le verrons assis sur celui de
l'Asie;*

*Et je croy, sans flater ce Prince que
je sers,*

*Qu'il ne tiendrait qu'à Luy de régir
l'Univers;*

*Mais il veut sur ce point que l'on soit
plus modeste,*

*On peut facilement s'imaginer le
reste.*

GALANT. 367

Toute la Terre alloit luy donner un
Tribut,
Mais se vaincre soy-mesme est son
unique but.



Enfin dans ces beaux Lieux où sa
Cour se rassemble,
On voit tant de richesse, & de beautez
ensemble,
Qu'on trouveroit moins rare, &
moins délicieux,
Ce que la Fable a dit du Palais de
ses Dieux.



De chanter ses Grandeurs ma Muse
n'est point lasse;
Mais comment dire tout dans un
petit espace,
Puis qu'on les croit à peine, & que
leur souvenir
Surprendra comme nous les Siecles
à venir ?

368 MERCOURE

Ces Vers tout heroïques & remplis de grandes & brillantes pensées, font du nombre de ces Pieces qui demandent beaucoup de temps à les faire. Cependant ce Duc y en a si peu employé, qu'il semble que son zele pour le Roy luy ait dicté ce qu'il a écrit. Il croit que se sont les derniers qu'on verra de luy; mais dans l'admiration qu'il a pour son Prince, comme il trouvera toujours de nouveaux sujets de le louer, il sera bien difficile qu'ayant un si beau talent, il ne continue à s'en servir pour le plus grand Monarque du Monde.

Je passe à l'Article des Modes que vos Belles de Province demandent avec tant d'empressement. Voicy ce que j'en ay appris. L'or & l'argent plaist toujours aux Dames; & quand il n'est pas travaillé avec l'Etofe de leurs Habits, elles en portent des Jupes toutes brodées, ou dans les décompures qui sont fort à la mode. Vous sçavez que ce sont des Etofes d'or ou d'argent, dont l'on découpe les Fleurs que l'on applique sur

des fonds de couleur. Chacun choisit celle qu'il trouve le plus à son gré. On lizere le contour de ces Fleurs avec un Cordonnet d'or ou d'argent. On croit que si l'Hyver est froid, on reprendra les doublures de Pluche, plusieurs Femmes de qualité en ayant déjà fait doubler des Robes. On porte en soye beaucoup de Satins forts, qui sont rayez de rayez larges d'unpouce. Ceux d'entre ces Satins qui ont le plus de cours, & mesme parmy les Dames du meilleur gout, sont cramoisy & blanc. On met des Franges campanées sur les Jupes de ces sortes d'Etofes. On a commencé l'Automne dernier, à porter des Jupons piquez à careaux, avec de l'or, de l'argent ou de la soye, & cette Mode continuë cet Hyver. On en fait beaucoup de Satin de la Chine. On voit beaucoup de petits Manchons blancs frisez. Je passe à ce qui regarde les Hommes. On porte toujours des Juste-au-Corps & des Culottes, & la taille est toujours de mesme. Les bouts des Mâches ne tombent plus,

370 MERCURE

mais le revers est relevé fort haut, & fait une forme de Raquete. Les Habits sont tout unis, & sont ou tout gris brun, ou tout gris blanc. Les Culotes sont de Velours, & les Vestes d'un petit Velours à fleurs en forme de Brocard. La plupart des fonds de ces Velours sont blancs, avec des fleurs de couleur de feu, de cramoisy, ou de musc. Les revers des Manches de ces Vestes sont fort beaux. On porte des Bas mêlez de soye, de poil de Chevre, & des Baudriers du même Drap que l'Habit. Le bord de ces Baudriers est à jour, & le fond d'une autre couleur que le Baudrier. Les Nœuds d'épaule sont de deux sortes de Rubans; ils sont larges de deux doigts; l'un est uny, & l'autre rebrodé. Les Nœuds d'Épée sont or & argent de même couleur que le Nœud d'épaule. Les Brandebourg sont toujours de Camelot de Bruxelles, avec des Boutonnieres brodées, ou du Point d'Espagne. Elles sont doublées de Panne verte, violette, ou de couleur de feu. On porte des Gands

blancs à Frange d'or. Les Juste-au-Corps bleus sont toujours chamarez de trois ou quatre petits galons étroits & à fleurs d'or. On ne porte plus que des Chapeaux noirs.

Ma dernière Lettre ayant esté venue bien plus tard qu'à l'ordinaire, les Noms de ceux qui ont expliqué les Enigmes, n'ont encor pû venir des Provinces. Ainsi je les remets jusqu'à l'autre mois. Cependant je vous en envoie deux nouvelles, dont les explications seront dans l'Extraordinaire du 15. de Janvier. La première de ces nouvelles Enigmes est de M^r de Corday près Falaise, & l'autre de M^r le P. Pelegrin.

ENIGME.

DAns mon estre on ne connoît
rien,
Je produis des effets de contraire
nature.
Je fais en mesme temps, & le mal,
& le bien,

372 **MERCOURE**

*Je flatte & donne la torture.
Je suis cruel, j'ay des appas
Qui charment, & qui font envie.
Ceux qui cherchent en moy le secours
de la vie,
N'y rencontrent que le trépas.
Cependant, ô disgrâce extrême!
Le croirez-vous? Celuy-là mesme
Que je sers, & pour qui mon zele est
sans égal,
Me pend, & pour surcroist de peine,
Me fait entrer dans la bedaine
De quelque chéiif Animal.*

AUTRE ENIGME.

J*E suis la figure du Monde,
Comme le Monde aussi je n'ay que
du dehors.
Qui voudrait sonder dans mon
Corps,*

*Ne rencontreroit rien pour arrester
sa Sonde.*

*D'abord qu'on me frappe, je gronde,
Je suis inconstant & leger,
Je rampe à terre, & vole en l'air,
Et suis dans mon employ plus agité
que l'onde.*

*Malheureux qui sur moy se fonde,
Car bien souvent
Je paye en vent.*

*Je vous entredicndray la premiere fois
du Voyage que Madame la Dauphine
a fait à Paris. Adieu, Madame. Je suis
vostre &c.*

A Paris ce 30. Nov. 1682.



TABLE DES MATIERES

contenues dans ce Volume.

P Rélude,	1
Sonnet,	2
Autre Sonnet,	4
Ce qui s'est passé à l'Académie Royale de Peinture, & de Sculpture, le jour de la distribution des Prix,	6
Soleûre,	19
Sonnet,	50
Autre Sonnet,	52
Dialogue en Langage Périgordin,	53
Histoire du Vésuve,	63
L'Amateur de l'Antiquité,	76
Rondeau en vieux Langage,	79
La Nimphe de Bourbon, à Madame la Duchesse de Nevers,	81
Madrigal, 85.	Amiens, 86
Péronne, 88.	Corbie, 91
Vers à la France,	95
Autres sur le mesme sujet,	99
Traduction d'une Epigramme de Mar- tial,	100

TABLE.

<i>Harangue de M. Amelot, Ambassa-</i> <i>deur de France à Venise,</i>	101
<i>Mariage de M. le Duc de Vvirtemberg,</i>	113
<i>Cérémonie faite en l' Abbaye de S. Mes-</i> <i>min proche Orleans,</i>	115
<i>Aqs, 123. Chauny,</i>	123
<i>Sonnet sur une Haye d' Epine,</i>	137
<i>Poisson extraordinaire vu à Dantzic,</i>	139
<i>Monstre né à Naples,</i>	141
<i>Monstre né à Gramat en Quercy,</i>	144
<i>Madame la Duchesse de Bracciane est</i> <i>mise en possession du Pour,</i>	152
<i>Mariage de Mademoiselle de la Tré-</i> <i>moille,</i>	154
<i>Les Arbres choisis par les Dieux. Fable,</i>	155
<i>Mort de M. de Voyer de Paulmy, Evê-</i> <i>sque & Seigneur de Rhodéz,</i>	162
<i>Départ de Messieurs de Pain, & du Cor-</i> <i>net, pour aller chercher des Chevaux</i> <i>dans l' Amérique,</i>	173
<i>Berlin, 178. Morlaix</i>	188
<i>Cherbourg,</i>	198
<i>Nouvelles du Vaisseau nommé le Soleil</i> <i>d' Orient, sur lequel les Ambassadeurs</i>	

TABLE.

<i>de Siam sont embarquez,</i>	197
<i>Voyage de M. le Duc de Noailles en Languedoc, avec tout ce qui s'est passé aux Etats de cette Province,</i>	207
<i>Réception de l'Abbesse de Montivillier,</i>	232
<i>Dieppe,</i>	244.
<i>Argentan,</i>	251
<i>Falaise,</i>	254.
<i>Caën,</i>	260
<i>Alençon,</i>	268.
<i>Padouë</i>	272
<i>Mort de M. l'Evesque de Babylone,</i>	274
<i>Mort de M. de S. Leger,</i>	275.
<i>Mort de M. Chopin,</i>	277
<i>Mort de Madame la Marquise d'Es- trades,</i>	279
<i>M. d'Herveton est reçu Maître des Re- questes,</i>	279.
<i>M. de Caumartin est reçu dans une mes- me Charge,</i>	280
<i>M. Loiseau est reçu Conseiller au Par- lement,</i>	280.
<i>M. le Vasseur est reçu Conseiller en la Cour des Aydes,</i>	281
<i>Mariage de Mademoiselle Varoquier,</i>	282
<i>Conversions,</i>	285
<i>Réception faite à M. & à Madame la Princesse de Montauban à Nogent-</i>	

TABLE.

<i>le-Roy,</i>	288
<i>Arles,</i>	289
<i>Oeuvres de Messieurs de Corneille,</i>	293
<i>Ouverture, & Harangues du Parle-</i> <i>ment,</i>	300
<i>Fameux Medecin,</i>	328
<i>Divertissemens de Chambord, Fontaine-</i> <i>bleau, & Versailles, avec tout ce qui</i> <i>s'est passé dans ces trois Maisons de</i> <i>Plaisance pendant le séjour de la Cour,</i> 336	
<i>Lettre à Madame la Marquise de Main-</i> <i>tenon,</i>	357
<i>Vers sur la beauté des Apartemens du</i> <i>Roy à Versailles, & sur les Divertis-</i> <i>semens que le Roy y donne à toute sa</i> <i>Cour,</i>	359
<i>Modes nouvelles,</i>	368
<i>Enigme,</i>	371
<i>Autre Enigme,</i>	372

F I N.



CATALOGUE DES PIÈCES

contenues dans le XIX. Extraor-
dinaire du Mercure Galant, Quar-
tier de Juillet 1682. donné au Pu-
blic le 15. Octobre suivant.

IL CONTIENT

UN Traité de l'Origine de la Pourpre, de l'usage qu'en ont fait les Anciens, & de la différence avec l'Ecarlate.

Une Traduction de Buchanan.

Une Réponse à la Question , Si l'on
peut dire Je vous estime , à une Personne
d'un rang plus élevé que l'on est.

Un Discours rempli d'érudition, dans lequel on peut connoître quelle est la marque la plus essentielle de la véritable amitié.

Un Traité des Lunetes , contenant la science de la Veuë , l'ancienneté des Lunetes , leurs différences , leur construction , leurs effets , les découvertes

qu'on a faites dans le Ciel par le Télescope, & sur la Terre par le Microscope, & enfin les noms de leurs véritables Inventeurs.

Trois Réponses en Vers à la Question, *Quel choix doit faire un Homme, qui ayant le cœur sensible à l'esprit, & à la beauté, n'est point assez riche pour vivre sans chagrins avec une Personne qui ne lui apporteroit aucun Bien. On lui propose trois Partis pour le Mariage: une Fille tres-riche, mais tres-laide & sans esprit; une autre belle, douce, tres-sage, mais sans Bien; enfin une troisième, qui par son esprit se fait admirer de tout le monde, mais qui n'a ny Bien, ny Beauté.*

Trois Réponses en Vers à la Question, *Si le sentiment de Phinée dans l'Opéra de Persée est d'un véritable Amant, lors qu'il dit qu'il aime mieux voir Andromède dévorée par un Monstre, qu'entre les bras de son Rival.*

Trois Réponses en Vers à la Question, *ſçavoir, Si l'Amour estant un tribut qui est dû à la Beauté, celui qu'on a*

pour une jolie Femme, ne doit point empêcher qu'on n'en prenne encor pour toutes les Balles qu'on rencontre; Et si quand on aime une Femme, l'amour que l'on a pour elle, doit enlaidir tout le reste du beau Sexe à l'égard de celui qui aime.

Trois Portraits en Vers, d'un Homme qui vit parfaitement heureux.

Trois Réponses en Vers à la demande, *Quelle est l'origine du Droit.*

Trois Réponses en Vers à la Question, *scavoir, Quelles sont les qualitez nécessaires pour la Conversation.*

Divers Ouvrages de galanterie, comme Rondeaux, Sonnets, & Madrigaux.

Le Rossignol & l'Hirondelle, Fable.

La continuation de l'ouverture de l'Ecriture & de la Langue universelle.

Une Enigme en Prose, avec une Lettre sur le même sujet.

Plusieurs Sonnets, Madrigaux, & Rondeaux, sur les six Enigmes des trois derniers Mois.

QUESTIONS A DECIDER.

I.

Y Equel est le plus à estimer de l'Homme de Conversation, ou de celuy de Cabinet.

II.

Si la vengeance produit de plus dangereux effets dans le cœur d'une Femme irritée, que dans celuy d'un Homme offensé.

III.

S'il est mieux seant à un Chrétien de se marier, que de se tenir dans un Convent; & si un Homme estant marié, peut aussi bien servir Dieu, qu'un Homme qui est retiré dans un Monastere.

IV.

Quel est le lien qui unit le Corps à l'Âme.

V.

Si l'usage de la Perruque est plus commode, & plus utile pour la santé, que les cheveux naturels.

FIN.

Avis pour placer les Figures.

LA Figure du Poisson , doit regarder la page 140.

La Chançon qui commence par *On peut encor dans la Prairie* , doit regarder la page 243.

Le Char, doit regarder la page 284.

La Chançon qui commence par *Vous ne voulez donc plus me voir* doit regarder la page 335.



20.000

(18)

1823

1823